

Diplôme de conservateur de bibliothèque

## **Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires**

L'exemple du développement durable

**Johanna Ouazzani**

Sous la direction de Raphaëlle Bats  
Co-responsable, référente « Information scientifique et technique », URFIST  
de Bordeaux



## **Remerciements**

*Mes remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de mémoire, Raphaëlle Bats, professionnelle engagée, pour sa grande disponibilité et ses conseils avisés tout au long de ce travail. Nos échanges, exigeants et pertinents, ont été des éléments essentiels à la construction de ma réflexion. Merci de m'avoir associée à des événements professionnels, qui m'ont permis d'enrichir mon travail et de partager le fruit de mes recherches.*

*Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont accepté de prendre le temps de répondre à mes questions et mes interrogations. Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans votre concours. Les échanges constructifs avec des collègues responsables et bienveillants me permet de me projeter avec confiance dans mon futur environnement professionnel.*

*Bien que l'année ait été très particulière, mes pensées vont vers mes camarades de promotion, qui ont su rester solidaires, motivés et disponibles les uns pour les autres, en toutes circonstances. Merci tout particulièrement à Arthur, Grégoire et Lola pour leur soutien indéfectible.*

*Merci, enfin, à mes chers relecteurs, qui se reconnaîtront.*

### **Résumé :**

*Alors que les enjeux liés au développement durable occupent une place croissante dans le débat public, toutes les institutions, y compris les bibliothèques, se trouvent confrontées à la question de leur propre responsabilité. Qu'est-ce qu'une bibliothèque universitaire responsable ? Cette institution, qui joue un rôle majeur dans l'accès au savoir, est-elle en mesure de trouver sa place pour répondre aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux contemporains ?*

### **Descripteurs :**

*Bibliothèques universitaires – France*

*Responsabilité*

*Engagement (Philosophie)*

*Développement durable*

### **Abstract :**

*As sustainable development tends to shape public debates increasingly, all institutions – including libraries – have to deal with their own responsibility. What does “being responsible” mean for an academic library? Academic libraries play a major role in enabling access to knowledge: as such, are they able to address today’s social, societal and environmental issues?*

### **Keywords :**

*Academic libraries – France*

*Responsibility*

*Engagement (philosophy)*

*Sustainable development*

### **Droits d’auteurs**

Droits d’auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l’auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

**OU**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>  | <b>10</b> |
| <b>DE L'ENGAGEMENT À L'EXEMPLARITÉ, LA RESPONSABILITE DES<br/>BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES, UN OBJECTIF LEGITIME.....</b>                  | <b>14</b> |
| <b>A. L'engagement vers une forme de responsabilité dans les bibliothèques, un<br/>projet politique.....</b>                               | <b>15</b> |
| <i>A. 1 Une typologie de l'engagement.....</i>   | <i>15</i> |
| <i>A. 2 Le développement durable, un cadre contemporain pour l'engagement.....</i>   | <i>17</i> |
| <b>B. La responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques<br/>universitaires, un nouveau principe d'action.....</b> | <b>22</b> |
| <i>B. 1 La formalisation de la responsabilité sociale et sociétale des institutions, une<br/>dynamique récente.....</i>                    | <i>22</i> |
| <i>B. 2 Objectiver la responsabilité .....</i>   | <i>28</i> |
| <b>C. La légitime responsabilité des bibliothèques universitaires .....</b>  | <b>33</b> |
| <i>C.1 L'exigence de neutralité de l'action des bibliothèques : un frein à<br/>l'engagement ? .....</i>                                    | <i>33</i> |
| <i>C. 2 L'autonomisation des universités et de leurs services, un moyen de légitimer<br/>l'action.....</i>                                 | <i>35</i> |
| <b>ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS DES BIBLIOTHÈQUES<br/>UNIVERSITAIRES, OÙ EN EST-ON ? .....</b>   | <b>38</b> |
| <b>A. Une difficile mise en cohérence de l'action.....</b>   | <b>40</b> |
| <i>A.1 Un large éventail d'actions possibles pour les bibliothèques universitaires... </i>   | <i>40</i> |
| <i>A.2 L'objet de l'engagement, une réalité difficile à saisir .....</i>   | <i>44</i> |
| <b>B. Des moyens encore limités .....</b>  | <b>48</b> |
| <i>B.1 Des moyens humains et financiers non spécifiques .....</i>  | <i>48</i> |
| <i>B.2 Quels gains pour l'engagement ? .....</i>   | <i>50</i> |
| <b>C. La Bibliothèque universitaire, un acteur en quête de crédibilité .....</b>   | <b>54</b> |
| <i>C.1 La BU, un acteur parmi d'autres .....</i>   | <i>54</i> |
| <i>C.2 Une opportunité de faire de la bibliothèque un acteur visible et exemplaire.. </i>  | <i>57</i> |
| <b>LA RESPONSABILITÉ, UN LEVIER POTENTIEL POUR PENSER SA<br/>VALEUR .....</b>  | <b>59</b> |
| <b>A. Penser et créer une échelle de valeur en bibliothèque.....</b>   | <b>61</b> |
| <i>A.1 Éthique et responsabilité professionnelles : un cadre conceptuel de pensée ..</i>   | <i>61</i> |
| <i>A.2 Un cadre pour aider les bibliothécaires à mieux définir leur rôle .....</i>   | <i>63</i> |
| <b>B. Utiliser les outils de la responsabilisation pour mesurer l'action .....</b>   | <b>66</b> |
| <i>B.1 Mener des études d'impact pour légitimer l'action .....</i>   | <i>66</i> |
| <i>B.2 Rendre visible et convaincre .....</i>  | <i>70</i> |
| <b>C. Les effets positifs de la responsabilité pour la bibliothèque .....</b>  | <b>73</b> |
| <i>C.1 Le management par le sens.....</i>  | <i>73</i> |
| <i>C.2 La responsabilité, un projet fédérateur pour le service.....</i>  | <i>75</i> |
| <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>77</b> |

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| <b>SOURCES .....</b>           | <b>79</b>  |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>     | <b>81</b>  |
| <b>ANNEXES .....</b>           | <b>92</b>  |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b> | <b>119</b> |



## *Sigles et abréviations*

ABF : Association des bibliothécaires de France

ADBU : Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

AFNOR : Association française de normalisation

BnF : Bibliothèque nationale de France

BU : Bibliothèque universitaire

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

DD : Développement durable

DDRS : Développement durable et responsabilité sociétale

EBLIDA : European bureau of library information and documentation associations

ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IFLA : International federation of library associations and institutions

INET : Institut national des études territoriales

ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de la recherche et de formation

ODD : Objectifs du développement durable

RSE : Responsabilité sociale des entreprises

RSU : Responsabilité sociale des universités

UNESCO : United nations educational, scientific and cultural organization

URFIST : Unité régionale de formation information scientifique et technique

## INTRODUCTION

---

*Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.*

*Article 6 de la Charte de l'Environnement, 2004*

Le lien entre développement durable et bibliothèques est à l'honneur dans les bibliothèques<sup>1</sup> : trois journées d'études consacrées au patrimoine écrit et au développement durable ont été organisées en 2018, 2019 et 2020, sous l'égide du Ministère de la Culture et du Centre national du Livre<sup>2</sup>, le dernier numéro *Bibliothèque(s)* est intitulé « Vert-ueuses bibliothèques » et l'Association des bibliothécaires de France a créé une nouvelle « commission verdoyante » en quête de membres et d'un nom<sup>3</sup>. Les tutelles ont également élaboré leurs stratégies : le Ministère de la Culture s'est doté d'une mission développement durable et a mis en œuvre une stratégie ministérielle de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des organisations 2016-2020 et le Ministère de l'Enseignement supérieur, soutient depuis 2005, l'université virtuelle de l'Environnement et Développement durable, qui propose une offre de formation virtuelle aux étudiants et aux enseignants<sup>4</sup>.

Ces stratégies et ces initiatives peuvent être analysées comme des témoignages d'une volonté de redevabilité accrue : les institutions s'interrogent de manière croissante quant à leur responsabilité vis-à-vis des publics. L'objet de la responsabilité peut être varié et concerner également la science ouverte, le handicap, l'égalité entre les sexes, la lutte contre la précarité... Toutefois, la promotion du développement durable constituera le cadre d'action privilégié de ce mémoire, en ce qu'il englobe des enjeux de cohésion sociale, de développement économique et de lutte contre le changement climatique, et qu'il est souvent le plus utilisé par les institutions pour promouvoir leur responsabilité.

Le développement durable est dans sa définition la plus communément acceptée « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>5</sup>, qui implique donc une forme de responsabilité intergénérationnelle. L'analyse ne portera pas sur l'intérêt du développement durable en tant que concept mais se contentera de l'utiliser comme un cadre d'action contemporain, structuré et légitime, qui est aujourd'hui largement mobilisé dans le débat public et utilisé par les institutions publiques et les bibliothèques, ce qui permet d'interroger la notion de responsabilité sociale, sociétale et environnementale<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> « Le développement durable à l'honneur dans les bibliothèques », 16 septembre 2019, <https://pro.bpi.fr/le-developpement-durable-a-lhonneur-dans-les-bibliotheques/>.

<sup>2</sup> L'intégralité des interventions est disponible sur le site : <https://www.livre-bourgognefranche-comte.fr/actualite-formation/journee-detude-patrimoine-ecrit-developpement-durable-les-interventions-en>

<sup>3</sup> <https://www.abf.asso.fr/1/22/901/ABF/une-nouvelle-commission-verdoyante-en-quete-de-membres>

<sup>4</sup> <https://www.uved.fr/>

<sup>5</sup> « Rapport Brundtland - Notre avenir à tous » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987), [http://www.ceres.ens.fr/IMG/pdf/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.ceres.ens.fr/IMG/pdf/rapport_brundtland.pdf), p. 14

<sup>6</sup> Dans la même optique que celle proposée par Blandine Rolland et Gérald Majou : « l'expression « Responsabilité sociétale des universités » fait preuve d'une dimension plus large et peut donc sembler mieux adaptée. Cependant la fidélité à l'expression consacrée de « responsabilité sociale » incite à la conserver malgré tout, même en matière d'enseignement supérieur »

OUAZZANI Johanna | DCB29 | Mémoire d'étude | mars 2021

La responsabilité de la bibliothèque est en effet sociale, en ce sens qu'elle participe à tisser des liens entre les individus au sein de la société. Mais est-elle sociétale et environnementale ? Le terme « sociétal » est un néologisme<sup>7</sup> qui recouvre une réalité similaire à celle du « social », dans la mesure où il « se rapporte aux divers aspects de la vie sociale des individus, en ce qu'ils constituent une société organisée »<sup>8</sup>. Ce terme introduit toutefois une dimension plus systémique, du fait de sa construction sur le substantif « société ». Il est aujourd'hui largement employé par les institutions, notamment par les universités pour définir leurs stratégies, et ce, davantage que le terme « social ». Conserver les deux termes permet de s'assurer de la couverture de toutes les initiatives portées par les bibliothèques universitaires en la matière, quelle que soit la façon dont elles communiquent. La responsabilité environnementale, renvoie quant à elle aux conditions de vie des êtres vivants et à leur amélioration.

La bibliothèque s'interroge donc sur ses missions, en tant qu'institution publique et lieu de conservation et de transmission du savoir. Les bibliothèques inscrivent leur action dans le cadre d'un engagement envers la collectivité, en promouvant un accès partagé à toutes les formes de savoir<sup>9</sup>. En raison de leur proximité avec les acteurs territoriaux et des publics divers, les bibliothèques municipales semblent naturellement invitées à s'interroger et se positionner sur les questions de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. En parallèle, les bibliothèques universitaires s'adressent à des publics moins divers, généralement au niveau d'éducation souvent plus homogène et dont les attentes vis-à-vis de leurs bibliothèques sur les questions de société sont peut-être moins importantes, ou en tout cas moins clairement formulées.

Pour autant, les bibliothèques universitaires sont un objet d'étude légitime lorsqu'on aborde la question de la responsabilité. Pour étudier la responsabilité des bibliothèques universitaires, il est nécessaire d'interroger d'abord la position des universités sur cette question. Les universités, en charge de la formation des étudiants, peuvent donner les outils aux étudiants, actifs de demain, pour se poser les questions sur le monde qui les entoure. La communauté étudiante et enseignante représente en France près de deux millions de personnes<sup>10</sup>. Le poids démographique, géographique et économique des universités sur leurs territoires est considérable. L'université Aix-Marseille emploie par exemple près de 8 000 agents, en faisant l'un des plus importants employeurs de la région<sup>11</sup>. Enfin, les nouvelles générations d'étudiants sont de plus en plus engagées pour promouvoir le développement durable et en attendent davantage de leurs responsables publics et de leurs institutions. Dans une lettre ouverte publiée en janvier 2021, deux mille étudiants et anciens étudiants d'École des hautes études commerciales de Paris (HEC)

---

Blandine Rolland et Gérald Majou de La Debutrie, « Un regard théorique sur la Responsabilité Sociale des universités et des Grandes Écoles en France », *Management & Sciences Sociales*, La responsabilité sociétale des écoles de management en France Management, n° 25 (décembre 2018): 06-13. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02158721/document>.

<sup>7</sup> François Héran, « Pour en finir avec « sociétal » », *Revue française de sociologie* 32, n° 4 (1991): 615-21. [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1991\\_num\\_32\\_4\\_4079](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_4_4079).

<sup>8</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/soci%C3%A9tal/73148>

<sup>9</sup> On peut citer plusieurs références pour cette définition très large de la mission des bibliothèques :

- Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques, 7 novembre 1991, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> : p. 1 « Article 3 : La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ».
- « Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement », août 2014, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64676-declaration-de-lyon-sur-l-acces-a-l-information-et-au-developpement.pdf>, p.1

<sup>10</sup> 1,6 millions d'étudiants et plus de 200 000 personnels d'après les données rendues publiques par le MESRI

<sup>11</sup> <https://www.univ-amu.fr/fr/public/presentation-de-luniversite>

demandent que le prochain directeur de l'établissement soit engagé sur les questions environnementales<sup>12</sup>.

Les universités disposent d'une autonomie budgétaire et stratégique leur permettant de se positionner sur les sujets qu'elles jugent prioritaires et qu'elles définissent dans leurs projets pluriannuels. L'université Paris-Dauphine a par exemple mis en place le programme « Dauphine Durable », un programme transversal et stratégique établi dans le cadre de la politique de responsabilité sociétale de l'établissement<sup>13</sup>. Cette autonomie est permise par leur statut juridique des universités, établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel (EPSCP)<sup>14</sup>. La bibliothèque universitaire en tant que service de l'université est partie prenante de la stratégie de l'établissement. Les bibliothèques accompagnent en effet le mouvement global porté par les universités, qui se sont positionnées sur les sujets de responsabilité sociétale et environnementale au cours de la dernière décennie. Cette dynamique permet de considérer que l'université n'est pas un simple moyen de donner accès au marché du travail au plus grand nombre, mais qu'elle se pense également comme un acteur responsable et engagé, dont l'objectif est de devenir exemplaire, c'est-à-dire de devenir un modèle pour les autres.

La responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires est-elle un moyen pour la bibliothèque de se repenser comme un acteur engagé et capable de devenir exemplaire ?

En tant qu'institution agissant dans un système démocratique, la bibliothèque participe également à « l'invention démocratique »<sup>15</sup>, où le pouvoir d'agir est l'apanage de tous, et constitue l'impulsion nécessaire à toute forme de changement et de responsabilisation. L'engagement revêt aujourd'hui une valeur positive dès lors qu'il s'effectue au service du corps social, objectif qui fonde la mission de service public des bibliothèques. L'importance croissante des notions de responsabilité sociétale et du développement durable dans le débat public<sup>16</sup>, amène à interroger les catalyseurs de l'engagement et la façon dont ce dernier peut se structurer, et essaimer dans une logique vertueuse. Cette définition de l'engagement confère aux bibliothèques universitaires la légitimité théorique nécessaire pour s'engager. L'objectif de ce mémoire est double : définir les formes que peut prendre l'engagement des bibliothèques universitaires, qui agissent dans un système institutionnel complexe, et déterminer quel peut être le rôle des bibliothèques dans l'accompagnement des changements sociétaux. Les données récoltées à cette fin s'appuient sur la conduite d'entretiens semi-directifs, d'un questionnaire et de l'étude de la documentation externe mise à disposition par les universités et les bibliothèques universitaires<sup>17</sup>. Il s'agira de comprendre le cheminement entre la volonté de s'engager et l'intégration concrète des actions dans le fonctionnement « normal » et quotidien de la structure, en essayant de dépasser les blocages et réticences auxquelles elle peut faire

<sup>12</sup> Pascal Galinier, « Les étudiants de HEC veulent un patron « vert » pour leur école », *Le Monde*, 13 janvier 2021, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/01/13/les-etudiants-d-hec-veulent-un-patron-vert-pour-leur-ecole\\_6066117\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/01/13/les-etudiants-d-hec-veulent-un-patron-vert-pour-leur-ecole_6066117_4401467.html).

<sup>13</sup> <https://dauphine.psl.eu/dauphine/dauphine-durable>

<sup>14</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027747933/2021-02-01](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747933/2021-02-01)

<sup>15</sup> Claude Lefort, *L'invention démocratique*, Fayard, 1981.

<sup>16</sup> D'après une rapide étude statistique réalisée sur Factiva (32 000 sources), le terme « développement durable » en français ressort :

- 33 000 fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2005
- 142 000 fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2010
- 239 000 fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2015
- 242 000 fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2020

Une étude similaire sur le terme en anglais (« sustainable development ») passe de 94 000 entre 2000 et 2005 à plus de 475 000 entre 2016 et 2020.

<sup>17</sup> Les choix méthodologiques sont développés et explicités en introduction de la deuxième partie du mémoire.

face. Dès lors, ce mémoire peut être vu comme une proposition de réponse partielle contemporaine à la question fondamentale et insoluble qui anime le métier : qu'est-ce qu'une bibliothèque et à quoi (ou à qui) servent les bibliothèques.

La première partie sera consacrée à une approche théorique du sujet, afin de définir plus précisément les notions d'engagement, de responsabilité et d'exemplarité. La responsabilité est en effet un projet politique qui s'inscrit dans un cadre institutionnel et légal en pleine expansion. L'objectif de cette première étape est de fixer un cadre de références solide, permettant ensuite d'analyser les pratiques concrètes dans les bibliothèques universitaires.

La deuxième partie constituera un état des lieux de la responsabilité dans les bibliothèques universitaires en France – ou du moins, une photographie de la façon dont elles s'assument comme des acteurs responsables –, sur la base d'un questionnaire et d'enquêtes semi-directives. L'objectif est de rendre compte du positionnement unique de chaque institution vis-à-vis de son environnement, de son public et de la multiplicité d'actions menées au cours des dernières années et de déterminer quels peuvent être les freins ou les facilitateurs à l'engagement.

Enfin, la troisième partie s'attachera à définir les contours de la portée éthique de la responsabilité des bibliothèques universitaires. Dans cette partie, nous nous efforcerons de formuler l'impact réel que la responsabilisation sociale, sociétale et environnementale peut avoir pour les bibliothèques universitaires, en termes d'organisation et de représentation, au sens de l'image que l'institution a d'elle-même et donne à voir aux autres.

## **PREMIÈRE PARTIE**

# **DE L'ENGAGEMENT À L'EXEMPLARITÉ, LA RESPONSABILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, UN OBJECTIF LÉGITIME**

---

Cette première partie vise à proposer un cadre théorique à partir de l'état de l'art des réflexions philosophiques et du cadre institutionnel relatifs aux concepts associés à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des acteurs publics. Il s'agira de proposer une définition des concepts d'engagement, de responsabilité et d'exemplarité et de s'interroger sur la façon dont ces derniers peuvent légitimement s'appliquer aux universités en général et aux bibliothèques universitaires plus spécifiquement.

Étudier l'engagement au sein des universités et des bibliothèques universitaires pourrait conduire à s'interroger sur la place de l'université comme vecteur de domination culturelle, sociale et politique. Répondre à cette interrogation sur la nature normative des institutions de formation en France et la nécessaire autocritique de ses actions dépasse néanmoins le cadre de ce mémoire. En ce qui concerne plus spécifiquement les bibliothèques universitaires, la question sera toutefois abordée sous l'angle de la neutralité, devoir que les bibliothécaires doivent remplir en tant que fonctionnaires, et qui pourrait constituer un frein à l'engagement.

L'engagement constitue le point de départ de notre réflexion en ce qu'il est une condition nécessaire et indispensable pour tendre vers une posture de responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires. Une définition de ses composantes, de ses caractéristiques et de son lien avec le développement durable, cadre de notre étude (A), nous permet de concevoir la responsabilité comme un nouvel horizon de l'action publique qui incite les institutions – universités comme leurs bibliothèques – à devenir exemplaires (B). La légitimité de cet engagement doit être mise en perspective avec le nécessaire impératif de neutralité et les moyens dont dispose la bibliothèque pour agir de manière autonome (C).

## A. L'ENGAGEMENT VERS UNE FORME DE RESPONSABILITE DANS LES BIBLIOTHEQUES, UN PROJET POLITIQUE

L'engagement peut être défini globalement comme une action au service d'une cause, considérée par l'individu comme suffisamment importante pour un collectif ou pour lui-même, pour justifier une prise de risque :

L'engagement peut être entendu au sens de « conduite » ou au sens d'« acte de décision », selon qu'il désigne un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué dans le cours du monde, s'éprouve responsable de ce qui arrive, ouvre un avenir à l'action, ou qu'il désigne un acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur, à propos soit de certaines démarches à accomplir, soit d'une forme d'activité, soit même de sa propre vie<sup>18</sup>

Cette première définition générale de l'engagement permet de le concevoir comme une forme d'action au service d'un certain nombre de valeurs. Les causes de l'engagement de l'individu dépendent ainsi de son rapport au monde et aux autres individus, et à la façon dont celui-ci se projette sur les conséquences de son acte, impliquant une forme de responsabilité. Les paradigmes économique, sociologique et philosophique permettent d'éclairer les différentes facettes de l'engagement (A.1), qui s'appliquent au développement durable, cadre de référence de notre étude. Celui-ci constitue un projet politique, en ce qu'il propose une nouvelle forme d'organisation des rapports sociaux et de la vie collective dans lequel les bibliothécaires peuvent jouer un rôle spécifique, en tant que spécialistes de l'information (A.2).

### A. 1 Une typologie de l'engagement

L'engagement correspond à une action, réalisée pour défendre une cause, souvent au sein d'une organisation<sup>19</sup>. L'engagement relève de dynamiques économiques, sociologiques et philosophiques qui permettent d'éclairer cette première définition et de mieux comprendre pourquoi les formes concrètes de l'engagement sont si multiples.

#### A. 1. 1 Le paradigme économique

Selon Albert Hirschmann, l'engagement est une action résultant d'une analyse par l'individu du coût de son action, par rapport au bénéfice potentiel<sup>20</sup>. Dans ses interactions quotidiennes et au sein de l'organisation à laquelle il appartient, l'individu choisit en effet entre la défection (*exit*), la participation (*voice*) et la fidélité (*loyalty*). L'organisation a tout intérêt à ce que l'agent utilise la voie de la participation, dès lors qu'elle permet à celle-ci de progresser. En revanche, la défection représente une menace. Enfin, l'engagement répond, dans le champ économique à une double logique : individuelle et collective, puisque le calcul du coût de l'action s'inscrit dans un contexte collectif, social et politique donné, qui influence l'action. Cependant, l'action collective produit par nature des biens collectifs sur la base d'un coût individuel, ce qui peut mener à une forme

<sup>18</sup> Jean Ladrière, Jacques Lecarme, et Christiane Moatti, « Engagement », *Encyclopædia Universalis [en ligne]*, consulté le 4 mars 2021, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/engagement/>.

<sup>19</sup> Maxence Morel et Patricia Vendramin, « L'engagement militant », *Les comptes rendus*, Presses universitaires de Louvain, 2013, <http://journals.openedition.org/lectures/11912>.

<sup>20</sup> Hirschman Albert, *Exit, voice, loyalty: défection et prise de parole*, trad. par Besseyrias Claude, Éditions de l'université de Bruxelles, UBLire. Fondamentaux (Bruxelles, 2011).



d'inaction<sup>21</sup>. L'action publique se définit par nature par un bénéfice collectif, qui profite à chacun<sup>22</sup>. L'organisation est pourvoyeuse de sociabilité et d'une identité collective, qui peuvent pousser l'individu à agir, au nom d'un intérêt matériel ou d'un idéal. C'est ce cadre qui nous permettra d'étudier les bénéfices ou externalités positives engendrés par l'engagement d'un président d'université, d'un responsable de bibliothèque ou d'une association étudiante dans des causes sociales, sociétales et environnementales. Les outils de mesure d'impact et la formalisation d'indicateurs, que nous aborderons par la suite, peuvent ainsi servir à rendre compte de l'apport concret induit par des actions menées au sein des bibliothèques.

### A. 1. 2 *Le paradigme sociologique*

Charles Tilly complète cette analyse par une approche sociologique et étudie la structuration sociale de l'action<sup>23</sup>. Il existe ainsi des répertoires d'action, dans lesquels peuvent s'inscrire les engagements individuels et collectifs. En effet, chaque groupe est porteur d'une sociabilité organisationnelle, et vient créer un sentiment d'appartenance par rapport à un groupe. Dans le cas des organisations publiques, le sentiment d'appartenance à un groupe se définit par plusieurs éléments (le statut, le cadre de l'activité, le travail dans l'intérêt général).

Les actions féministes, écologistes et étudiantes s'inscrivent pour Alberto Melucci<sup>24</sup>, dans de nouveaux répertoires d'action, qui seraient liés à l'identité des acteurs, qui ne se revendiquent plus d'une seule classe sociale. Les répertoires d'action « traditionnels » sont pour lui le vote, le militantisme, la manifestation. Les nouveaux répertoires, en lien avec les nouveaux mouvements sociaux, sont liés à une augmentation du niveau de compétence politique des acteurs pour lesquels l'objectif est d'influencer la prise de décision politique. L'espace – physique ou symbolique – de la bibliothèque permet en effet d'imaginer l'encouragement de l'expression personnelle, des échanges d'expériences et la constitution de nouvelles agoras, ou de la penser comme une nouvelle place civique.

### A. 1. 3. *Le paradigme philosophique*

Enfin, l'engagement et les formes de mobilisation peuvent également s'étudier sous l'angle de l'impératif moral de la participation à la vie politique. Sartre<sup>25</sup> et Camus<sup>26</sup> soulignent ainsi la nécessité de s'engager et considèrent que l'absence d'engagement est déjà un engagement. Levinas<sup>27</sup> considère lui que le visage d'autrui nous fait prendre conscience de notre devoir à son égard et de la nécessité de s'engager pour le défendre. L'éthique peut donc être considérée comme une philosophie de l'action individuelle, où l'engagement est une forme d'action. Le besoin de croire en l'objectivité et l'universalité

<sup>21</sup> C'est le paradoxe d'Olson, Olson Mancur, *Logique de l'action collective*, trad. par Mario Levi, UBlire. Fondamentaux (Bruxelles: Éditions de l'université de Bruxelles, 2011).

<sup>22</sup> Et ce, d'après Rousseau, *Du contrat social*, 1762/21/05/2021 19:21:00, Livre II, Chapitre 2.1 : La première et la plus importante conséquence des principes ci-devant établis, est que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun ; car, si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le lien social ; et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée »

<sup>23</sup> Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley, Reading Mass, 1978.

<sup>24</sup> Alberto Melucci, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Lien social et Politiques*, n° 75 (2016): 173-90. <https://www.erudit.org/en/journals/lsp/2016-n75-lsp02493/1036303ar/>

<sup>25</sup> Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Folio Essais, 1996.

<sup>26</sup> Albert Camus, *L'homme révolté*, Gallimard, Folio Essais, 1985.

<sup>27</sup> Emmanuel Levinas, *Éthique et infini*, Le livre de Poche, Biblio Essais, 1984.



de nos sentiments moraux conduit à l'action, dans l'optique d'une forme de progrès. Pour autant, cette simple affirmation ne permet pas d'entraîner automatiquement l'action.

On peut par exemple se poser la question de la baisse de participation à la vie politique alors que le devoir à l'égard d'autrui théorisé par les philosophes n'a pas disparu au cours des dernières décennies. Jacques Ion<sup>28</sup> dresse le constat d'une baisse de participation à la vie politique mais souligne l'émergence d'une nouvelle conception de l'adhésion et des formes de sociabilité : le « je » s'affirme par rapport au « nous » qui avait prédominé les mouvements sociaux du XIXe et XXe siècle. Il constate le développement de la « multi-appartenance associative », c'est-à-dire d'adhésions multiples et éclatées, au centre desquelles se trouve l'amélioration des conditions de vie. Il souligne ainsi l'importance de l'action locale et individuelle pour des causes qui se définissent à l'échelle mondiale<sup>29</sup>. Pour les bibliothèques, cela implique de se demander s'il faut inscrire son action dans une éthique spécifique, et comment la définir.

De ce fait, l'engagement peut en réalité constituer une opportunité de définir (ou redéfinir) une éthique professionnelle, au service d'idéaux d'une forme de progrès social ou environnemental. Dans cette optique, le développement durable permet la formalisation d'un cadre de référence capable de s'articuler avec les différentes facettes de l'engagement évoquées.

## A. 2 Le développement durable, un cadre contemporain pour l'engagement

Les diverses approches théoriques de l'engagement permettent de penser l'action comme résultant d'un arbitrage individuel ou collectif pour faire progresser une cause. Nous nous proposons de confronter ces composantes à la notion de développement durable. Bien qu'il s'agisse d'un cadre d'engagement parmi d'autres, sa nature englobante permet aux acteurs de penser leur responsabilité, ce qui justifie le parti pris de ce mémoire. Le cadre du développement durable est d'ailleurs aujourd'hui largement utilisé par les acteurs publics, à l'instar des universités<sup>30</sup>.

Le rapport Bruntland (1987) définit le développement durable comme : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »<sup>31</sup>. L'économiste René Passet formalise l'existence de trois piliers que sont l'environnement, le social et l'économie<sup>32</sup>. En ce qu'il propose une certaine organisation de la vie en société, le développement durable constitue un projet politique qui nécessite l'engagement du plus grand nombre. Les bibliothécaires, en tant que professionnels de l'information, peuvent ainsi jouer un rôle spécifique.

<sup>28</sup> Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Enjeux de société (Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997).

<sup>29</sup> C'est cette éthique que nous étudierons dans la troisième partie de ce mémoire, en interrogeant la nature d'une éthique professionnelle dans les bibliothèques.

<sup>30</sup> Comme nous le verrons dans la partie B de ce premier chapitre.

<sup>31</sup> « Rapport Bruntland - Notre avenir à tous », Chapitre 2 « Vers un développement durable », p. 40

<sup>32</sup> René Passet, *L'Économie et Le Vivant*, Economica (programme ReLIRE), Hors collection, 1996, <https://www.cairn.info/1-economique-et-le-vivant--9782717831047.htm>.

### A. 2. 1 L'engagement en faveur du développement durable ...

A l'origine de la formalisation du développement durable, se trouve le rapport Bruntland, qui expose la nécessité de recourir à la participation (*voice*) plutôt que la défection (*exit*), au risque d'exposer les générations futures à des conditions de vie insoutenables et dangereuses. Agir à l'encontre ou en faveur du développement durable a des conséquences sur les conditions de vie des populations futures, et implique donc une responsabilité, individuelle ou collective. L'organisation capable d'avoir un impact, telle qu'Hirschmann l'entend devient alors mondiale. Le bénéfice tiré de l'engagement, partagé également à l'échelle globale, pose toutefois le problème de la temporalité. La théorie de la préférence temporelle<sup>33</sup> – à savoir que l'individu va avoir une préférence subjective pour les biens dont il peut jouir dans le présent, plutôt que des biens ultérieurs, même si les quantités sont plus importantes – renforce le risque d'inaction des individus.

Pour encourager l'engagement en faveur du développement durable, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, émanation de l'ONU a souhaité créer une sociabilité organisationnelle en créant de nombreux cadres d'action globaux au cours des 40 dernières années et permettent aux acteurs institutionnels de penser leur engagement. L'Agenda 21<sup>34</sup>, adopté en 1992, définit dans 40 chapitres les secteurs où le développement durable peut s'appliquer et introduit pour la première fois une conception large du développement durable. Chaque acteur, qu'il s'agisse d'un pays, d'une collectivité ou d'une ville est invité à créer son propre agenda 21<sup>35</sup>. Les objectifs du millénaire pour le développement, adoptés dans la continuité en l'an 2000 par les 193 États membres de l'ONU, sont quant à eux répartis en 8 domaines (objectifs fixés pour 2015) et couvrent également des domaines économiques, sociaux et environnementaux. Enfin, les 17 objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 par l'ONU prennent la suite des objectifs du millénaire. Ils tirent leur légitimité de leur universalité et constituent de ce fait un projet politique d'ensemble, touchant à l'organisation profonde des sociétés et des rapports humains. Ils sont un répertoire d'action clairement établi, permettant de susciter la dynamique sociologique de l'engagement.

Enfin, s'ils ne possèdent pas de caractère juridiquement contraignant, ces cadres s'inscrivent dans « la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous »<sup>36</sup>, venant conforter la dimension philosophique de l'engagement et le besoin de croire l'universalité de ses sentiments, dans une logique de progrès continu. L'engagement en faveur du développement durable devient un moyen de questionner l'éthique de l'action. Le lien entre éthique et développement durable a été interrogé lors d'une journée d'études, organisée par l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) en 2010. Pascal Ponsart expose ainsi que :

L'éthique s'appuie sur une réflexion intellectuelle, faite de savoirs, de raisonnements, de procédures. Cette réflexion éthique est nécessaire pour nous

<sup>33</sup> André Lapiéd et Olivier Renaud, « Modèles de décision intertemporels et temps subjectivement perçu », *Economia [En ligne]*, n° 7-2 (2017): 201-17. <http://journals.openedition.org/oeconomia/2714>.

<sup>34</sup> Selon Edwin Zaccai, les circonstances politiques sont particulièrement favorables à l'émergence d'un tel cadre en 1992 : « La conférence de Rio jouit d'un contexte qui lui sera très favorable. La chute du mur de Berlin fin 1989 signe l'espoir de disposer de « dividendes de la paix » qui permettraient de réorganiser un développement mondial, fortement inspiré de principes du néolibéralisme », Edwin Zaccai, *Vingt-cinq ans de développement durable, et après ?*, Presses Universitaires de France, Développement durable et innovation institutionnelle, 2015., p.21

<sup>35</sup> United Nations Conference on Environment & Development et Rio de Janeiro, Brazil, « Agenda 21 », 3 juin 1992, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>.

<sup>36</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

aider à agir dans le monde. C'est à cette conception de l'éthique que renvoie l'intitulé de cette journée : l'éthique comme concept pour l'action<sup>37</sup>

L'éthique est donc un outil pour l'action, qui est elle-même un préalable à l'engagement. L'éthique intervient donc en amont, dans le processus décisionnel pouvant mener à un engagement en faveur d'une cause établie comme juste et universelle. L'individu qui agit se sent responsable vis-à-vis des générations futures, dont il souhaite préserver – voire améliorer – la qualité de vie.

A partir de ce cadre, il est possible de s'interroger sur le rôle plus spécifique que peuvent jouer les bibliothécaires, en tant qu'individus aux compétences spécifiques agissant dans un cadre global.

### ***A. 2. 2 Donner accès à l'information, un engagement citoyen primordial au service du développement durable***

Le développement durable induit des dynamiques complémentaires : il promeut l'existence d'une identité collective et peut en ce sens être considéré comme un nouvel humanisme. Il avance l'existence de biens publics mondiaux, qui sont non-rivaux (la consommation de ce bien par un individu n'empêche pas sa consommation par un autre) et non-exclusifs (personne n'est exclu de la consommation de ce bien, qui à la disposition de chacun). Le développement durable est la synthèse de différentes générations de droits : ceux de la première génération (droits civils et politiques), de la deuxième génération (droits économiques, sociaux et culturels) et de la troisième génération (droits de solidarité)<sup>38</sup>. L'accès à l'information répond aux caractéristiques d'un bien public mondial, comme le souligne le docteur Bruce Jenks, ancien membre du Programme des Nations unies pour le développement : « la création du savoir, la connectivité universelle et l'accès aux informations sont des biens publics par excellence »<sup>39</sup>.

L'accès à l'information constitue par ailleurs l'un des piliers fondamentaux de l'action de toutes les bibliothèques, comme le rappellent les signataires de Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement de 2014 :

Nous soussignés, signataires de la présente déclaration, estimons que l'amélioration de l'accès à l'information et aux connaissances à tous les niveaux de la société, associée à la disponibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC), contribue à favoriser le développement durable et à améliorer la vie des gens<sup>40</sup>

L'accès à l'information est une notion englobante, qui peut à la fois servir de prisme pour l'engagement de tous les bibliothécaires, quel que soit le type de bibliothèque dans lequel ils exercent leurs fonctions, et en même temps couvrir un champ d'action aussi large que l'ensemble des 17 objectifs de développement durable proposés par l'ONU.

<sup>37</sup> Pascal Ponsart, « Éthique et développement durable : deux concepts pour l'action », *IFORE éd., Éthique et développement durable*, L'Harmattan, 2010, 13-20. <https://www.cairn.info/ethique-et-developpement-durable--9782296109063-page-13.htm>, p. 13

<sup>38</sup> <https://www.coe.int/fr/web/compass/the-evolution-of-human-rights>

<sup>39</sup> Bruce Jenks, « Les Nations unies et les biens publics mondiaux : contributions historiques et défis à venir », *International Development Policy / Revue internationale de politique de développement*, n° 3 (1 avril 2012), <https://doi.org/10.4000/poldev.947>.

<sup>40</sup> « Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement ». Août 2014. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64676-declaration-de-lyon-sur-l-acces-a-l-information-et-au-developpement.pdf>, p. 1

### A. 2. 3 Les agents des bibliothèques, des info-entrepreneurs

Les agents des bibliothèques universitaires sont des spécialistes de l'accès à l'information et ont à leur disposition de nombreux outils pour toucher leurs publics : leur espace, leur politique documentaire, leur interaction avec le monde de la recherche, les formations, l'animation et la programmation culturelle ou encore l'accompagnement administratif. Comme le souligne Marc Martinez, président de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires, l'autonomisation constitue une opportunité pour les bibliothécaires, celle de valoriser leurs compétences au service de la communauté universitaire :

C'est, pour nous bibliothécaires, une chance à saisir pour mettre à profit et plein usage les compétences et expertises en maîtrise de l'information, en médiation et accès aux savoirs, en construction critique des connaissances qui y sont rassemblées et permettre aux universités de former des étudiants, des chercheurs, des citoyens, en fin de compte, capables de se saisir des enjeux de la société de l'information dans laquelle nous vivons désormais, d'en percevoir les risques d'aliénation comme d'y faire fructifier les chances de développement humain<sup>41</sup>

La bibliothèque peut agir sur trois niveaux à destination des publics : elle peut mettre à disposition des données à travers ses fonds et des dispositifs de médiation culturelle ; elle peut être une interface, un lieu physique ou virtuel de rassemblement ; enfin elle peut devenir elle-même productrice de contenus. Les bibliothèques peuvent s'appuyer sur un ensemble de compétences personnelles et interpersonnelles, autour desquels peuvent s'élaborer des projets de développement (individuels ou collectifs), dès lors que les agents deviennent des « info-entrepreneurs », notion introduite par Jean-Philippe Accart :

L'argument principal sur lequel repose ce concept de « conseiller en information » est le travail de collaboration qui se développe entre l'utilisateur et le professionnel de l'information (...). D'aucuns vont développer ce concept en se positionnant comme conseiller du savoir (*knowledge counselor*) afin d'offrir des solutions à partir de diagnostics documentaires, d'analyses, et donc d'expertises<sup>42</sup>

En favorisant l'accès à l'information, la bibliothèque peut devenir une agora ou un forum, c'est-à-dire un lieu d'échanges et de débats. Gerald R. Beasley, bibliothécaire à l'université de Cornell aux États-Unis, propose quatre moyens pour que les bibliothèques contribuent à atteindre les objectifs du développement durable : en soutenant la recherche, en donnant accès aux ressources, en s'alignant sur les actions de développement durable menées par les universités et par les étudiants et enfin, en se faisant un lieu d'échanges et de concrétisation des débats :

Fourthly, I believe academic libraries have a responsibility and opportunity to communicate and advocate for the SDGs in their communities. Universities are great places for encountering new ideas, and the best place on campus to do that is the library. Every student, as well as every faculty and staff member, should have the opportunity to learn more about the United Nations and its 17 SDGs through

<sup>41</sup> François Cavalier et Martine Poulain, *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, Editions du Cercle de la Librairie (Editions du Cercle de la Librairie, 2015), <https://www.cairn.info/bibliotheques-universitaires-nouveaux-horizons--9782765414698.htm>, p.56

<sup>42</sup> Jean-Philippe Accart, « Bibliothécaires : des entrepreneurs en devenir ? Quelles orientations du métier pour un rôle social », *Bibliothèque(s)*, n° 92-93 (juin 2018) : 47-51. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>, p. 48

the academic library. We can do this by using our websites and public spaces to bring attention to them<sup>43</sup>.

Quatrièmement, je crois que les bibliothèques universitaires ont la responsabilité et l'opportunité de communiquer en faveur des ODD dans leur communauté. Les universités sont des lieux formidables d'échange et de débats d'idées, et le meilleur endroit pour ce faire est la bibliothèque. Chaque étudiant et chaque membre du personnel devrait avoir la possibilité d'apprendre plus sur les ODD des Nations Unies grâce à la bibliothèque universitaire. Nous pouvons faire cela en utilisant nos sites internet et nos espaces d'accueil pour mettre la lumière sur ces enjeux.

\* \* \*

Pour tendre vers un fonctionnement économique, social et environnemental compatible avec développement durable, l'engagement du plus grand nombre d'acteurs est nécessaire. Le rôle spécifique que peuvent jouer les bibliothécaires, en tant que spécialistes de l'information peut prendre son sens dans la formalisation d'une responsabilité commune à l'égard des publics et des bibliothèques elles-mêmes, en tant qu'institutions capables de s'interroger sur leur rôle. S'engager, c'est d'une certaine manière s'estimer responsable de pouvoir modifier une situation jugée non satisfaisante. Les composantes économiques, sociologiques et philosophiques de l'engagement renvoient chacune à des formes de responsabilité, qui s'articulent à la fois dans une logique d'intérêt individuel et collectif.

---

<sup>43</sup> Gerald Beasley, « Four things academic libraries can do for the United Nations' Sustainable Development Goals », *Views from the Library, Cornell University Library* (blog), 23 septembre 2019, <https://blogs.cornell.edu/viewsfromthelibrary/2019/09/23/four-things-academic-libraries-can-do-for-the-united-nations-sustainable-development-goals/>.

## **B. LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES, UN NOUVEAU PRINCIPE D'ACTION**

La responsabilité de l'État et de ses administrations envers les citoyens est un concept ancré historiquement et juridiquement en France, comme en témoigne l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : « La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». La responsabilité implique en effet une forme de redevabilité, de la part de celui qui est responsable vers ceux qui sont les récipiendaires de son action.

Pourtant la formalisation de la responsabilité sociale des institutions, avec des textes de loi ou de communication institutionnelle semble être une dynamique récente qui s'appuie sur un cadre institutionnel et légal en pleine expansion. L'exemplarité est une notion de plus en plus employée par l'État qui vient compléter l'analyse, en ce qu'elle peut permettre de penser l'horizon de la responsabilisation des institutions, aussi bien sur le plan moral que sur le plan légal (B.1). Ces deux notions peuvent dès lors s'appliquer aux universités et aux bibliothèques universitaires, qui se les approprient à leur façon en utilisant diverses méthodes d'objectivation et d'évaluation (B.2).

### **B. 1 La formalisation de la responsabilité sociale et sociétale des institutions, une dynamique récente**

#### ***B. 1. 1 Responsabilité ou exemplarité des institutions ?***

Si les définitions strictes des concepts de responsabilité et d'exemplarité se distinguent sur le plan de la temporalité d'action, l'utilisation qui est faite aujourd'hui des deux termes prête parfois à confusion.

La responsabilité est « l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes du fait du rôle, des charges qu'elle doit assumer et d'en supporter toutes les conséquences »<sup>44</sup>. Si la responsabilité peut être morale, il s'agit également d'une notion juridique, particulièrement importante en droit public : on dit que l'administration est responsable, dès lors qu'elle s'engage à réparer les conséquences de ses actes. L'exemplarité se dit de « ce qui peut être cité en exemple, en modèle à imiter »<sup>45</sup>. Dans le champ philosophique, elle se définit comme un « modèle dont se sert une cause efficiente douée d'intelligence, lorsqu'elle exerce son influence en vue de produire un effet déterminé »<sup>46</sup>. L'institution exemplaire occupe donc une place particulière, en ce qu'elle instaure des règles de fonctionnement inédites, et qui ont pour but d'être reproduites et généralisées, du fait de l'effet positif qu'elles produisent sur les autres structures. L'exemplarité peut s'appliquer à toutes les composantes de l'institution, qu'il s'agisse du personnel administratif, des enseignants, des chercheurs ou des étudiants dans le cas de l'université. Cette définition de l'exemplarité suppose enfin une adéquation entre l'action menée et les attentes morales et éthiques contemporaines, comme en témoigne l'émergence même du concept « d'État exemplaire ». Mettre l'accent sur l'exemplarité de l'État et la transparence de son action

<sup>44</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/responsabilit%C3%A9#:~:text=1.,en%20supporter%20toutes%20les%20cons%C3%A9quences.>

<sup>45</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/exemplaire>

<sup>46</sup> *Ibid*



constitue également un moyen de lutter contre la défiance<sup>47</sup> – ou perte de confiance – envers les institutions, qui remet en question leur légitimité à agir. En d'autres termes, la responsabilité implique un engagement, quand l'exemplarité est un état que l'on peut atteindre, après s'être engagé et s'être montré (effectivement) responsable.

Au-delà de ces définitions théoriques, l'usage effectif qui est en fait rend la distinction plus floue. Pour essayer de définir effectivement le concept de responsabilité, il est intéressant de se tourner vers les entreprises, qui ont créé un cadre structurant leur action autour de la notion de « responsabilité sociétale ». La norme ISO 26000 publiée en 2010 établit les lignes de la responsabilité sociétale en entreprise (RSE). Celle-ci est définie comme : la responsabilité d'une organisation (2.12), vis-à-vis des impacts (2.9) de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement (2.6) se traduisant par un comportement éthique (2.7) et transparent qui :

- Contribue au développement durable (2.23), y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- Prend en compte les attentes des parties prenantes (2.20) ;
- Respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement (2.11) ;
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation (2.12) et mis en œuvre dans ses relations.

Cette définition comprend donc à la fois des dimensions opérationnelles, éthiques et organisationnelles. L'évaluation peut être effectuée en interne par l'entreprise par le biais d'un service dédié, ou bien par une entreprise externe, qui réalise un audit des actions menées. L'Afnor a elle-même fait le lien avec le développement durable, déclarant que « l'ISO 26000 [est] un tremplin universel pour viser les [Objectifs du développement durable]<sup>48</sup> » et a créé le Label engagé RSE<sup>49</sup>. Au niveau légal, l'article 225 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement<sup>50</sup>, dite loi Grenelle II généralise l'application de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale par les entreprises. L'impact social et environnemental de leurs activités doit figurer dans un rapport de gestion. En outre, la RSE a également fait l'objet d'une réflexion au niveau européen : la Commission européenne a publié un guide en 2011, un livre vert en 2017<sup>51</sup> puis en 2019<sup>52</sup>. Enfin, la corrélation entre la performance financière d'une entreprise et son volontarisme en termes de responsabilité sociale est positive<sup>53</sup>. La loi PACTE de 2019 permet ainsi aux entreprises de préciser leur « raison d'être » et de faire valoir leur politique RSE<sup>54</sup>. Le cadre national et international est donc régulièrement actualisé, et fait l'objet d'une attention encore limitée mais croissante, aussi bien de la part des décideurs que dans l'opinion publique<sup>55</sup>.

<sup>47</sup> Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF, 2009-2019 : la crise de la confiance politique. Mots-clés de l'état d'esprit des français : lassitude, méfiance, morosité

[https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/CEVIPOF\\_confiance\\_10ans\\_CHEURFA\\_CHANVRIL\\_2019.pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/CEVIPOF_confiance_10ans_CHEURFA_CHANVRIL_2019.pdf)

<sup>48</sup> <https://www.afnor.org/actualites/iso-26000-tremplin-universel-odd/>

<sup>49</sup> [https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse?\\_ga=2.124721165.607062072.1600436728-246980927.1600436728](https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse?_ga=2.124721165.607062072.1600436728-246980927.1600436728)

<sup>50</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000022471678](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000022471678)

<sup>51</sup> Commission européenne, « Livre vert – Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises », 2001, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52001DC0366>.

<sup>52</sup> <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/34482>

<sup>53</sup> Pascal Ory et Jean-Luc Petitjean, « RSE et performance financière : une approche par la communication des entreprises », *La Revue des Sciences de Gestion* 267-268, n° 3-4 (2014) : 69-78. <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2014-3-page-69.htm>.

<sup>54</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038496102/>, article 176

<sup>55</sup> Selon un sondage de l'IFOP mené en 2019, 33% des personnes majeures interrogées en ont entendu parler mais une majorité (55%) de ceux qui connaissent déclarent s'y intéresser. Même si elle est encore largement considérée comme difficile à s'approprier (4% la jugent accessible), elle revêt des connotations positives (« utile », « morale »).

Du côté de l'État et des institutions, une réflexion a été menée en parallèle sur la notion d'État exemplaire. Celle-ci apparaît pour la première fois lors du sommet de la Terre à Johannesburg<sup>56</sup>, le 28 décembre 2002. Cette expression est par la suite reprise dans la stratégie nationale de développement durable de 2003<sup>57</sup>, puis dans la loi fixant les orientations de la politique énergétique (dite loi POPE)<sup>58</sup> et enfin dans la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 :

L'État doit, comme toute collectivité publique, tenir compte dans les décisions qu'il envisage de leurs conséquences sur l'environnement, notamment de leur part dans le réchauffement climatique et de leur contribution à la préservation de la biodiversité, et justifier explicitement les atteintes que ces décisions peuvent le cas échéant causer (...). L'État prendra les mesures nécessaires pour que les projets de loi soient présentés avec une étude de l'impact des dispositions législatives projetées, tant économique et social qu'environnemental<sup>59</sup>.

Il est intéressant de noter que cette définition n'établit pas de distinction claire entre la responsabilité et l'exemplarité : ces deux postures impliquent le fait d'assumer les conséquences de ses actions. Comme le précise Emmanuelle Deschamps<sup>60</sup>, maître de conférences en droit public, la notion d'exemplarité s'applique à l'ensemble de la vie publique – qu'elle soit politique et administrative – et pas uniquement aux services publics. Dès lors, elle concerne également les individus qui la constituent et la font fonctionner, que sont les agents publics. L'état exemplaire est donc composé d'une dimension stratégique et d'une dimension opérationnelle<sup>61</sup>, sur un modèle très similaire à celui de la RSE précédemment défini.

Enfin, sur le terrain de la responsabilisation, l'État s'inspire des bonnes pratiques portées par les entreprises, tout en valorisant la notion d'exemplarité. Dans un rapport public remis au gouvernement en juin 2013, les inspecteurs généraux Lydia Brovelli, Xavier Drago et Eric Molinié ont fait 20 propositions pour renforcer la démarche de responsabilité sociale des entreprises. La proposition 3, intitulée « Passer des intentions aux actes en matière d'État exemplaire » expose ainsi que :

(...) pour jouer un rôle d'entraînement et d'influence sur les pratiques des acteurs privés, les administrations devraient d'abord s'appliquer à elles-mêmes une stratégie claire, ambitieuse et mesurable de performance extra-financière<sup>62</sup>.

---

<https://www.ifop.com/publication/le-regard-des-francais-sur-la-rse-et-leur-appropriation/>

<sup>56</sup> Il s'agit du quatrième Sommet mondial du développement durable, le premier ayant eu lieu à Stockholm en 1972. La notion d'exemplarité n'est née que 30 ans plus tard, il est donc possible de considérer l'exemplarité comme émanant du développement durable.

<sup>57</sup> Programme d'action, IV « État exemplaire, recherche et innovation », [http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0055/Temis-0055105/16372\\_2008\\_1.pdf](http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0055/Temis-0055105/16372_2008_1.pdf)

<sup>58</sup> « L'État, ses établissements publics et les entreprises publiques nationales mettent en œuvre des plans d'action exemplaires aus si bien dans la gestion de leurs parcs immobiliers que dans leurs politiques d'achat de véhicules », article 3 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000813253/#:~:text=III.en%20demeure%20d'en%20acqu%20C3%A9rir.&text=%2D%20Les%20personnes%20qui%20ne%20respectent.un%20versement%20au%20Tr%C3%A9sor%20public.>

<sup>59</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000020949569?r=YalgpyvCEB](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000020949569?r=YalgpyvCEB)

<sup>60</sup> Emmanuelle Deschamps, « L'état exemplaire : slogan ou nouveau principe ? », *Revue française d'administration publique*, 143, n° 3 (mars 2012): 829-45. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2012-3-page-829.htm>

<sup>61</sup> D'autres initiatives ont vu le jour au niveau intergouvernemental pour promouvoir la prise de décision transparente et concertée, comme le *Partenariat pour un gouvernement ouvert*. La France s'est engagée: « Pour une action publique transparente et collaborative, plan d'action national pour la France, 2018-2020 » (2e plan), <https://www.opengovpartnership.org/>

<sup>62</sup> Lydia Brovelli, Xavier Drago, et Eric Molinié, « Rapport: Responsabilité et performance des organisations », 2013, <https://www.economie.gouv.fr/files/rapport-brovelli-drago.pdf>, p. 17



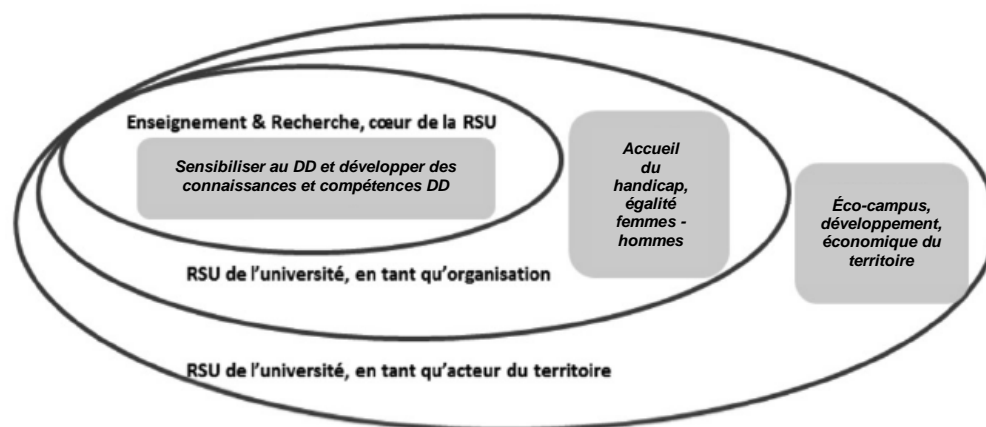
Afin de rester au plus proche de la terminologie employée par les universités, qui ont créé la Responsabilité sociale des universités (RSU), c'est la notion de responsabilité qui continuera à être mobilisée dans la suite de ce mémoire.

### B. 1. 2 La responsabilité des universités : entre excellence et rôle social

L'analogie entre les administrations publiques et les entreprises permet donc également d'appliquer le raisonnement de la responsabilité sociale des entreprises aux universités : telle une entreprise, l'université a une raison d'être, un patrimoine, un potentiel productif et des produits que sont les formations, un environnement concurrentiel ainsi qu'une clientèle variée, composée d'étudiants, d'entreprises, parfois de collectivités<sup>63</sup>. On peut ainsi parler de responsabilité sociale des universités (RSU). Leur champ d'action est à la fois celui de la formation, mais aussi de sa propre organisation et de ce qu'elle représente sur un territoire donné. La notion d'exemplarité est quant à elle, en revanche, peu mobilisée pour parler des universités.

Figure 1

Différents niveaux de RSU et exemples de sujets associés à chacun de ces niveaux



Source : Gildas Barbot et Jean-Yves Juban, « L'université peut-elle porter une conception renouvelée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) », *La responsabilité sociétale des écoles de management en France*, Management & Sciences Sociales, n° 25 (décembre 2018), [https://www.researchgate.net/profile/Juban-Jean-Yves/publication/331220708\\_L%27universite\\_peut-elle\\_porter\\_une\\_conception\\_renouvelee\\_de\\_la\\_Responsabilite\\_Sociale\\_d%27Entreprise/links/5d52772f92851c9ba2eed8eb/Luniver-site-peut-elle-porter-une-conception-renouvelee-de-la-Responsabilite-Sociale-dEntreprise.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Juban-Jean-Yves/publication/331220708_L%27universite_peut-elle_porter_une_conception_renouvelee_de_la_Responsabilite_Sociale_d%27Entreprise/links/5d52772f92851c9ba2eed8eb/Luniver-site-peut-elle-porter-une-conception-renouvelee-de-la-Responsabilite-Sociale-dEntreprise.pdf). p. 19

Pour les établissements d'enseignement supérieur, une distinction peut être opérée en termes d'objectifs sociaux (c'est-à-dire donner accès au plus grand nombre) et sociétaux (c'est-à-dire permettre l'acquisition de compétences permettant aux individus d'être des citoyens responsables) comme le soulignent Laurent Cosnefroy, Philippe Parmentier, Bernard Hugonnier et Jean-Marie de Ketele :

Une excellence sociale et sociétale, c'est une excellence qui, par l'enseignement, la recherche et l'expertise qui en résulte, vise à donner à tous les étudiants, qui en ont le potentiel et la motivation, et sans exclure personne a priori, les moyens

<sup>63</sup>Jean-Francois Ory, Jean-Luc Petitjean, et Thierry Côme, « Plan vert des universités : plan stratégique ou outil de communication ? », *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, n° 21 (décembre 2016): 46-62. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs.>

d'atteindre leur propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun<sup>64</sup>

La réussite étudiante et la formation des citoyens aux enjeux de demain demeurent au cœur des actions de l'université, qui déploie de nombreux moyens pour y parvenir<sup>65</sup>. L'excellence sociétale devient alors un tout englobant et un horizon d'action pour les universités, en charge de former les citoyens de demain.

La circulaire interministérielle portée par le Premier ministre des « services publics écoresponsables »<sup>66</sup>, s'inscrit dans la continuité de la démarche de l'administration exemplaire, tout en valorisant son caractère participatif, par le biais de la valorisation de projets locaux. Parmi les services publics éco-responsables visés par la circulaire du Premier ministre, se trouvent les universités, entités publiques qui exercent des missions de service public définies dans le Code de l'Éducation, et contribuent notamment à la formation, la promotion sociale, la diffusion de la culture humaniste ou encore la coopération internationale. L'intégration des notions de développement durable est contemporaine à la création de la notion d'État exemplaire et l'arsenal législatif s'est progressivement renforcé et démultiplié sur ces sujets, mettant l'accent sur les attentes de la société envers les universités, dans la formation des futurs citoyens.

### ***B. 1. 3 Et la responsabilité des bibliothèques universitaires ?***

Si la notion de responsabilité semble pouvoir s'appliquer aux universités, qu'en est-il de la responsabilité des bibliothèques universitaires ? Pour reprendre l'analogie précédemment retenue, les bibliothèques universitaires ont également une raison d'être, un patrimoine, un potentiel productif et des produits, que sont les collections, physiques comme numériques, un environnement concurrentiel et une « clientèle » que sont tous les usagers de la bibliothèque.

Les bibliothèques universitaires, en tant que services rattachés à leur université, accompagnent les établissements d'enseignement supérieur dans leurs activités d'enseignement et de recherche<sup>67</sup>. Elles constituent ainsi des institutions au service de la formation des citoyens de demain et leur histoire est intrinsèquement liée aux évolutions et aux transformations des universités elles-mêmes :

L'histoire du système universitaire français (...) est marquée par plusieurs mouvements de recomposition du paysage d'ensemble : un rapprochement entre les universités, le secteur des grandes écoles et les organismes de recherche ; l'émergence de nouveaux dispositifs institutionnels ; une différenciation accrue sous le double effet de la prise en compte de la performance et de l'allocation sélective des ressources<sup>68</sup>.

La littérature sur la bibliothèque exemplaire, comme celle de la bibliothèque responsable, en tant qu'institution, est encore peu développée. Les publications

<sup>64</sup> Jean-Marie De Ketele et al., *Quelle excellence pour l'enseignement supérieur ?*, De Boeck, Pédagogies en développement, s. d.p. 25-26

<sup>65</sup> Il s'agit d'une part la communication gouvernementale et d'autre part la communication des universités elles-mêmes sur ce sujet, avec l'organisation d'ateliers, le déploiement de parcours de réussite, de réseaux d'entraide ...

<sup>66</sup> La circulaire du 25 février 2020 « Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables », prévoit vingt engagements répartis en différentes rubriques (mobilité, achats, alimentation, consommation d'énergie, économie circulaire et numérique responsable) : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/02/cir\\_44936.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/02/cir_44936.pdf)

<sup>67</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20545/les-bibliotheques-universitaires.html>

<sup>68</sup> François Cavalier et Martine Poulain, *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p.26

consacrées à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des universités n'étudient pas spécifiquement le rôle des bibliothèques dans ce mouvement.

L'Association des directeurs des bibliothèques universitaires et de la documentation, créée en 1974, s'intéresse à l'évolution de l'information scientifique et technique dans l'écosystème universitaire. L'ADBU reconnaît un « rôle sociétal fort » aux bibliothèques universitaires mais la documentation disponible en ligne ne développe pas spécifiquement quel peut être le rôle de la bibliothèque universitaire par rapport à la stratégie des universités en matière de responsabilité. Les sujets évoqués lors des derniers Congrès ou communications ont porté sur les sujets de formation, de science ouverte ou encore d'intelligence artificielle. La Science ouverte est une dynamique qui cherche à rendre accessible au plus grand nombre les données et les publications issues de la recherche scientifique. Les bibliothèques universitaires se sont largement investies dans la promotion de ce mouvement au cours des dernières années, en y dédiant des moyens considérables<sup>69</sup> mais la littérature n'étudie que très peu l'impact social (ou sociétal) de cette dynamique. Preuve que cette recherche est encore peu élaborée, mais mérite de s'y pencher, l'UNESCO mène un chantier de projet réflexif sur la façon dont la science ouverte peut contribuer au progrès social et constituer un véritable engagement citoyen :

By encouraging science to be more connected to societal needs and by promoting equal opportunities for all (scientists, policy-makers and citizens), Open Science can be a true game changer in bridging the science, technology and innovation gaps between and within countries and fulfilling the human right to science<sup>70</sup>

En encourageant la science à être plus en lien avec les besoins sociétaux, en promouvant des opportunités égales pour tous (scientifiques, décideurs publics et citoyens), la science ouverte peut changer la donne en faisant le pont entre la science, les technologies, les besoins d'innovation, au sein des pays et entre eux, pour répondre au droit humain à la science

En parallèle, un appel à proposition d'article pour un dossier de la revue « Communication, technologie et développement » sur le sujet « Science Ouverte et développement durable : processus démocratique d'engagement collectif et défis de la science » invite des chercheurs à interroger la notion d'engagement sur ce sujet, et les risques que cela comporte<sup>71</sup>, témoignant de l'importance de ce sujet. La science ouverte peut donc être considérée comme un des moyens d'atteindre les objectifs du développement durable.

Ce travail de recherche, développera quelques pistes de réflexion dans sa deuxième partie pour expliquer ce positionnement vis-à-vis du développement durable, tout en soulignant la grande diversité des initiatives menées. Différentes raisons peuvent être imaginées, mais la plus pertinente semble être que les bibliothèques constituent des services de soutien et d'appui à l'université et dépendent en ce sens des orientations décidées au niveau politique, dont la mise en œuvre reste relativement récente.

<sup>69</sup> Voir notamment les exemples cités dans le numéro 93 de la revue Ar(abes)ques, dans les universités de Lorraine, Lyon 3, Sorbonne université ou encore Montaigne, « Bibliothèques et science ouverte : Expérimenter de nouvelles formules », *Ar(abes)ques*, n° 93 (juin 2019), <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1460&file=1>.

<sup>70</sup> <https://en.unesco.org/science-sustainable-future/open-science>

<sup>71</sup> <https://journals.openedition.org/ctd/3388#tocto2n4>

Si les notions de responsabilité et d'exemplarité peuvent pleinement s'appliquer aux universités et aux bibliothèques universitaires sur le plan théorique, leur réalité effective peut demeurer encore difficile à établir, et fait l'objet d'un intérêt variable selon les structures. Pour objectiver la responsabilité, il convient de s'intéresser aux cadres nationaux et internationaux qui fixent des modèles pour l'évaluation.

## B. 2 Objectiver la responsabilité

### *B. 2. 1 L'émergence de cadres nationaux pour les universités : le plan Vert et le label Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS)*

Le développement durable est devenu le socle de référence de la responsabilisation des institutions. Un guide national « Principes et lignes directrices de la responsabilité sociétale des organismes publics » a par exemple été publié en 2011<sup>72</sup> et est destiné à servir de cadre de référence à la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable dans un établissement public ou une entreprise publique. Le développement durable est depuis 2009 inscrit au cœur du fonctionnement des établissements d'enseignement, notamment à travers l'élaboration d'un « Plan vert », conçu par la Conférence des Présidents d'universités (CPU) et des Grandes Écoles :

L'éducation au développement durable est portée par toutes les disciplines et intégrée au fonctionnement quotidien des établissements scolaires. Elle contribue, à travers ses dimensions éthiques et sociales, à la formation citoyenne [...]. Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un « Plan vert » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable [...] <sup>73</sup>.

Un premier référentiel<sup>74</sup> a été mis à disposition en 2010, qui liste 9 défis clés<sup>75</sup>, couvrant des problématiques sociales et environnementales. Ces défis sont ensuite ramenés à 5 axes en 2012, qui permettent de se positionner sur toutes les composantes stratégiques et opérationnelles de l'action des universités (stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial). Des notes allant de 1 à 5 permettent à l'université de se positionner pour chacune de ces variables. Il y a en tout 18 variables stratégiques et 44 opérationnelles. Pour chacun des axes, sont proposés des indicateurs (338 au total).

<sup>72</sup> Les principes et lignes directrices de la responsabilité sociétale des organismes publics du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011,

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CDDEP\\_Principes%20et%20lignes%20directrices%20de%20la%20RSOP.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CDDEP_Principes%20et%20lignes%20directrices%20de%20la%20RSOP.pdf), p. 3  
Par ailleurs, le développement durable est depuis 2013 inscrit dans les missions du service public de l'enseignement supérieur, à l'article L123-3 du Code de l'Éducation : « La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable »

<sup>73</sup> Article 55 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020949548/2009-08-06/>

<sup>74</sup> [https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU\\_EDU/0/8/189808-referentiel-cge-cpu-2012-fr-original.pdf](https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/0/8/189808-referentiel-cge-cpu-2012-fr-original.pdf)

<sup>75</sup> [https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DDD-plan\\_vert\\_amu.pdf](https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DDD-plan_vert_amu.pdf), p. 13 : Consommation et production durables

1. Société de la connaissance
2. Gouvernance
3. Changement climatique et énergies propres
4. Transports et mobilités durables
5. Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles
6. Santé publique, prévention et gestion des risques
7. Insertion sociale, démographie et immigration
8. Défis internationaux en matière de DD et pauvreté dans le monde

Dans la continuité de ce premier cadre légal et institutionnel, en 2015, est créé le label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) qui permet de valoriser les initiatives des universités<sup>76</sup> et d'en faire un véritable critère d'exemplarité. Les universités peuvent déposer des candidatures deux fois par an pour demander leur labellisation. Cinq niveaux d'évaluation sont établis par le Guide du dispositif de labellisation pour les candidats et auditeurs<sup>77</sup>. Cependant, cette labellisation reste encore marginale : sur les 83 universités étudiées, 12 sont labellisées à ce jour et 4 en font un objectif de court-terme.

Si certains précurseurs, comme l'université de Franche-Comté, membre du Club développement durable des établissements et des entreprises publiques<sup>78</sup>, rendait public son premier bilan carbone<sup>79</sup> dès 2008, l'accent sur les questions de développement durable a véritablement émergé au cours de la dernière décennie. À Sciences Po Paris, deux documents-cadres ont été en 2020, fixant un plan d'action pour les années 2020-2023 : une feuille de route intitulée « Enrichir et accroître l'écosystème de formation et de recherche sur les transformations planétaires »<sup>80</sup> et un plan d'action sur la transition écologique 2020-2023 pour un campus durable<sup>81</sup>. Ces documents s'inscrivent dans la continuité d'une initiative étudiante menée en 2015 « Climate Action : Make it work », à l'occasion de l'organisation de la COP21 à Paris et font suite à la remise du rapport de Bruno Latour, qui a présidé « un comité pour évaluer la nature, la forme et l'ampleur des enseignements et de la recherche face à l'urgence des transformations planétaires »<sup>82</sup> constitué en 2019. Le choix a été fait de mettre l'accent sur 3 axes : la formation, le campus et la sensibilisation des citoyens, ainsi que l'université l'explique dans un communiqué de presse et sur son site internet<sup>83</sup>.

À l'université de Bordeaux, la démarche est concrétisée en 2017, avec la publication d'un rapport sur la responsabilité sociétale de l'université de Bordeaux<sup>84</sup>. Initiée par le Président d'université et l'implication d'un enseignant-chercheur, la question de la responsabilité de l'institution est devenue un des axes essentiels de la politique de l'université. Cette impulsion a donné lieu à la mise en place d'une « charte de responsabilité sociétale » dans le cadre d'un plan stratégique à l'horizon 2025. L'université de Picardie Jules Verne a également publié une charte développement durable autour de 5 axes : Déplacements, Énergie, Déchets, Achats, Enseignement et Recherche<sup>85</sup> : l'objectif partagé est d'élaborer un document cadre commun, qui sera décliné dans chacun des services, et donc dans les bibliothèques universitaires. Certaines universités utilisent également le cadre des objectifs du développement durable, comme un critère d'attractivité. Le classement du Times Higher Education sur l'impact de

<sup>76</sup> Selon la page internet dédiée <https://www.label-ddrs.org/>, « le label DD&RS permet de :

- Valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés

<sup>77</sup> Guide de compétences DDRS, CPU et Conférence des grandes écoles, Juin 2016

<https://www.iddlab.org/data/sources/users/1215/docs/guide-de-compences-ddrs092016.pdf>

<sup>78</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/club-developpement-durable-des-etablissements-et-entreprises-publics>

<sup>79</sup> [https://www.actu-environnement.com/ae/news/universite\\_franche\\_comte\\_besancon\\_bilan\\_carbone\\_4630.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/news/universite_franche_comte_besancon_bilan_carbone_4630.php4)

<sup>80</sup> [https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Ecologie\\_plan%20formation\\_recherche\\_FR.pdf](https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Ecologie_plan%20formation_recherche_FR.pdf)

<sup>81</sup> [https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Plan%20action%20transition%20ecologique\\_sciencespo\\_2020\\_FR.pdf](https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Plan%20action%20transition%20ecologique_sciencespo_2020_FR.pdf)

<sup>82</sup> <https://sudsciencespo.files.wordpress.com/2020/02/rapport-du-comitecc81-precc81sidecc81-par-bruno-latour-nov-2019.pdf>

<sup>83</sup> Voir notamment le petit guide pratique « Zéro fossile » publié en novembre 2020 :

<https://www.sciencespo.fr/students/fr/actualites/transition-ecologique-sciences-po-lance-un-programme-d-action-3-ans.html>

<sup>84</sup> Définition et pilotage de la responsabilité sociétale à l'université de Bordeaux, remis à Monsieur Manuel Tunon de Lara en mars 2017

<sup>85</sup> [https://www.u-picardie.fr/medias/fichier/charte-dd-v23-fev\\_1457013713452-pdf](https://www.u-picardie.fr/medias/fichier/charte-dd-v23-fev_1457013713452-pdf)



développement durable classe la première université française, l'université Aix-Marseille, à la 20e position au classement général sur 766<sup>86</sup>.

La sincérité de ces démarches est toutefois parfois questionnable. En étudiant le cas de trois universités engagées dans le Plan vert, Jean-François Ory, Jean-Luc Petitjean et Thierry Côme distinguent trois modèles qui montrent que les stratégies ne sont pas toujours efficaces : « l'université A : la communication comme enjeu de performance », « l'université B : un outil facilitateur du dialogue avec les parties prenantes » et « l'université C : un ersatz de plan stratégique »<sup>87</sup>. On peut également se demander quels bénéfices l'université tire concrètement de la mise en œuvre de ces stratégies, et dans quelle mesure le label DD&RS constitue une incitation efficace à l'exemplarité.

Par ailleurs, la gestion administrative sous l'angle du développement durable pose question. Jean-François Boudet étudie l'action de l'État dans plusieurs volets (les achats, les mesures dites « d'écoresponsabilité » et la responsabilité sociale) mis en regard avec les indicateurs, qu'il juge restrictifs en termes de moyens mis à disposition :

La sévérité des indicateurs – qui sera grandissante dans les prochaines années – pèse alors sur le quotidien des agents publics qui doivent faire autant avec moins [...] Il s'agit ni plus ni moins d'une politique de rationalisation des dépenses publiques qui mériterait un débat certainement plus réfléchi<sup>88</sup>

En effet, la mise en œuvre de la politique de l'état exemplaire est contemporaine de l'application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001. Dès lors, d'autres impératifs que ceux associés au développement durable peuvent venir brouiller la représentation de l'exemplarité à la fois pour l'institution mais également pour les personnels, qui sont les premiers concernés par les impératifs de performance.

Cependant, ces cadres d'action concernent les universités de manière globale, mais ne s'intéressent pas spécifiquement à l'impact de leurs bibliothèques. Ces dernières peuvent néanmoins s'appuyer sur d'autres modèles internationaux, qui peuvent être utilisés comme des cadres d'évaluation et de mesure de l'action publique. Les bibliothèques engagées mobilisent ces cadres, créés au cours des quarante dernières années, comme nous l'avons vu en première partie (Agenda 21, Agenda 2030).

## ***B. 2. 2 Les cadres d'action du développement durable utilisés par les bibliothèques engagées***

<sup>86</sup> [https://www.timeshighereducation.com/impactrankings#!/page/0/length/25/sort\\_by/rank/sort\\_order/asc/cols/undefined](https://www.timeshighereducation.com/impactrankings#!/page/0/length/25/sort_by/rank/sort_order/asc/cols/undefined)

Les classements sont également déclinés pour chacun des objectifs de développement durable. Ce sont les universités qui choisissent de s'inscrire pour être considérées dans le classement. La méthodologie de calcul s'appuie sur différentes métriques sur une durée de 3 ans (les publications en lien avec les ODD, les diplômes délivrés) et est déclinée pour chaque ODD. Par exemple, pour l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes, le calcul se base sur la nature des publications (27%), la proportion de primo-arrivantes dans les universités (15,4%), les mesures spécifiques pour les femmes pour l'accès aux études (15,4%), la proportion de chercheuses (15,4%), la proportion de femmes recevant un diplôme (11,5%), les politiques mises en œuvre au sein de l'université (11%).

<sup>87</sup> Jean-François Ory, Jean-Luc Petitjean, et Thierry Côme, « Plan vert des universités : plan stratégique ou outil de communication ? », *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, n° 21 (décembre 2016): 46-62 Ory, Petitjean, et Côme, « Plan vert des universités ».

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs.>

<sup>88</sup> Jean-François Boudet, « La gestion publique au prisme du développement durable : l'« administration exemplaire » », *Politiques et management public*, n° Vol 28/4 (15 décembre 2011), <http://journals.openedition.org/pmp/4502>.

Parmi ces cadres d'action, celui des agendas proposés par l'ONU pour le développement durable, permettent de penser l'action publique en termes de problématiques sociales, économiques et environnementales. Ainsi, les 17 objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 établi en 2015 sont divisés en 169 sous-objectifs adossés à 244 indicateurs, qui font l'objet de déclinaisons nationales et d'un processus d'évaluation continue, en vue de leur réalisation à l'horizon 2030.

Les bibliothèques se sont rapidement saisies des cadres formalisés par l'ONU : Joachim Schöpfel et Chérifa Boukacem-Zeghmouri ont codirigé un ouvrage publié en 2014 : *Vers la bibliothèque globale, l'Agenda 21 dans les bibliothèques*, qui voyait dans la publication de ce plan une opportunité pour les institutions et proposait « un cadre pour le développement et le marketing des bibliothèques à partir de l'Agenda 21 »<sup>89</sup>. La plupart des pays ont établi des feuilles de route nationales, afin de s'approprier les différents objectifs. La feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 a été publiée en septembre 2019<sup>90</sup> et propose 6 enjeux principaux, ainsi que de nouveaux modes d'action et d'évaluation de cette action (gouvernance, indicateurs de réalisation, objectifs chiffrés). Les bibliothèques y sont explicitement mentionnées comme « un des relais mobilisables dans tous les territoires », au sein de l'enjeu 3 « S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable », consacrant ainsi la reconnaissance des bibliothèques comme des acteurs de premier plan sur l'ensemble du territoire.

Au niveau international, l'IFLA recommande dans ses communications d'utiliser les indicateurs proposés par l'ONU et ceux proposés par les autorités nationales<sup>91</sup>. Quelques exemples de bonnes pratiques sont donnés en annexe de ce guide, comme la mesure du ratio des publications en science ouverte, par rapport à l'ensemble des publications pour atteindre l'objectif 17 « Partenariats »<sup>92</sup>. Il n'existe cependant pas de cadre de référence propre aux bibliothèques à ce jour.

Au niveau européen, l'association des bibliothèques EBLIDA (European Bureau of Library Information and Documentation Associations) a créé un groupe de travail appelé ELSIA (European Libraries and Sustainability Implementation and Assessment) qui travaille sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 dans les bibliothèques européennes dans une logique de responsabilisation<sup>93</sup>. Dans un premier document de travail publié en mai 2020 consacré aux fonds européens structurels et d'investissement (FESI), le groupe de travail propose d'associer des indicateurs spécifiques à la fois aux objectifs des fonds européens et aux objectifs du développement durable. Pour l'objectif 4 du Fonds européen de développement régional par exemple « Une Europe plus sociale », le rapport propose plusieurs tableaux synoptiques où les réalisations sont basées sur des indicateurs de fréquentation (chômeurs y compris de longue durée, handicapés, sans-abri ou touchés par l'exclusion...)<sup>94</sup>, en lien avec les objectifs du développement durable concernés (objectifs 1, 4, 8 et 10).

<sup>89</sup> Joachim Schöpfel et Chérifa Boukacem-Zeghmouri, *Vers la bibliothèque globale, L'Agenda 21 dans les bibliothèques*, Editions du Cercle de la Librairie, Bibliothèques, 2014., p.23

<sup>90</sup> <https://www.agenda-2030.fr/actualites/feuille-de-route-de-la-france-pour-lagenda-2030-368>

<sup>91</sup> Data and the Sustainable Development Goals, An IFLA Briefing : [https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/sdg\\_data\\_brief.pdf](https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/sdg_data_brief.pdf)

<sup>92</sup> *Ibid*, p.6

<sup>93</sup> <http://www.eblida.org/activities/libraries-un-sdgs-matrix.html>

<sup>94</sup> Secrétariat d'EBLIDA, « Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) - Fonds 2021-2027 - Opportunités de financement pour les bibliothèques », mai 2020, <http://www.eblida.org/Documents/FR-fonds-2021-2027-opportunités-de-financement-pour-les-bibliothèques.pdf.p.37>

En France enfin, les bibliothèques peuvent s'appuyer sur la feuille de route nationale qui établit des indicateurs généraux. Plusieurs actions sont en cours en ce qui concerne plus spécifiquement les bibliothèques. Un projet de recherche, porté par Raphaëlle Bats et financé par l'Enssib en 2020 vise à interroger l'existence d'une médiation pour informer et éduquer aux enjeux climatiques, à travers l'étude de programmes et de collections proposés par des bibliothèques publiques. La réflexion sur l'évaluation de cet engagement y sera également étudiée. Par ailleurs, l'enquête menée à l'automne 2020 par Raphaëlle Bats et Mathilde Gaffet « Les bibliothèques et le changement climatique », dont nous étudierons une partie des résultats dans la deuxième partie de ce mémoire interroge également les bibliothèques sur les indicateurs employés aujourd'hui par les bibliothèques.

\* \* \*

L'objectivation de l'engagement passe donc par la formalisation et l'utilisation de cadres d'action et d'une forme d'évaluation. Pour achever la réflexion théorique sur les leviers de l'engagement et de la responsabilité qui s'appliquent aux bibliothèques universitaires, il convient de s'interroger en dernier lieu sur la question de la légitimité à agir et à se sentir responsable : bien que le cadre institutionnel et légal y soit favorable comme nous l'avons vu, la responsabilisation des acteurs passe par la légitimation de l'action, aussi bien d'un point de vue symbolique que matériel.



## C. LA LEGITIME RESPONSABILITE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

S'estimer responsable va de pair avec le fait de se sentir légitime pour agir. Mieux définir la légitimité de l'action des bibliothèques pourrait donc permettre de justifier leur engagement et ainsi les encourager à s'estimer responsables.

La légitimité peut être étudiée à la fois sous un angle « pragmatique », tel que le définit Mark Suchman<sup>95</sup>. La légitimité « pragmatique » repose sur la capacité de l'institution à satisfaire ses usagers en cohérence avec le droit. La légitimité « morale » s'appuie quant à elle sur la croyance que le rôle de l'institution tend vers le bien commun. Deux questions se posent alors : celle de l'exigence de neutralité des bibliothèques, qui peut agir comme un frein à l'engagement, si celui-ci revêt une dimension politique (C.1) et celle de la marge d'action des bibliothèques pour devenir effectivement un espace neutre (C.2).

### C.1 L'exigence de neutralité de l'action des bibliothèques : un frein à l'engagement ?

#### *C.1.1 Le principe de neutralité du service public appliqué aux bibliothèques*

L'engagement dès lors qu'il prend une dimension politique, est encadré par la loi pour les fonctionnaires et agents publics, ce qui peut limiter la volonté des agents de s'engager en raison des risques juridiques. Le principe de neutralité du service public a en effet une valeur constitutionnelle<sup>96</sup>. Celui-ci relève d'une « construction jurisprudentielle complexe qui varie d'intensité en fonction de critères divers »<sup>97</sup>. A l'origine pensé pour les questions religieuses, ce principe s'applique également sur les questions politiques, à travers la notion jurisprudentielle du devoir de réserve, qui se définit ainsi :

L'obligation de réserve a pour objet de contraindre les agents publics à observer une retenue dans l'expression de leurs opinions, notamment politiques, sous peine de s'exposer à une sanction disciplinaire<sup>98</sup>.

Ces droits et ces devoirs s'appliquent aux agents des bibliothèques, puisqu'ils exercent des activités de service public. Pourtant, dans les bibliothèques, cette notion demeure assez floue, dès lors qu'on considère les missions de l'institution, comme l'explique Lionel Maurel :

Or c'est peut-être cet aspect qui me pose le plus de problème, car la bibliothèque en tant que projet ne peut pas à mon sens être considérée comme « politiquement neutre ». La bibliothèque est un champ d'affrontement symbolique entre de nombreuses conceptions politiques contradictoires. Les choix que nous faisons en

---

<sup>95</sup>Mark Suchman, « Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches », *The Academy of Management Review* 20, n° 3 (1995): 571-610. <https://www.jstor.org/stable/258788?seq=1>.

<sup>96</sup> Voir notamment l'arrêt Conseil d'État, 1951, Société des concerts du Conservatoire qui consacre le principe d'égalité, et ses corollaires le principe de neutralité et de laïcité.

<sup>97</sup> <https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations#:~:text=Le%20principe%20de%20neutralit%C3%A9%20du,instrument%20d'une%20propagande%20quelconque.&text=Elle%20impose%20au%20fonctionnaire%20d,service%20public%20par%20les%20usagers.>

<sup>98</sup> Définition proposée par Dalloz, <https://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=DZ%2FOASIS%2F000673>

tant que professionnels, même ceux qui paraissent en apparence les plus techniques, ont tous une portée politique<sup>99</sup>

Selon Lionel Maurel, les choix du bibliothécaire sont politiques, dès lors qu'il utilise l'espace physique et symbolique que représente la bibliothèque. Agir pour une cause, quels que soient les moyens employés (politique documentaire, animations, restructuration etc.) constitue un choix dont la portée est politique.

Il existe cependant une gradation dans la portée politique de ces formes d'engagement et de la responsabilité qui en découle. Le développement durable est encadré et accepté au niveau national, puisque la France, membre de l'ONU a officiellement réaffirmé son engagement à travers la publication d'une feuille de route en 2019. De même, en ce qui concerne la Science ouverte, la loi pour une République numérique de 2016 autorise les chercheurs à publier leurs articles dans des archives ouvertes<sup>100</sup>, et un Plan national Science ouverte a été annoncé en 2018. L'existence de ces cadres légaux renforce la légitimité juridique des agents du service public qui souhaitent s'investir davantage pour faire progresser ces causes. Le principe de neutralité est réellement questionné lorsque les causes pour lesquelles l'individu s'engage entrent en conflit avec la loi. Aux États-Unis par exemple, les bibliothécaires américains se sont mobilisés contre le *Patriot Act*, loi antiterroriste adoptée en 2003 qui a entraîné selon ses détracteurs une atteinte aux libertés individuelles, en donnant accès aux données utilisées par les usagers dans les bibliothèques. Selon Carla Hayden, ancienne directrice de l'American Library Association et actuelle directrice de la Bibliothèque du Congrès, la bibliothèque était responsable de protéger les droits de tous et son action a conduit à la déclassification des données de consultation des usagers<sup>101</sup>, illustrant le rôle proactif que peuvent jouer les bibliothécaires sur de nombreux sujets, dont la portée politique peut être très variable.

### C.1.2 La bibliothèque, un espace neutre ?

Afin de compléter l'analyse de la question de la neutralité en bibliothèque, il est possible de s'interroger sur les caractéristiques d'un espace informationnel qui serait parfaitement neutre. Ce caractère de neutralité peut se définir par l'absence de biais en faveur ou en défaveur d'une opinion ou d'une source donnée.

L'engagement des bibliothèques dans la lutte contre la désinformation montre que l'existence d'une vérité scientifique n'est pas suffisante pour entraîner mécaniquement son assimilation par tous. Les bibliothèques universitaires se sont engagées dans ce mouvement de lutte contre la désinformation, en mettant en place des formations, des jeux sérieux, en encourageant aux contributions Wikipédia et en menant une véritable réflexion sur l'espace que doivent occuper les bibliothèques, en ouvrant leurs données et

<sup>99</sup>Lionel Maurel, « Devoir de réserve et devoir de résistance », *S.I.Lex* (blog), 9 avril 2017, <https://scinfolex.com/2017/04/09/devoir-de-reserve-et-devoir-de-resistance-en-bibliotheque/>.

<sup>100</sup> Code de la recherche article L533-4- II : Dès lors que les données issues d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne ne sont pas protégées par un droit spécifique ou une réglementation particulière et qu'elles ont été rendues publiques par le chercheur, l'établissement ou l'organisme de recherche, leur réutilisation est libre. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042813496](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042813496)

<sup>101</sup> Lauren Quinlan, « "Librarians Are More Freedom Fighters Than Shushers": Carla Hayden », *American Library Association Archives* (blog), 12 février 2020, <https://archives.library.illinois.edu/ala/librarians-are-more-freedom-fighters-than-shushers-carla-hayden/>.

leurs catalogues<sup>102</sup>. Les bibliothèques souhaitent ainsi tendre vers un espace non seulement neutre, c'est-à-dire compatible avec la liberté d'expression, mais également scientifiquement rigoureux.

Se pose néanmoins la question des limites et obstacles propres à toute gestion humaine, aussi bien du point de vue de l'organisation que de celui des outils. Dans un article publié sur son blog, Chris Bourg, directrice des bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology, estime qu'il est nécessaire d'essayer de s'extraire du système commercial et concurrentiel qui conduit les bibliothèques à mettre en avant la documentation la plus conventionnelle<sup>103</sup>. Elle critique en ce sens le système de classification Dewey, qui va rendre invisibles certains contenus qui vont être caractérisés par leur rattachement à une minorité sociale ou ethnique plutôt qu'au sujet général traité dans l'ouvrage<sup>104</sup>. Elle souligne également que les outils numériques ne sont pas non plus neutres, reposant sur des algorithmes qui reproduisent les biais de genre avec lesquels ils ont été créés. Dès lors, le rôle des bibliothécaires est de s'interroger et de comprendre les stéréotypes afin de mettre l'accent sur ce qui est manquant. C'est en se posant ces questions que les bibliothécaires peuvent gagner en compétences, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, pour corriger les biais qui existent aujourd'hui. L'existence d'un espace théoriquement neutre n'est donc présentée que comme un horizon vers lequel il faut tendre.

## C. 2 L'autonomisation des universités et de leurs services, un moyen de légitimer l'action

### C. 2.1 L'autonomisation des universités et les leviers d'action associés

Au-delà de la légitimité symbolique qui existe pour agir, se pose également la question des moyens à disposition, notamment en termes d'autonomie pouvant conduire à l'action.

Les universités exercent des missions de service public définies dans le Code de l'Éducation<sup>105</sup>. Au cours des 40 dernières années, les universités en France ont suivi un processus d'autonomisation progressif, de la loi d'orientation de 1968 à la loi LRU de 2007. Les universités ont donc été jugées légitimes à agir de manière de plus en plus autonome, dans une logique de déconcentration. Ces lois ont permis aux établissements d'élaborer leurs propres stratégies de développement, d'établir des politiques d'établissement, dans une logique de compétition et de différenciation, en ayant la main sur leurs propres financements<sup>106</sup>. A l'échelle nationale, une politique volontariste a été menée pour encourager la création de pôles d'excellence sur le territoire, avec la création des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) en 2006, le plan Campus en 2008 puis les IDEX, LABEX et IDEFI dans le cadre du Programme d'Investissements

<sup>102</sup> Marion Brunetti, « Lutte contre les fake news – quels défis pour l'information scientifique, les bibliothèques et les journalistes ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 16 (2018), [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/lutte-contre-les-fake-news-quels-defis-pour-l-information-scientifique-les-bibliotheques-et-les-journalistes\\_68735](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/lutte-contre-les-fake-news-quels-defis-pour-l-information-scientifique-les-bibliotheques-et-les-journalistes_68735).

<sup>103</sup> Chris Bourg, « Never neutral: Libraries, technology, and inclusion », *Feral Librarian* (blog), 2015, <https://chrisbourg.wordpress.com/2015/01/28/never-neutral-libraries-technology-and-inclusion/>.

<sup>104</sup> Elle prend l'exemple de l'ouvrage *Conduct Unbecoming: Gays & Lesbians in the US Military* de Randy Shilts, qui n'est pas classé avec les livres de l'ensemble « United States, History – Military » mais avec d'autres ouvrages qui traitent des sujets « Minorities, women in armed forces », ce qui donne une visibilité moindre à l'ouvrage.

<sup>105</sup> Code de l'Éducation, article L123-3, modifié par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 – article 7

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000027737431/2013-07-24#:~:text=1%C2%B0%20La%20formation%20initiale,au%20service%20de%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9>.

<sup>106</sup> Dans le cadre des crédits du programme 150, « Formations supérieures et recherche universitaire »

d'Avenir<sup>107</sup> depuis 2009. Parallèlement, ces politiques se sont accompagnées d'un rapprochement entre les grandes universités (COMUE) qui permet d'atteindre un seuil critique d'étudiants, grâce à l'augmentation significative du nombre d'étudiants au cours des 50 dernières années, et la diversification des origines sociales de ces derniers.

L'autonomisation des universités et la concurrence qui en découle suscitent une logique de différenciation fondée sur l'offre de formation et sur des critères d'excellence académique<sup>108</sup>. La promotion de la responsabilité des universités est-elle un critère de distinction valorisant pour une université ? Si un nombre croissant d'établissements tend par exemple à se saisir de la possibilité offerte par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté qui permet de proposer des crédits supplémentaires pour les étudiants qui mènent des actions civiques ou environnementales<sup>109</sup>, l'impact d'une telle stratégie en termes d'attractivité demeure encore difficile à mesurer.

L'autonomisation a également renforcé le sentiment d'appartenance territoriale des universités et leur légitimité en tant qu'acteur important du territoire. Celles-ci appartiennent à des réseaux territoriaux, en lien avec les associations et autres services publics liés à un même territoire confronté à des problématiques communes. Dans sa thèse intitulée « L'université en ses territoires : l'Enseignement Supérieur et la Recherche comme opérateur territorial », Yoann Morin étudie le phénomène de territorialisation de l'Enseignement supérieur<sup>110</sup>. Les universités peuvent, selon lui, être considérées comme des opérateurs publics, qui cherchent à valoriser ressources et acteurs locaux, en devenant l'un de leurs intermédiaires. En tant qu'administration déconcentrée qui dispose d'un budget propre, l'université a la possibilité de faire correspondre ses actions avec les besoins du territoire. De cette façon, les universités peuvent plus facilement et légitimement être identifiées par les citoyens comme des acteurs locaux responsables, en participant à des synergies avec d'autres acteurs locaux dans le cadre d'une stratégie de développement durable<sup>111</sup>.

### C. 2. 2 Une évolution des bibliothèques universitaires en synergie avec l'autonomisation des universités

S'il ne s'agit pas de parler tout au long de ce mémoire des « bibliothèques universitaires » comme d'un ensemble homogène, ainsi que nous l'étudierons plus spécifiquement dans la deuxième partie, celles-ci partagent des caractéristiques communes en ce qu'elles sont des institutions publiques. Elles forment par ailleurs des réseaux, à l'échelle nationale et internationale, qui agissent et existent en parallèle du réseau Universitaire. Depuis la loi LRU de 2007, les bibliothèques sont un des services de l'université, qui participent à la stratégie de l'établissement, et plus spécifiquement à

<sup>107</sup> Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) fonctionne sur un modèle d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt qui permettent d'allouer des subventions, prêts ou prises de participation. Les enveloppes sont ensuite réparties parmi les dossiers retenus par un comité *ad hoc*. Cela implique une logique de différenciation entre les universités qui bénéficient du programme et les autres, accentuant encore le phénomène de concurrence.

<sup>108</sup> Jean-Michel Charpin et al., « Rapport : La prise en compte des classements internationaux dans les politiques de site », 2017, [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/87/6/2017-036\\_classements\\_internationaux\\_799876.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/87/6/2017-036_classements_internationaux_799876.pdf).

<sup>109</sup> C'est notamment le cas du projet civique libre de Sciences Po Paris ou du Diplôme Universitaire d'Engagement étudiant (DUEE) délivré par l'université de Strasbourg (<https://www.unistra.fr/index.php?id=18517>)

<sup>110</sup> Yoann Morin, « L'université En Ses Territoires: L'Enseignement Supérieur et La Recherche Comme Opérateur Territorial » (Thèse, université Grenoble Alpes, 2016), HAL, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01433816/document>. Il étudie deux projets locaux construits autour du développement durable et de l'agriculture biologique.

<sup>111</sup> On peut penser à l'expression « Think globally, act locally » qui est au cœur de la réflexion du développement durable, qui présuppose que les enjeux doivent être formulés à l'échelle mondiale mais que c'est ensuite aux acteurs locaux de les décliner.

l'accompagnement et au soutien aux activités d'enseignement et de recherche, selon les moyens qui lui sont alloués chaque année par la direction de l'établissement :

Pour le meilleur, dans bien des cas, lorsque la stratégie d'établissement, adossée à une gestion efficace des moyens dévolus et propres, intègre de plein droit les projets et nouveaux services documentaires et donne aux bibliothèques universitaires les moyens pour les mener à bien<sup>112</sup>.

Cette pleine intégration implique donc également que les crédits alloués dépendent de la nature des actions réalisées et de la reconnaissance de leur utilité :

Elles ont à prouver au quotidien et sur la durée que les services qu'elles rendent à la communauté académique justifient les investissements financiers et humains que les établissements leur consentent<sup>113</sup>.

Cette nouvelle organisation engendre une perte d'autonomie et suppose une coordination plus étroite avec l'université qui fixe les grandes orientations stratégiques et y associe des moyens financiers et humains. Elles trouvent donc leur légitimité à agir dans le cadre fixé par l'université. L'implication de la BU dans la politique de l'établissement en termes d'engagement et de responsabilité sera questionnée : peut-on parler d'association, de volontarisme ou au contraire de mise à l'écart par rapport à la stratégie menée à un niveau politique ? La responsabilité des bibliothèques universitaires a-t-elle une existence propre ou se dessine-t-elle en creux par rapport à celle que les universités mettent en avant ?

\* \* \*

Ainsi, l'engagement, tel que nous l'avons défini, est un projet politique, une forme d'action au service de valeurs, dont les leviers peuvent être économiques, sociologiques ou politiques. Faire de l'acteur engagé un acteur responsable, c'est structurer son engagement autour d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, assortis d'une démarche de redevabilité. L'horizon à atteindre pour les institutions qui se veulent responsables devient alors l'exemplarité, qui peut en retour stimuler l'engagement de nouveaux acteurs, dans une logique vertueuse. Malgré une apparente neutralité, les bibliothèques sont légitimes à s'engager. A partir de ce cadre théorique, il convient désormais de s'attacher à analyser les actions concrètes que les bibliothèques universitaires parviennent réellement à mettre en œuvre dans une logique de responsabilité.

<sup>112</sup>François Cavalier et Martine Poulain, *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*, Éditions du Cercle de la Librairie, Bibliothèques, 2015., p.55

<sup>113</sup>*Ibid.*, p 56

## DEUXIÈME PARTIE

# ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, OÙ EN EST-ON ?

---

Cette deuxième partie s'appuie sur la synthèse des enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des bibliothèques universitaires. Nous nous sommes attachés à analyser plus concrètement les actions menées par les bibliothèques universitaires, en questionnant la stratégie mise en œuvre, ainsi que les moyens humains, techniques et financiers mobilisés. Plusieurs outils ont été utilisés :

- Deux premiers entretiens téléphoniques semi-directifs ont été réalisés à l'été 2020 avec des chercheurs travaillant sur la responsabilité sociale des universités, ainsi que sur l'implication des bibliothèques dans l'Agenda 21. L'objectif était de comprendre leur réflexion théorique afin de constituer celle de ce mémoire et d'élaborer la grille d'entretiens à destination des professionnels des bibliothèques. Un troisième entretien a été réalisé avec une professionnelle du Canada au mois d'octobre 2020, qui travaille sur l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans les bibliothèques canadiennes.

- Huit entretiens semi-directifs ont été menés par téléphone avec plusieurs membres du personnel de bibliothèques universitaires et d'universités, principalement en France, sur la base de la grille d'entretien établie<sup>114</sup>, entre le mois de juillet 2020 et le mois de février 2021. Ces entretiens ont parfois été complétés par des échanges de mails. Le choix des universités a été fait de manière à mettre sur l'accent sur les bibliothèques universitaires les plus volontaires, ce qui peut constituer un biais. Ces entretiens ne reflètent pas toute l'exhaustivité des engagements des BU et ne visent pas à occulter des actions menées dans d'autres établissements et qui ne seraient pas été citées. Ils permettent toutefois de dégager les grandes tendances, facilitateurs et freins du traitement de la responsabilité au sein des BU. Des échanges ont également été organisés avec l'université Laval, au Canada, qui nous a paru très en avance sur ces sujets et sur leur implémentation. Il nous a semblé intéressant de développer un modèle étranger, qui à plusieurs égards, semble proposer un exemple plus abouti et intégré de développement durable. Sans prétention normative, cet exemple permet de voir quelles ont pu être les différentes étapes qui permettent de parvenir à un modèle intégré de développement durable

Le niveau de responsabilité des interlocuteurs a pu être variable : des directeurs de bibliothèques ou chargés de communication. Plusieurs sollicitations sont demeurées sans réponse ou bien l'entretien n'a pas été accordé.

- Un tableau comparatif sur la réflexion des universités françaises concernant la façon dont la responsabilité sociétale est valorisée est disponible en annexe<sup>115</sup>. Les établissements retenus sont ceux répertoriés sur la page institutionnelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche<sup>116</sup>. Ce tableau se base sur la communication

---

<sup>114</sup> Cf. annexe 2

<sup>115</sup> Cf. annexe 4

<sup>116</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid88022/les-universites-francaises-et-les-grands-etablisements.html>

Plusieurs institutions ont été enlevées en raison de leur nature trop spécifique par rapport à notre étude : L'École de l'air, le Collège de France, PSL (remplacé par Dauphine), l'École nationale Supérieure maritime, l'Institut national du Sport, de l'expertise et de la performance, l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, l'École nationale de l'aviation civile

OUAZZANI Johanna | DCB29 | Mémoire d'étude | mars 2021



institutionnelle des universités : les pages internet, les rapports d'activité ou d'orientation stratégique lorsqu'ils existent, les billets d'actualités... Il permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'importance variable accordée à ce sujet par les universités.

- L'étude de cas s'appuie enfin sur les réponses au questionnaire élaboré par Raphaëlle Bats et Mathilde Gaffet : « Les bibliothèques et le changement climatique », diffusé sur Framafarm entre le 21 septembre et le 30 octobre 2020, à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable<sup>117</sup>. Les résultats de cette enquête ont été traités avec leur accord. Le choix a été fait de retenir et d'exploiter ce questionnaire plutôt que d'en constituer un autre pour deux raisons : d'une part, il permet de faire un état des lieux global sur la question dans le milieu des bibliothèques municipales comme universitaires, laissant la possibilité de procéder à des comparaisons. D'autre part, cela permettait de s'appuyer sur la notoriété créée par le travail sur la journée sur 25 septembre 2019. 93 bibliothèques ont répondu, parmi lesquelles 13 bibliothèques universitaires (14%) et 46 bibliothèques intercommunales, municipales ou municipales classées (49%), montrant l'importance du sujet pour les bibliothèques territoriales de lecture publique. 27 répondants travaillent au sein de bibliothèques scolaires (soit deux fois plus de répondants que dans les bibliothèques universitaires) : les agents au contact des plus jeunes générations jugent donc ce sujet important. Le titre du questionnaire semble orienter les répondants uniquement vers la question écologique, ce qui aurait pu constituer un frein. Cependant, il s'agit en effet d'un aspect important du développement durable. Les entretiens et l'étude de la communication institutionnelle des BU montrent que c'est sur ce sujet que s'engagent la plupart des universités et leurs services ces dernières années (voir A.1.3). Enfin, plusieurs questions ouvrent le sujet sur la connaissance des objectifs de développement durable (ODD) de manière plus large, et s'inscrivaient donc tout à fait dans notre étude.

Pour une meilleure compréhension de l'analyse des résultats, les références aux entretiens semi-directifs seront indiqués par un (E) et au questionnaire seront indiqués par un (Q).

Les objectifs de ces études étaient complémentaires : dresser un portrait du positionnement des bibliothèques universitaires dans le cadre de la responsabilité sociétale et environnementale, faire ressortir les bonnes pratiques et tenter de comprendre pourquoi certains services s'engagent davantage que d'autres, à travers l'analyse des moyens à disposition et à la lumière de l'analyse théorique établie en première partie de ce mémoire. Si, comme nous l'avons vu en première partie, les bibliothèques universitaires sont légitimes pour s'engager et devenir responsables, plusieurs freins subsistent en termes de cohérence de l'action (A), de moyens financiers et humains limités à disposition (B) et de crédibilité pour agir (C).

---

<sup>117</sup> Cf. annexe 2

## A. UNE DIFFICILE MISE EN COHERENCE DE L'ACTION

Au sein des universités, la question de l'engagement et de la responsabilité, nous l'avons vu, a pris une importance majeure au cours des dernières années. Il existe un site internet participatif dédié<sup>118</sup> et la Conférence des Présidents d'université a créé un Comité de la transition écologique<sup>119</sup> en 2010. Dans un guide « Objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ? »<sup>120</sup> publié en 2018, un groupe d'experts propose 16 fiches métiers au service de l'engagement des professionnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Pourtant, aucune de ces fiches n'est consacrée aux métiers de l'information<sup>121</sup> : serait-ce en raison d'une trop grande spécificité des actions des bibliothèques ou bien de l'autonomie encore importante des services documentaires par rapport à l'université elle-même ?

L'étude des actions possibles pour les bibliothèques universitaires (A.1) nous permet de tenter de définir l'engagement et la responsabilité sur le terrain (A.2).

### A.1 Un large éventail d'actions possibles pour les bibliothèques universitaires

#### A.1.1 Les objectifs du développement durable en toile de fond des actions menées par les bibliothèques universitaires

Les actions pouvant être menées par des bibliothèques touchent en effet toutes les dimensions de ses missions quotidiennes dirigées vers les publics : la politique documentaire (Libguides<sup>122</sup>), l'action culturelle, les partenariats, la question du bâti, les transports, les émissions produites par l'entité, les marchés publics<sup>123</sup>... Elles peuvent également concerner l'organisation interne de la bibliothèque et la façon dont celles-ci structurent et organisent leur action.

À la question « Avez-vous mené des actions autour du développement durable et/ou du changement climatique en 2019 ou 2020 ? (Q) » 77% répondent par l'affirmative. Chacun des répondants était ensuite invité à citer deux actions. Parmi les actions citées, figurent : une foire aux dons, de la veille documentaire, un atelier bouturage, une animation autour de l'écologisation de la bibliothèque, des journées thématiques... Les actions citées sont réparties selon les catégories suivantes :

---

<sup>118</sup> <https://www.esresponsable.org/>

<sup>119</sup> <http://www.cpu.fr/commissions/comite-de-la-transition-ecologique/>

<sup>120</sup> CPU et al., « Objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ? », 2018, [http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/GUIDE20Version\\_A5\\_1.2.pdf](http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/GUIDE20Version_A5_1.2.pdf).

<sup>121</sup> Certains aspects des métiers des bibliothèques peuvent se retrouver dans la fiche à destination des « Métiers du pilotage et de la stratégie et leurs contributions » ou ceux « de la communication » ou encore des « systèmes d'information et du numérique » et « des ressources humaines »

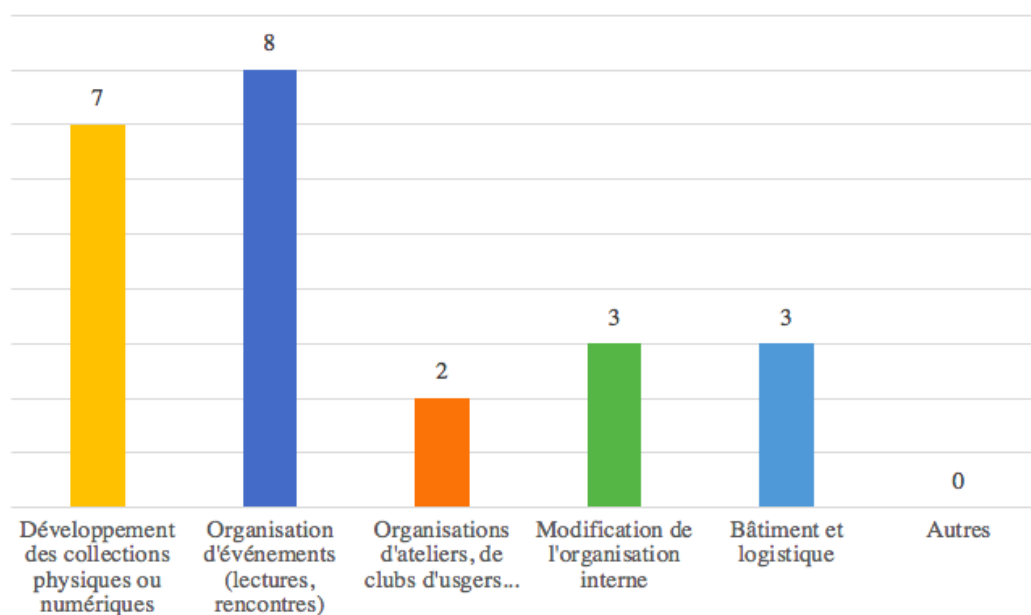
<sup>122</sup> <https://enssib.libguides.com/c.php?g=682683>

<sup>123</sup> Code des marchés publics, 2006, Titre II - Dispositions générales/Chapitre VI - Clauses sociales et environnementales, Article 14) <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000005627819/>

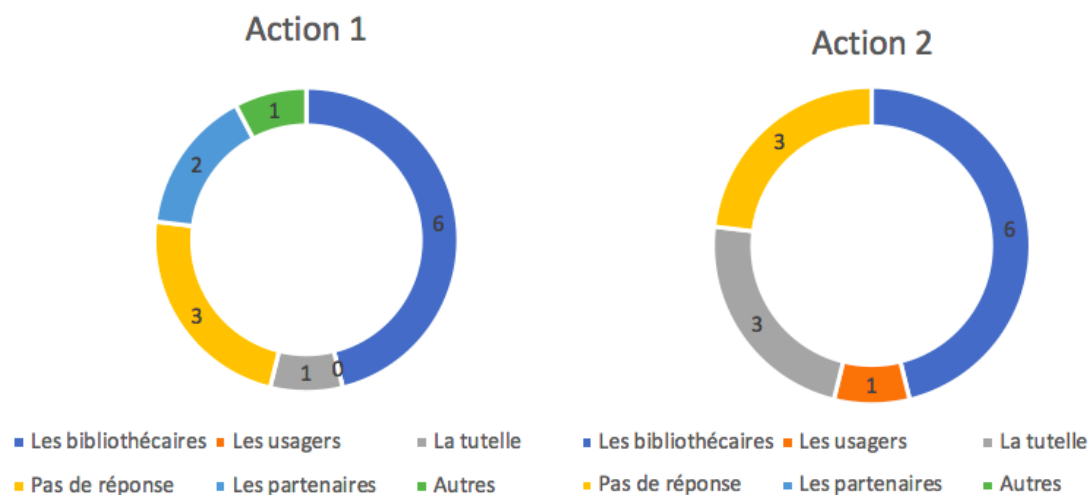
OUAZZANI Johanna | DCB29 | Mémoire d'étude | mars 2021



## Répartition thématique des actions menées en 2019

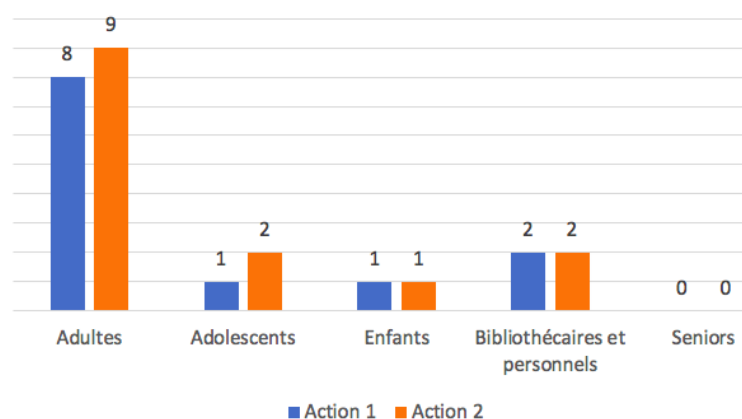


Les actions citées dans le questionnaire sont majoritairement portées par les équipes de bibliothécaires (46% pour les actions 1 et 2), par les partenaires (15% pour l'action 2) et parfois par la tutelle (7% pour l'action 1 et 23% pour l'action 2).



Les publics-cibles sont principalement des adultes ou des adolescents (70%), mais peuvent également concerner les personnels (15%). Les externalités positives, définies par le paradigme économique de l'engagement, sont donc majoritairement tournées vers les publics de la bibliothèque. Le souci de générer un impact pour les personnels n'est cependant pas complètement oublié.

### Les publics ciblés



Les deux objectifs principaux de ces actions étaient « d’informer ou d’expliquer » (54%), de faire de la bibliothèque un exemple ou un modèle (31%). Dans la logique du paradigme philosophique de l’engagement, ces réponses témoignent d’un besoin impératif d’être partie prenante de l’action.

Enfin, le cadre proposé par l’ONU autour de la promotion du développement durable et de ses 17 objectifs permet aux acteurs de structurer leurs actions. 100% des répondants ont entendu parler de l’Agenda 2030. 70% ont participé au moins une fois à la Semaine européenne du développement durable<sup>124</sup>, notamment en organisant des écodéfis en ligne, le partage d’actions sur les réseaux sociaux, en utilisant l’animation des Cubes<sup>125</sup>, des ateliers de la fresque du Climat<sup>126</sup>... 70% des répondants estiment d’ailleurs que l’Agenda 2030 est un bon outil de définition des actions, et 30% qu’il s’agit d’un outil de discussion. Seul un répondant ne considère pas l’Agenda 2030 comme un outil utile, par méconnaissance de ce qu’il contient. Il s’agit enfin du seul événement d’ampleur (local, national ou international) auquel les bibliothèques universitaires déclarent avoir participé, montrant la prépondérance de l’Agenda 2030 comme cadre d’action global reconnu. Ces réponses font écho au besoin de sociabilité organisationnelle, défini dans le paradigme sociologique de l’engagement : la sociabilité est créée autour d’un cadre ou d’un événement fédérateur, qui dépasse souvent l’action de la bibliothèque.

#### A.1.2 Des animations et une action culturelle organisées autour de moments-clés

Les entretiens semi-directifs (E) ont montré que les bibliothécaires interrogés mettent volontiers en avant des expositions et actions ponctuelles menées dans leurs bibliothèques autour d’un thème donné. La bibliothèque de l’Alinéa, rattachée à l’université de Strasbourg, a par exemple organisé une exposition consacrée à la lutte pour les droits des femmes, intitulée « Visibles » du 2 au 15 mars 2020<sup>127</sup>. Une exposition photographique a été organisée dans la bibliothèque et l’équipe a constitué des tables thématiques sur le droit de femmes ou le sexisme<sup>128</sup>. La journée internationale des droits des femmes fixée le 8 mars a été le point de départ de l’organisation de cette série d’animations.

Certaines manifestations organisées par les universités peuvent également permettre aux bibliothèques de s’impliquer à part entière. L’université de Bordeaux avait prévu

<sup>124</sup> <https://www.agenda-2030.fr/ressources/semaine-europeenne-du-developpement-durable-2020-468>

<sup>125</sup> <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib/copie-de-mobilisation-25-septembre>

<sup>126</sup> <https://fresqueduclimat.org/>

<sup>127</sup> <https://bu.unistra.fr/opac/news/a-lalinea-les-autrices-sont-visibles/913>

<sup>128</sup> <https://bu.unistra.fr/opac/list/sexisme-et-langage/527548812117>

d'organiser un événement à l'occasion de la Journée mondiale de la Terre, le 22 avril 2020 (reportée au printemps 2021), dans laquelle la bibliothèque devait tenir plusieurs ateliers : l'invitation d'un auteur pour parler de l'impact du numérique sur l'environnement, l'organisation de débats et événements autour du recyclage en partenariats avec des associations ou encore la présentation d'ouvrages patrimoniaux autour de l'histoire du papier. Cette dernière action illustre la complémentarité entre l'action culturelle et la mise en avant des collections de la bibliothèque dans une logique de médiation. Selon le portage au sein de la bibliothèque, les sujets de formation peuvent être davantage mis en avant, comme c'est le cas au sein de la bibliothèque universitaire de Dauphine. La responsable du service Appui à la Pédagogie – Communication, également référente développement durable a ainsi mis en place des actions au croisement entre formation documentaire et sensibilisation au développement durable, en invitant les étudiants à aller chercher l'information sur un thème lié au développement durable, menant à l'obtention d'une récompense, dans le cadre du programme Dauphine Durable.

Enfin, l'actualité politique et médiatique autour du développement durable<sup>129</sup> associée au savoir-faire des bibliothécaires dans l'organisation de ces événements<sup>130</sup> permet aux bibliothèques universitaires d'utiliser leur espace pour mettre en place une programmation culturelle dédiée. La Journée du 25 septembre, anniversaire de l'Agenda 2030 en est l'une des manifestations les plus importantes. En 2019, un groupe de travail constitué de l'Enssib, l'ABF, la Bpi et le Cfibd a encouragé les bibliothèques de toute la France à montrer que les bibliothèques jouent un rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. L'animation autour des « Cubes bonnes pratiques » a rencontré un succès certain, avec la participation de 1600 bibliothèques en France. Elle est encore aujourd'hui citée par plusieurs bibliothèques universitaires (E et Q), qui la marquent soit comme leur point d'entrée dans une démarche de développement durable, soit comme l'un des événements récurrents organisés par leur bibliothèque aujourd'hui encore. Le succès de cette opération peut s'expliquer par le fait que cette action a permis de fédérer les bibliothèques autour d'une action commune, peu coûteuse et rapide à mettre en place, au-delà de l'impulsion de leurs tutelles, qu'il s'agisse de collectivités territoriales ou des universités. A cette occasion, la bibliothèque Universitaire de la Croix Rousse (Lyon 1) a par exemple valorisé des ressources en lien avec l'égalité des sexes, ainsi qu'une sélection de documents à destination des enseignants et de leur travail de sensibilisation auprès de leurs élèves. La bibliothèque de Santé Rockefeller de l'université a quant à elle sélectionné des ouvrages sur l'éducation à la santé<sup>131</sup>. La vocation du bibliothécaire spécialiste de l'information, dont le rôle est de sensibiliser les publics a ainsi pu facilement s'exprimer pour ceux qui souhaitaient communiquer sur le développement durable, sur les sujets qu'elle juge les plus importants ou sur lesquels elle se sent la plus légitime. Cependant, cette grande diversité d'actions possibles et de thèmes à aborder peut également nuire à la bonne lisibilité et compréhension de la responsabilité.

A titre de comparaison, la bibliothèque de l'université Laval a formalisé ses actions sur l'année, en utilisant toutes les ressources dont elle dispose. La bibliothèque a concrétisé, en juillet 2020, les actions suivantes. Elle a créé un comité développement durable au sein de la bibliothèque et un espace web dédié. Sous l'égide de la « Table de concertation en

---

<sup>129</sup> Adèle Martin, « Action culturelle à l'université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ? » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65113-action-culturelle-a-l-universite-quels-territoires-pour-la-bibliotheque-universitaire.pdf>, p. 47.

<sup>130</sup> Huchet Bernard et Emmanuèle Payen, *L'action culturelle en bibliothèque*, Éditions du Cercle de la Librairie, Bibliothèques, 2008, <https://www.cairn.info/1-action-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588.htm>.

<sup>131</sup> <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/bibliotheques/objectif-developpement-durable#.YCP2rJNKgcg>

développement durable », la bibliothèque a été mandatée pour « agir comme fédérateur de la vie culturelle »<sup>132</sup>. Elle a notamment mis en place, en collaboration avec l'université de McGill et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) un portail documentaire sur le Nord et l'Arctique, afin de contribuer au processus de réconciliation avec les premières nations. Elle a également formalisé le dépôt institutionnel pour les chercheurs et aidé à la création d'un portail numérique (équivalent à un Espace numérique de travail) sur lequel les professeurs vont mettre directement les liens afin de valoriser la documentation numérique. Dans le cadre de la diminution des serveurs physiques, la bibliothèque dispose désormais uniquement de 80 serveurs virtuels. Enfin, la bibliothèque a également participé au développement d'une application mobile autour d'un nouveau projet de réalité virtuelle avec localisation des documents (20 à 25 personnes à compétence en informatique sur le développement numérique). La diversité de ces actions montre que les bibliothèques sont capables d'aller au-delà de simples dispositifs de médiation culturelle en interrogeant toutes les composantes possibles de son action (de l'organisation interne aux collections, en passant par la programmation culturelle et les compétences informatiques) dans un cadre d'engagement préalablement défini.

## **A.2 L'objet de l'engagement, une réalité difficile à saisir**

### ***A.2.1 Le développement durable, une réalité protéiforme***

L'engagement, l'action envers une cause telle que nous l'avons définie, demeure une injonction théorique, définie par celui qui s'en empare. Si la typologie dressée en première partie nous a permis de mieux cerner ce qui incite à agir, le développement durable, qui constitue notre cadre de réflexion, reste une réalité concrète difficile à définir, qui semble dépendre de qui le prend en charge.

Dans le questionnaire (Q), les objectifs jugés les plus importants pour la bibliothèque universitaire sont :

- L'objectif 4, une éducation de qualité (cité à 11 reprises)
- L'objectif 10, la réduction des inégalités (cité à 7 reprises)
- L'objectif 5, l'égalité entre les sexes (cité à 6 reprises)

Les objectifs liés à l'environnement ne sont donc pas mis en avant les premiers (objectif 12, Consommation et production responsable, cité 3 fois, objectif 10, Villes et communautés durables, cité 2 fois / objectif 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, cité 1 fois / objectifs 14 et 15, Vie aquatique et vie terrestre, jamais cité). A l'inverse, dans la communication institutionnelle des universités, c'est la question de l'environnement qui est bien souvent mise en avant dans la dynamique de responsabilité. Dans sa stratégie DDRS, l'université de Limoges met particulièrement l'accent sur le changement climatique<sup>133</sup>.

A l'inverse, certains enjeux contemporains s'inscrivent dans une logique de développement durable sans que celui-ci ne soit cité : la question de la précarité étudiante (ODD 1 et 10) ou l'égalité des genres (ODD 5). L'université d'Avignon ou encore l'université de Bordeaux ont créé un poste de Référent égalité femmes-hommes, qui est séparé de la stratégie liée au développement durable de l'université sur leurs sites internet.

---

<sup>132</sup> <https://www5.bibl.ulaval.ca/notre-bibliotheque/faits-saillants-2018-2019/axe-4-engagement-et-rayonnement-accru>

<sup>133</sup> <https://www.unilim.fr/presentation/qualite-et-developpement-durable/>

Cette différence de traitement entre les sujets, qui sont pourtant formalisés de manière égale dans les ODD de l'ONU pourrait s'expliquer pour plusieurs raisons : d'une part, dans le rapport Brundtland et toute la période de théorisation de la notion même de développement durable, c'est l'environnement qui constitue quelque chose de véritablement nouveau<sup>134</sup>. D'autre part, comme l'expliquent les environnementalistes Aurélien Boutaud et Christian Brodhag<sup>135</sup>, les ODD sont un cadre d'action global qui a vocation à devenir local, et donc à s'adapter aux spécificités de chaque territoire ou de chaque acteur qui s'en saisit. Dès lors, les universités ont, par nature, davantage vocation à traiter les sujets qui les concernent – elles-mêmes comme leurs publics – en premier lieu. En tant qu'employeur (questions de genre, discriminations, handicap), en tant qu'espace de vie (campus, alimentation, recyclage) et en tant que formateur (qui peuvent cette fois-ci concerner tous les ODD, mais de manière plus ou moins spécialisée selon le type de formation). L'objectif ne doit pas nécessairement être celui de viser une égalité stricte entre le traitement de toutes les problématiques mises en avant par les ODD, mais de s'emparer de celles qui sont les plus pertinentes à l'échelle de l'institution et pour les publics. L'établissement Vet Agro Sup met par exemple en avant dans sa stratégie la réflexion sur le concept de santé globale (« Une seule santé » ou *One Health* en anglais)<sup>136</sup>. La bibliothèque accompagne cette prise de position, en valorisant la diffusion de l'information à travers des actions concrètes : elle a par exemple mis à disposition un guide de ressources sur ce sujet, référençant les ouvrages incontournables, des liens vers des sources externes et des bases de données multidisciplinaires<sup>137</sup>.

La difficulté tient à l'absence de formalisation du cadre de la responsabilité de la bibliothèque elle-même. Aucune bibliothèque étudiée ne dispose d'une feuille de route qui lui soit propre en lien avec la responsabilité sociale, sociétale et environnementale, même si le projet est parfois en cours. La bibliothèque de Sciences Po Paris souhaite élaborer la sienne en ce qui concerne le volet environnemental, dans le sillon de celle qui a été validée à l'échelle de l'institution en 2020. A l'inverse, bien que des actions soient organisées depuis des années sur le volet social (programme Tremplin Each One, programme Welcome Refugees<sup>138</sup>), la bibliothèque accompagne le processus sans élaborer une offre de service et d'accompagnement claire de la bibliothèque qui se fait aujourd'hui par différents biais (formations de rentrée, services aux chercheurs...).

### ***A.2.2 Et si d'autres actions des bibliothèques relevaient de la responsabilité ?***

Si le cadre d'action défini par l'Agenda 21 et les ODD permettent de repositionner très clairement les actions menées à un niveau local, il est également intéressant de s'intéresser à la façon dont d'autres actions ou missions, portées par les bibliothèques et non perçues et présentées comme « responsables et engagées » peuvent être analysées.

Les bibliothèques sont ainsi considérées par le Ministère de la transition écologique comme des relais mobilisables pour la formation tout au long de la vie et nous avons vu que l'accès à l'information peut constituer le fil rouge de l'engagement pour les BU,

---

<sup>134</sup> Edwin Zaccai, *op. cit.*, p. 27-28

<sup>135</sup> Aurélien Boutaud et Christian Brodhag, « Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux », *Natures Sciences Sociétés* 14, n° 2 (2006): 154-62. <https://www.cairn.info/journal-natures-sciences-societes-2006-2-page-154.htm>

<sup>136</sup> <http://www.vetagro-sup.fr/vetagro-sup/le-mot-de-la-directrice-generale/>

<sup>137</sup> <http://portaildoc-veto.vetagro-sup.fr/guides-thematiques/>

<sup>138</sup> <https://www.sciencespo.fr/international/en/content/welcome-refugee-programme.html>

comme moyen de mettre en œuvre les ODD. L'accès à l'information constitue en effet un moyen, et non une fin en soi. Plus spécifiquement, les BU inscrivent leur action dans la formation à la recherche et à la publicisation des données scientifiques. La valorisation de la science ouverte est au cœur de l'action et de la communication de l'ADBU<sup>139</sup> depuis plusieurs années. L'objectif est de rendre publiques les données issues de recherches en généralisant l'accès ouvert aux publications et aux données de recherche. En novembre 2019, les 193 États membres de l'UNESCO demandent, lors de la 40<sup>e</sup> Conférence générale, d'établir « un consensus mondial sur la science ouverte »<sup>140</sup> pour 2021, faisant suite à la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques (2017). Cet enjeu, aujourd'hui considéré comme majeur pour les bibliothèques universitaires à l'échelle nationale, permet aux BU d'obtenir des moyens et des financements spécifiquement dédiés pour les bibliothèques<sup>141</sup>. Alain Caraco rappelle ainsi que « l'article 30 de la loi n°2016-2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique – dite loi Lemaire – donne aux chercheurs le droit de déposer leurs écrits scientifiques en archive ouverte ». Dans cette étude, le développement durable est mentionné comme un moyen de répondre aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux contemporains : la réponse peut ou doit passer par le partage et la diffusion de connaissances<sup>142</sup>. Pourtant, les bibliothèques universitaires interrogées (E et Q) ne font pas de la science ouverte la preuve qu'elles sont des acteurs engagés et responsables. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Le fait que les universités mettent davantage en avant l'aspect environnemental du développement durable pourrait rendre plus difficile le lien avec la science ouverte. D'autre part, la promotion de la science ouverte est devenue au cours des dernières années une injonction majeure de la part du Ministère de l'enseignement supérieur. Les BU ne considèrent peut-être dès lors plus qu'il s'agit d'un engagement, mais de la simple implémentation des politiques publiques élaborées à l'échelle nationale. Toujours est-il que l'accès à l'information est un moyen essentiel pour parvenir à remplir les objectifs du développement durable, comme nous l'avons vu en première partie.

D'autres initiatives, qui ont également pour objectif de rendre accessible l'information, mobilisent tout autant les bibliothécaires, comme le mouvement #libref. Il s'agit d'améliorer de façon continue Wikipédia grâce aux rédacteurs bénévoles. Plusieurs bibliothèques ont ainsi organisé des ateliers de contribution à Wikipédia dans cette logique d'amélioration continue de l'encyclopédie, qui permettent à la bibliothèque de conforter son rôle social, comme le souligne Solenne Coutagne :

Ces ateliers ont aussi comme avantage de replacer la bibliothèque au cœur de l'action sociale en invitant les citoyens à participer à la vie de leur quartier, favorise ainsi le lien social en permettant des rencontres entre personnes partageant des intérêts communs et à faire émerger des débats<sup>143</sup>

---

<sup>139</sup> <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-la-matinee-politique-du-congres-adbu2019-les-bibliotheques-universitaires-et-le-developpement-de-la-science-ouverte-realites-espoirs-et-enjeux>

<sup>140</sup> [https://en.unesco.org/sites/default/files/open\\_science\\_brochure\\_fr.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/open_science_brochure_fr.pdf)

<sup>141</sup> Comme le souligne Yves Alix dans la préface de l'étude d'Alain Caraco, « Open Access et bibliothèques », 2018, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>, p.3 : « la science ouverte est une chance à saisir »,

<sup>142</sup> Alain Caraco, « Open Access et bibliothèques », 2018, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>, p. 65

<sup>143</sup> Solenne Coutagne, « Wikipédia et les bibliothèques françaises. » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64681-wikipedia-et-les-bibliotheques-francaises.pdf>, p.77



L'IFLA a mis en avant cette initiative sur son site institutionnel<sup>144</sup>, en citant plusieurs bibliothèques universitaires ayant rejoint le mouvement #1lib1ref, comme la Waterloo Library bibliothèque universitaire canadienne, qui a organisé en 2017 un edit-a-thon autour du lien entre art et féminisme (Art+Feminism)<sup>145</sup>. Il est intéressant de noter que de nombreuses actions contributives Wikipédia visent à documenter des pages qui s'inscrivent pleinement dans des thématiques liées au développement durable, souvent sur des questions de genre. Penn State University Libraries ont par exemple organisé en 2019 un edit-a-thon pour encourager les femmes à contribuer davantage à Wikipedia (« to help shrink gender gap »<sup>146</sup>), ce qui s'inscrit dans l'objectif 5 du développement durable. La D.b. Weldon Library a quant à elle organisé un « Wiki-Thursday » pour ajouter les noms donnés aux places publiques par des autochtones au Canada<sup>147</sup>. En effet, si les objectifs du développement durable ne sont pas explicitement mis en avant dans les actions de ces bibliothèques universitaires, la transmission de valeurs sociétales positives à travers la diffusion de l'information est au centre de ces démarches et au cœur de l'activité même de la bibliothèque.

\* \* \*

La question de la responsabilité en termes de développement durable fait l'objet d'un processus récent, permettant d'interroger le degré de maturité des bibliothèques universitaires et de leurs universités dans ce domaine. Malgré le volontarisme affiché par de nombreuses bibliothèques, la réalité de l'engagement et de la responsabilité qui en découle restent difficiles à saisir. Ce manque de lisibilité stratégique est également lié à un certain manque de moyens.

---

<sup>144</sup> <https://www.ifla.org/node/92696>

<sup>145</sup> <https://uwaterloo.ca/library/artfem>

<sup>146</sup> <https://news.psu.edu/story/563096/2019/03/13/arts-and-entertainment/libraries%E2%80%9999-day-long-wiki-edit-thon-help-shrink-gender>

<sup>147</sup> <http://www.events.westernu.ca/events/libraries/2019-08/wiki-tuesday.html>



## B. DES MOYENS ENCORE LIMITES

Le manque de lisibilité des actions menées par les bibliothèques universitaires sur la question de la responsabilité contraste avec celui qui est affiché par les universités dans leurs plans stratégiques de court ou de moyen terme. Lorsque la volonté portée par l'institution à un niveau politique et stratégique parvient à irriguer tous les services de l'université, alors le projet peut devenir un succès. C'est le cas à l'université Laval, où la Présidence de l'université a, dans les années 2010, mené un plan de développement durable ambitieux et volontaire auprès des personnels et des usagers sur l'ensemble du Campus. La bibliothèque était par essence, considérée par ses agents et son directeur comme une actrice majeure du développement durable, en tant qu'entité qui met des ressources à disposition du plus grand nombre dans une logique de partage. Au sein de la bibliothèque, un groupe de travail a été créé, présidé par le directeur des services administratifs de la bibliothèque et composé de la responsable des expositions, de la préservation des documents, des collections. Ce groupe de travail se réunit plusieurs fois par an et travaille à la mise en place d'objectifs concrets et d'indicateurs, tels que définis dans le plan d'action 2015-2018 de l'université<sup>148</sup>.

A l'inverse, il apparaît que dans de nombreuses universités françaises, les bibliothèques ne disposent pas de moyens humains et financiers suffisants (B.1) pour véritablement percevoir les gains de la responsabilité (B.2).

### B.1 Des moyens humains et financiers non spécifiques

#### *B.1.1 Des agents non dédiés et un budget encore faible*

Pour les universités et bibliothèques ayant décidé de faire de la responsabilité sociétale et environnementale l'un des axes stratégiques d'intervention, se pose la question des ressources dédiées, qu'elles soient humaines ou financières. La désignation d'une ou de plusieurs référentes dédiées est plus systématique dans les universités que dans les bibliothèques.

Les effectifs des bibliothèques universitaires peuvent par ailleurs varier considérablement d'une bibliothèque à une autre : parmi les répondants au questionnaire (Q), 15% indiquent être moins de 5, 38% entre 5 et 15, 30% entre 15 et 50 et 15% plus de 100 personnes. Selon la taille de la bibliothèque, il sera en effet plus ou moins facile de mener des actions en lien avec le développement durable. Au sein des bibliothèques interrogées (E), le moteur principal reste le volontariat. C'est en effet sur la base d'un intérêt personnel pour les questions sociétales ou environnementales que des agents vont s'occuper de ces sujets, et ce, en plus de leurs missions de base.

Dans certaines bibliothèques, celles-ci sont clairement identifiées au sein d'un réseau institutionnel. A Sciences Po, un poste de responsable de la transition écologique a été créé en 2019 et 38 référents ont été nommés à l'échelle de toute l'école en 2020 (pour environ 1000 agents). Au sein de la bibliothèque, une personne est chargée de transition écologique (pour environ 90 agents). A l'université de Bordeaux, chaque service travaille de son côté sur ces questions de responsabilité sociale et sociétale, qui sont par nature vastes. L'implication au sein de la bibliothèque émane de la directrice de la documentation, mais ne fait pas l'objet d'un cadre défini. Toutefois, les entretiens (E) ont fait remonter une charge très importante de travail, qu'il est souvent difficile de concilier

<sup>148</sup> [https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement\\_durable/documents/PlanActionDD/PlanTriennal-DD-2015-2018.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/PlanActionDD/PlanTriennal-DD-2015-2018.pdf)

avec les autres missions quotidiennes. A la Sorbonne-Nouvelle, l'université vise une labellisation DRS à l'horizon 2023. Dans ce cadre, chaque service est sollicité pour désigner en son sein un référent développement durable. Un référent DRS doit donc prochainement être choisi au sein de la bibliothèque, sur la base d'un appel à candidatures. La mission sera intégrée dans la fiche de poste de l'agent à qui la mission sera attribuée.

Par ailleurs, le budget dédié à ces actions demeure souvent faible, voire inexistant dans les bibliothèques. Au sein des universités, certains mécanismes se mettent cependant progressivement en place pour flécher des financements, notamment pour le financement des infrastructures. C'est le cas à Bordeaux, qui utilise l'un des appels à projets du Programme d'investissement d'avenir pour financer ses actions :

L'université de Bordeaux a conçu ses deux projets lauréats Idées (ACT) et SFRI (UB graduate schools 2.0) "comme un tout", dans la nouvelle trajectoire définie pour l'établissement pour l'horizon 2030. Centrés autour de l'enjeu de devenir une université à impact positif, ces deux projets ont été jugés aptes à démarrer par le jury en juillet 2020. L'objectif est double : faire du campus un *living lab* grandeur nature et former les leaders et chercheurs de l'ère de l'anthropocène. Pour le mener à bien, UBx a reçu de l'État 35 M€ au total, la cinquième plus forte dotation allouée aux 19 lauréats<sup>149</sup>

Les entretiens (E) menés ont permis d'établir qu'il n'existe pas de budget spécifique alloué à ces questions dans les bibliothèques universitaires interrogées. A Laval, la bibliothèque universitaire bénéficie de crédits dédiés à la question de la responsabilité. Le budget de l'université s'élève en 2018-2019 à 1 057 millions de dollars canadiens (soit environ le double de celui de l'université de Bordeaux) et le budget de la bibliothèque est de 27,8 millions de dollars canadiens (soit environ 10 fois plus que le budget d'une bibliothèque universitaire en France). Ces budgets permettent une marge de manœuvre plus grande pour la bibliothèque, qui peut allouer plus spécifiquement les crédits sur des projets d'ampleur.

### ***B.1.2 Des réticences encore marquées***

Parmi les aspects qui ont facilité les deux actions choisies dans le questionnaire (Q) par les établissements, les éléments les plus cités sont : « la motivation et la conviction de l'équipe (cité 7 fois) », « l'intérêt de la tutelle (cité 4 fois), la « présence de documents dans les collections en lien avec l'action » (cité 3 fois) et peuvent constituer des leviers pour l'action.

A l'inverse, parmi les difficultés exprimées par les bibliothèques (Q) lors de la tenue d'actions de toute nature en lien avec le développement durable, le manque de motivation et le fait que le sujet soit porteur de trop de tensions n'est pas cité, le manque de documents dans les collections en lien avec le thème et la méconnaissance du sujet par les bibliothécaires ou la difficulté à trouver des intervenants sont cités une fois. Le désintérêt de la tutelle est cité à deux reprises. Les difficultés les plus citées sont le coût et le manque d'intérêt des publics (3 réponses). Deux répondants soulignent l'absence totale de difficulté à leur sens, et une personne invoque la situation sanitaire qui a entraîné un report des animations prévues. Le manque de temps est également mentionné. Un

---

<sup>149</sup> Dépêche AEF du 17 septembre 2020 : « SFRI/Idées : les projets lauréats de l'université de Bordeaux convergent pour renforcer la responsabilité sociétale »

répondant estime par exemple que ces questions ne sont pas la mission principale d'une bibliothèque universitaire, qui doit d'abord agir pour faciliter l'accès à au maximum de ressources pour les publics. L'engagement n'est donc pas conçu comme nécessaire au bon fonctionnement du service.

Il arrive également que certaines actions co-construites avec les bibliothèques universitaires ne trouvent plus leur place dans la stratégie lorsque la gouvernance de l'université évolue au fil du temps. Ainsi l'épicerie solidaire de l'université de Lille 3, appelée la « Campusserie » a ouvert ses portes au sein de la bibliothèque universitaire SHS en décembre 2017. Fruit de la convergence de la politique d'innovation sociale de l'université et du projet de service porté par le service commun de la documentation, cette réalisation illustre la volonté d'ouverture sur le territoire dans un même but : amener à la fois de plus en plus de jeunes et de moins jeunes dans les lieux de savoir pour les faire profiter de son pouvoir émancipateur. Suite à la fusion des universités et dans le cadre du nouveau projet immobilier portant sur la bibliothèque universitaire de sciences humaines et sociales, la Campusserie qui s'inscrit aujourd'hui dans le réseau des épiceries sociales et solidaires porté par la Direction Développement durable et responsabilité sociale de l'université de Lille prendra place dans une nouvelle implantation sur le campus Pont de Bois, situé à Villeneuve d'Ascq.

Parmi les difficultés citées pour les personnels des bibliothèques lors des entretiens (E), la forme de blocage la plus citée est l'effet générationnel au sein-même de l'équipe de la bibliothèque, et les difficultés à changer ses habitudes. Cela peut par exemple se manifester lors d'un changement d'organisation matérielle, comme la suppression des gobelets en plastique dans les machines à café – qui entraîne nécessairement le besoin d'utiliser son propre contenant – ou encore la suppression des poubelles individuelles dans les bureaux pour la mise en place d'un système de tri centralisé pour tous les bureaux. Ce deuxième exemple a suscité dans l'établissement concerné différentes formes de réaction, entraînant un risque de désinformation au sujet de la façon dont l'entreprise de tri traitait les déchets récupérés (qui mélangerait les déchets à leur réception et l'opération de tri initiale serait donc vaine). La formation et la pédagogie peuvent apporter des réponses pour mieux cerner les bénéfices de la responsabilisation, à une échelle individuelle comme collective.

## **B.2 Quels gains pour l'engagement ?**

### ***B.2.1 Monter en compétences sur la question de l'engagement***

A la question (Q) « *Pensez-vous que votre équipe est suffisamment formée aux enjeux du développement durable et/ou changement climatique ?* », seul un répondant estime que l'équipe de la bibliothèque est suffisamment formée. Les autres répondants considèrent ne pas être suffisamment formés au sujet du développement durable. La question de la formation serait à aborder avec l'idée de sensibiliser tous les acteurs aux enjeux contemporains. Cela ne doit pas pour autant occulter le fait que les priorités sont nombreuses pour les bibliothèques universitaires, à l'heure où la tendance n'est pas à l'extension des moyens humains et financiers.

La question de la formation a été abordée par le groupe de travail formation du collectif « Une fonction publique pour la transition écologique » dans un rapport remis à France

Stratégie en mai 2020<sup>150</sup>. Leur première proposition-clé est d'intégrer un axe de formation sur les enjeux écologiques dans tous les métiers de la fonction publique, à la fois en formation initiale à travers un module commun et un module spécifique selon les métiers, et en formation continue, à travers un module de sensibilisation et un module métier. Cette logique de différenciation entre un tronc commun et des modules spécifiques est intéressante à plusieurs égards et pourrait parfaitement s'intégrer dans la logique des parcours de formations des professionnels des bibliothèques.

Du point de vue de la formation initiale, qui n'implique donc pas de choix individuel mais qui s'impose à tous les nouveaux entrants dans la fonction publique, les futurs professionnels des bibliothèques peuvent bénéficier en amont du mouvement de fond opéré par les universités elles-mêmes, qui ont pour objectif de former la plus grande partie de leurs étudiants aux enjeux du développement durable. C'est notamment le cas à Dauphine, qui met en avant d'une part ses parcours spécialisés et d'autre part des enseignements dédiés dans tous les parcours de formation, comme le cours « Grands enjeux contemporains » dispensé à 750 étudiants de 2<sup>e</sup> année, ou encore avec l'organisation d'un forum des métiers durables, comme en 2019. De même, l'Enssib forme quant à elle les étudiants du master Politique des bibliothèques et de la documentation, dans le module transversal « Bibliothèque et changement global ».

L'INET propose à ses élèves-fonctionnaires en formation initiale un axe développement durable dans tous les modules de politiques publiques. Des conférences ont été organisées à l'initiative des élèves sur la question du développement durable, de même qu'un module sur le développement territorial et la transition écologique. Au Canada, Marie Martel a donné en octobre 2020 une formation à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information intitulée « L'Agenda 2030, un plaidoyer pour les bibliothèques publiques »<sup>151</sup>, qui propose une centaine d'actions à mettre en œuvre dans la logique des objectifs du développement durable. Les agents de la filière ITRF qui ne possèdent pas de cadre de formation initiale commun avant leur prise de poste mais qui constituent une part importante des personnels présents en bibliothèque universitaire pourront suivre des formations continues à l'Enssib ou au Cnft.

Du point de vue de la formation continue, il existe plusieurs voies pour former les personnels des bibliothèques, mais l'offre est encore à ce jour limitée. L'Enssib propose par exemple en mars 2021 une formation de trois heures intitulée « Comment faire de ma bibliothèque une actrice des politiques de développement durable locales ». Les centres de formation régionaux (URFIST) n'ont pas d'offre de formation en ligne sur les enjeux du développement durable<sup>152</sup> mais proposent des formations sur les questions de la science ouverte, de l'intégrité scientifique, qui nous l'avons vu constituent un axe d'action majeur des BU. L'ensemble des agents des bibliothèques universitaires peuvent également bénéficier de l'offre de formation continue proposée par les universités elles-mêmes. L'université PSL propose par exemple plusieurs formations pour ses personnels

---

<sup>150</sup> Natacha (dir) Vieille, « La formation des agents publics aux enjeux de la fonction publique », mai 2020, [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/la\\_formation\\_des\\_agents\\_publics\\_aux\\_enjeux\\_de\\_la\\_transition\\_ecologiquev2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/la_formation_des_agents_publics_aux_enjeux_de_la_transition_ecologiquev2.pdf).

<sup>151</sup> Bibliomancienne, « Les bibliothèques publiques, partenaires de l'Agenda 2030: un plaidoyer », 23 octobre 2020, [https://bibliomancienne.com/2020/10/23/les-bibliotheques-publiques-partenaires-de-lagenda-2030-un-plaidoyer-banq\\_mp2020-semibiblio/](https://bibliomancienne.com/2020/10/23/les-bibliotheques-publiques-partenaires-de-lagenda-2030-un-plaidoyer-banq_mp2020-semibiblio/).

<sup>152</sup> Il s'agit d'une vision très circonstanciée au début de l'année 2021, les catalogues de formation ayant dû s'adapter au contexte sanitaire et réduire leur catalogue pour l'année 2020-2021. La recherche a été effectuée pour les URFIST de Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Toulouse, Médiadix, Nice

en lien avec le développement durable en 2021 : une fresque du climat et une formation sur la sobriété numérique. Si les thèmes abordés ne sont pas spécifiques aux bibliothèques, les formations permettent de sensibiliser les acteurs sur les aspects théoriques de ces enjeux. Dans une logique qui relève davantage de l'auto-formation, le Ministère de l'Enseignement supérieur propose également des ressources numériques en ligne sur son site [sup-numerique.gouv.fr](http://sup-numerique.gouv.fr).

Il serait également possible de s'appuyer sur la création de réseaux d'échanges et de partage autour de la question. Le séminaire en ligne biblio-covid numéro 6, « J'ai vu un sanglier dans la rue, bibliothèques et changement climatique » a ainsi rassemblé une centaine de personnes de toute la France, mais aussi du Canada le 24 septembre dernier<sup>153</sup>. Si l'ADBU ne s'est pas encore saisie des sujets en lien avec le développement durable, il pourrait être intéressant de créer un groupe de travail sur la question, à l'instar de la commission en cours de constitution par l'ABF<sup>154</sup>. L'impulsion politique donnée par les individus en charge de ces réseaux pourrait alors s'étendre aux acteurs qui pensent être les plus éloignés de ces sujets, dans la même logique que celle qui a fonctionné à l'université Laval. Pour cette bibliothèque, qui continue à développer des outils en lien avec le développement durable<sup>155</sup>, l'enjeu pourrait être de communiquer davantage avec les autres bibliothèques universitaires du pays sur ces sujets. Il n'existe en effet à ce jour pas de groupe de travail ou de réseau développement durable au Canada, la plupart des échanges se faisant de manière informelle.

### ***B.2.2 Insuffler une nouvelle dynamique organisationnelle***

L'engagement, s'il peut toucher tous les agents de la bibliothèque, peut donc en théorie concerner toutes les composantes structurelles de la bibliothèque universitaire. Pourtant, dans les bibliothèques universitaires étudiées, l'engagement n'est que très peu formalisé concrètement dans l'organisation interne. Dans la logique de promotion de la science ouverte, les bibliothèques universitaires se sont dotées de services à la recherche, à l'instar du service commun de la documentation de l'université Toulouse 1<sup>156</sup>. Cependant, aucune bibliothèque universitaire française ne valorise de système de d'organisation ou de management original orienté par une dynamique d'engagement, qui soit compréhensible directement pour un usager.

C'est pourquoi il est intéressant de regarder l'exemple de la bibliothèque de la Canopée, du réseau de la Ville de Paris qui a publié sur son blog plusieurs billets qui détaillent les différentes étapes de son action environnementale<sup>157</sup>. Les agents se sont interrogés sur leurs pratiques individuelles et collectives. La bibliothèque a décidé de s'intéresser à la mise en place d'un « système de management environnemental (SME) »<sup>158</sup>, visant à structurer l'action et devenir service de référence dans le réseau parisien. Ce SME

---

<sup>153</sup> Raphaëlle Bats, « Séminaire #BiblioCovid19 : J'ai vu un sanglier dans la rue ; bibliothèques et changement climatique », 2020, <http://raphaellebats.blogspot.com/2020/09/bibliocovid-episode6.html>.

<sup>154</sup> <http://www.abf.asso.fr/1/22/901/ABF/une-nouvelle-commission-verdoyante-en-quete-de-membre>

<sup>155</sup> Voir notamment la création d'un répertoire de ressources éducatives numériques (REN) autour du développement durable : <https://www.bibl.ulaval.ca/web/developpement-durable/ressources-educatives#contenu>

<sup>156</sup> <https://www.ut-capitole.fr/bibliotheques/presentation/bu-organigramme-du-service-commun-de-la-documentation-534304.kjsp>

<sup>157</sup> Canopée La Fontaine, « La transition écologique au travail, on en parle ? », *La fabrique à idées* (blog), 30 janvier 2019, <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2019/01/30/la-transition-ecologique-au-travail-on-en-parle/>.

<sup>158</sup> Canopée La Fontaine et Aurore Tessa, « Intégrer la question environnementale dans une médiathèque : le cas du système de management environnemental », *La fabrique à idées* (blog), 5 janvier 2021, <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/01/05/integrer-la-question-environnementale-dans-une-mediathèque-le-cas-du-système-de-management-environnemental/>.



s'articule en trois phases d'action<sup>159</sup> : une première phase de structuration de l'engagement autour d'un inventaire des actions à mener (par exemple enlever le film plastique des livres), une deuxième phase de déploiement qui se concentre sur les besoins humains et une troisième phase orientée sur l'amélioration continue à travers l'analyse des indicateurs mis en place (objectif de 100% de recyclage des déchets du quotidien d'ici deux ans, 100% des livres en mauvais état et assurer une seconde vie à 10% de ceux en meilleur état d'ici trois ans).

A la question (Q) « *Avez-vous défini des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre de votre engagement ?* » 12 personnes sur 13 répondent par la négative, venant souligner la difficulté à mettre en place une méthodologie d'évaluation. La réponse positive précise qu'il s'agit du « nombre de participants à l'événement », ce qui ne constitue pas un indicateur fin d'évaluation. Concernant la première animation, la question (Q) : « *Quels indicateurs avez-vous choisi pour évaluer cette action* » fournit également des éléments de réponse intéressants. Sur les 10 réponses fournies, 5 répondent ne pas avoir établi d'indicateurs en lien avec l'événement organisé. Les 5 autres ont défini des indicateurs en lien avec le type d'animation (nombre de dons, demandes d'achats) ou bien se sont basés sur le nombre de participants à l'événement ou le nombre de vues de la vidéo. Aucun ne précise si un objectif à atteindre a été fixé au préalable, et donc en ce sens, il est difficile de déterminer si celui-ci constitue un succès ou non. Concernant la deuxième animation, cette même question a donné lieu à 7 réponses négatives. Parmi les réponses positives, l'une se base sur des données bibliométriques, à savoir le nombre d'emprunts pour les ouvrages exposés sur les tables thématiques, l'autre sur les retombées médiatiques de l'événement en question (commentaires, *likes*...), sur le même modèle que dans les précédentes réponses positives. Le dernier exemple donné concerne la participation à un concours sur une durée d'un an, où le résultat du concours est considéré comme l'indicateur de réussite.

Ces réponses soulignent le besoin d'établir une véritable méthodologie. Cette difficulté à établir une typologie afin de déterminer si l'événement est un succès ou non est souligné par Adèle Martin, dans son mémoire consacré à l'action culturelle des bibliothèques universitaires<sup>160</sup> et concerne donc de manière plus structurelle le fonctionnement des BU. L'objectif pourrait être de déterminer des indicateurs permettant de mieux mettre en relation les besoins avec la volonté de responsabilisation de la bibliothèque universitaire. Quelques pistes seront proposées dans la troisième partie de ce mémoire.

\* \* \*

Les entretiens et le questionnaire permettent de concevoir la responsabilité des bibliothèques universitaires comme une notion aux contours encore flous, dont ces dernières peinent à la fois à définir l'objet et à s'intéresser à l'impact potentiel que celui-ci pourrait avoir. Bien que des progrès soient faits en termes de formation et que des modèles étrangers ou français émergent, le manque de structuration de l'engagement mène à s'interroger sur la crédibilité que les usagers donnent aux BU sur le terrain de la responsabilité ou que celles-ci accordent à leurs propres actions.

---

<sup>159</sup> « Newsletter EBLIDA, "Green inside, Green outside: evaluating the implementation of SDGs in libraries" », 12 novembre 2020, [https://mailchi.mp/287dde33bbaa/ebliida-newsletter-4478962?e=\[UNIQID\]#green](https://mailchi.mp/287dde33bbaa/ebliida-newsletter-4478962?e=[UNIQID]#green).

<sup>160</sup> Adèle Martin, « Action culturelle à l'université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ? » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65113-action-culturelle-a-l-universite-quels-territoires-pour-la-bibliotheque-universitaire.pdf>, p. 47.

## C. LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE, UN ACTEUR EN QUETE DE CREDIBILITE

A la question (Q) « *Quelle est la position de votre tutelle vis-à-vis du développement durable et/ou du changement climatique ?* », les 13 répondants confirment tous une sensibilité partagée, avec des degrés d'implication variables d'un établissement à un autre. En revanche, à la question « *L'engagement de votre bibliothèque envers le développement durable et/ou le changement climatique est-il rendu public ?* », 6 réponses sur 13 sont négatives, soit 46% des répondants, posant la question de la communication d'objectifs clairement définis. Enfin, seul un établissement sur les 7 répondants (5 ne répondent pas) confirme l'existence d'un document cadre à la question « *Cet engagement est-il écrit dans un document cadre (politique documentaire, projet culturel et scientifique, charte, etc.) ?* » ouvrant la question de la formalisation de ces objectifs. Ces trois premières questions nous permettent d'établir un premier constat : il existe un intérêt croissant et partagé pour ces sujets<sup>161</sup> pouvant donner lieu à une forme d'engagement officiel, par le biais d'une feuille de route commune au sein de l'établissement, mais qui demeure encore une démarche peu répandue.

Pourtant en interrogeant les bibliothèques sur la façon dont ces chartes ont été mises en œuvre au sein de leur service, celles-ci ne se sentent pas nécessairement impliquées dans cette stratégie et renvoient plus volontiers vers les services de l'université en charge de ces questions<sup>162</sup>. Les bibliothèques universitaires ne sont en effet jamais citées dans les documents de référence établis par les universités. Si certaines sont en train de formaliser leurs propres feuilles de route suite à la publication de celles de leurs tutelles, cela nous permet d'interroger la crédibilité des bibliothèques universitaires sur le terrain de la responsabilité, qui ne sont qu'un acteur parmi d'autres services de l'université (C.1), qui aurait pourtant les ressources pour répondre aux attentes des étudiants de manière exemplaire (C.2).

### C.1 La BU, un acteur parmi d'autres

#### C.1.1 Un des services de l'universités

L'engagement des universités envers le développement durable est rendu concret par différentes actions de l'université, à la fois à destination des étudiants, mais également de ses personnels autour des questions de formation, de recherche et de vie sur le campus.

Concernant les enseignements tout d'abord, qui sont au cœur de la politique d'établissement. Dans de nombreuses universités, la question du développement durable est un sujet uniquement traité par les départements ou unités de formation et de recherche sous l'angle académique<sup>163</sup>. Dans ce cadre, les services communs de la documentation accompagnent la formation des étudiants en constituant des collections en lien avec les enseignements, qu'il s'agisse de collections physiques ou numériques, qu'elle est en charge de coordonner et d'organiser<sup>164</sup>.

<sup>161</sup> Étudié dans la première partie de ce mémoire.

<sup>162</sup> De nombreuses universités se sont dotées de référents développement durable, voire de Vice-Présidents en charge de ces questions. C'est notamment le cas de l'université Aix-Marseille, la Sorbonne-Nouvelle, Rennes 2... (voir le détail en annexe 4).

<sup>163</sup> Comme c'est par exemple le cas à l'université d'Avignon.

<sup>164</sup> « La documentation possède ce caractère particulier de servir les besoins d'une communauté d'étude et de recherche locale et de s'inscrire aussi dans un dispositif plus vaste, régional et national » François Cavalier (dir), « La politique documentaire des OUAZZANI Johanna | DCB29 | Mémoire d'étude | mars 2021



Le développement durable est également fréquemment traité sous son volet patrimonial dans le cadre de la vie sur le campus : l'université de Paris-Est Créteil a par exemple nommé un Vice-Président « Patrimoine et développement durable »<sup>165</sup>. La construction du campus Nation de l'université Sorbonne-Nouvelle à Paris nous donne un exemple intéressant pour comprendre le positionnement de la bibliothèque dans un projet immobilier d'ampleur. Le campus de 26 000m<sup>2</sup> ouvrira ses portes aux étudiants en 2021<sup>166</sup> et concerne toute l'université, et pas seulement la BU, qui en ce sens, a eu une marge de manœuvre réduite. La bibliothèque est considérée comme un « utilisateur » du bâtiment (pouvant faire part de ses besoins et demandes fonctionnelles)<sup>167</sup> tandis que la maîtrise d'ouvrage (MOA) est assurée par l'EPAURIF<sup>168</sup> du fait de l'ampleur financière du projet. Bien que la réflexion DDRS en cours à l'université soit une préoccupation du nouveau Président d'université élu en 2019, le projet initié en 2014 répond aux exigences de Haute qualité environnementale (HQE). Cette marque commerciale, formalisée par l'association portant le même nom, prévoit 14 objectifs-cibles pour une meilleure qualité environnementale des bâtiments en France : les cibles « très performantes » ont été fixées dès l'origine, de manière à ce que les futurs bâtiments répondent à des critères environnementaux élevés (système intégré de refroidissement d'air *Geocooling*, ventilation à double flux et récupération d'énergie...). Ces décisions sont prises à l'échelle de la maîtrise d'ouvrage (MOA), qui charge ensuite la maîtrise d'œuvre (MOE) de la réalisation des travaux, du recrutement des prestataires immobiliers etc. Au sein de l'université, c'est la Directrice en charge de la stratégie et des opérations immobilières et la Chargée de projet Développement durable qui sont les interlocutrices principales de la bibliothèque pour la gestion du mobilier interne à la bibliothèque<sup>169</sup>. La question du bâti des bibliothèques demeure aujourd'hui essentielle, à la lumière des enseignements sur les constructions des années 2000-2010, où les écarts de température et l'inconfort généré sont des enjeux majeurs, auxquels il est difficile de remédier<sup>170</sup> mais la marge de manœuvre dont disposent les bibliothèques dans les projets de constructions reste réduite.

Le service culturel de l'université est bien souvent en charge de l'organisation des événements d'ampleur concernant tous les services. Des comités *ad hoc* peuvent également être en charge de ces événements, comme c'est le cas à l'université de Picardie Jules Verne, où un Comité développement durable a été constitué auprès de la Déléguée au développement durable<sup>171</sup>. En septembre 2020, le bureau de la vie étudiante de l'université de Bordeaux a ainsi organisé des ateliers de la Fresque du climat à distance<sup>172</sup>.

---

bibliothèques universitaires : contexte, enjeux », in *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, Éditions du Cercle de la Librairie, Bibliothèques, 2015, p. 70

<sup>165</sup> [https://www.u-pec.fr/medias/fichier/20201002-organigrammeupec\\_1601628289993-pdf](https://www.u-pec.fr/medias/fichier/20201002-organigrammeupec_1601628289993-pdf)

<sup>166</sup> <http://www.univ-paris3.fr/le-campus-nation-614680.kjsp?RH=ACCUEIL>

<sup>167</sup> On parle de « maîtrise d'usage », en complément de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre

<sup>168</sup> Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France

<sup>169</sup> Elles centralisent notamment tous les besoins des différents services pour élaborer un CCTP unique pour la commande de meubles et s'occupent également du recyclage du mobilier présent sur le site actuel et qui ne sera pas réutilisé dans le nouveau bâtiment. La bibliothèque aura quant à elle une marge de manœuvre plus grande pour les actions concernant son propre espace, notamment dans le cadre de son Learning Center.

<sup>170</sup> Manon Le Guennec, « Bibliothèques et écologie : les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2018), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliotheques-et-ecologie-les-bibliotheques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf>, étudie l'impact environnemental du bâti des bibliothèques dans trois contextes différents : les nouvelles constructions, les réhabilitations ou les rénovations. S'il n'existe pas réellement d'obligation environnementale pour les bibliothèques, celles-ci suivent les recommandations émises par le Ministère de la Culture.

<sup>171</sup> <https://www.u-picardie.fr/l-universite/developpement-durable/> en charge notamment de l'organisation de l'événement du Printemps durable [https://www.u-picardie.fr/medias/fichier/printemps-durable-progr-2019\\_1583226826429-pdf](https://www.u-picardie.fr/medias/fichier/printemps-durable-progr-2019_1583226826429-pdf)

<sup>172</sup> Participation à l'atelier organisé par l'université le 20 octobre 2020

Dès lors, il reste moins de place et de visibilité pour les actions menées en propre par la bibliothèque universitaire.

### *C.1.2 Un enjeu de communication et de partenariats*

La communication institutionnelle sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale se fait également du côté des universités : c'est l'institution qui porte ce sujet, sans citer la bibliothèque la plupart du temps. Les rapports d'activité des universités les plus impliquées mettent davantage en lumière l'ambition d'une plus grande responsabilisation, tandis que les rapports d'activité rédigés en propre par les bibliothèques n'en font quasiment jamais mention.

Les actions en lien avec le développement durable s'inscrivent dans une logique de partenariat avec d'autres acteurs<sup>173</sup> : l'université comme la bibliothèque sont à la fois les acteurs d'une stratégie externe (dimension globale, nationale ou territoriale) et interne (avec des associations). Il peut tout d'abord s'agir de partenariats établis à l'échelle de l'université, qui revendique de plus en plus son statut d'acteur appartenant à un écosystème territorial dynamique. C'est ainsi que l'université de Limoges définit le troisième point de sa stratégie DDRS et souhaite se positionner à la fois en tant qu'acteur, que partenaire et que prestataire<sup>174</sup>. Ces partenariats peuvent s'exprimer sous la forme de plans d'action, de conventions et conduisent l'université et ses représentants à participer à des groupes de travail thématiques sur la stratégie de développement durable territoriale. Ces partenariats prennent également la forme d'une forme de délégation de l'action, des universités vers les associations étudiantes ou externes, qui jouent un rôle important dans la vie de campus. L'université de Lille a par exemple inauguré en octobre 2019 une « Maison du vélo »<sup>175</sup> gérée par les membres de l'association Les Jantes du Nord, et met en avant une publication sur son site sans pour autant s'impliquer dans le fonctionnement quotidien de cette structure. A l'inverse, cette logique de partenariat qui existe à l'échelle de la bibliothèque n'est que rarement mise en avant comme constituante d'une action engagée et responsable. La bibliothèque universitaire de Perpignan a un partenariat avec Ammaréal, acteur de l'économie sociale et solidaire<sup>176</sup>. Ammaréal est une librairie en ligne créée en 2013, qui propose aux bibliothèques de reprendre les livres dont elles souhaitent se débarrasser. Les bibliothèques universitaires signent des conventions de partenariat avec la société Ammaréal, qui s'occupe des opérations logistiques pour récupérer les livres, et s'engage à reverser un montant du prix des ventes à la bibliothèque (en général 10% du prix HT), ainsi qu'un pourcentage à des organisations œuvrant contre l'illettrisme. Cette initiative, qui pourrait parfaitement s'inscrire comme une action liée au développement durable n'est quasiment jamais mise en avant de la sorte, montrant que le cadre du développement durable n'est pas clairement identifié comme pouvant apporter une plus grande lisibilité aux actions responsables de la bibliothèque.

---

<sup>173</sup> Il s'agit d'ailleurs du 17<sup>e</sup> objectif de développement durable : « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser »

<sup>174</sup> « L'université de Limoges doit répondre localement aux objectifs des stratégies de développement durable de nos partenaires territoriaux et doit mettre en place des actions pour répondre à ces derniers. Ensemble, nous avons besoin de considérer tous les acteurs et actrices du territoire (citoyen.ne.s, entreprises, collectivités...), de construire les démarches ensemble et d'évaluer les actions et impacts de chacun.e.s » : <https://www.unilim.fr/wp-content/uploads/sites/8/2018/12/Strategie-DDRS-2018-2022-compressed.pdf>, p. 31

<sup>175</sup> <https://www.univ-lille.fr/universite/luniversite-sengage/developpement-durable/mobilite/>

<sup>176</sup> Les conventions ne sont pas toujours disponibles en ligne, mais certains établissements d'enseignement supérieur communiquent à ce sujet dans leurs rapports d'activité, comme l'université de Perpignan (rapport 2019 téléchargeable en ligne, cf. annexe 4). La bibliothèque communique également à ce sujet dans son propre rapport d'activité 2019 (téléchargeable en ligne).

## C.2 Une opportunité de faire de la bibliothèque un acteur visible et exemplaire

### C.2.1 Apporter une réponse aux besoins des étudiants

Dans certains cas, ce sont les préoccupations des étudiants qui vont pousser les institutions à devenir plus exemplaires. L'association étudiante Sciences Pistes Zéro Fossiles, l'une des quatre associations reconnues par Sciences Po dans le domaine de l'environnement, publie ainsi régulièrement des informations concernant les financements de l'École par des entreprises aux activités responsables d'un haut volume d'émissions carbone<sup>177</sup>. Pour l'institution, il est devenu nécessaire de se saisir officiellement du sujet environnemental, pour ne pas laisser les associations étudiantes communiquer seules sur ce sujet. Au sein de la bibliothèque, les discussions informelles ou certaines enquêtes de satisfaction montrent également que les étudiants sont préoccupés par ce qui les concerne directement : ils soulignent notamment les écarts de température importants dans les salles ou encore l'absence de fontaines à eau et attendent de l'institution que celle-ci s'adapte à leurs nouveaux usages.

Le Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) a publié une étude le 30 septembre 2020, intitulée « Les étudiant.e.s face aux enjeux environnementaux », réalisée auprès de 48 650 étudiants représentatifs de la population étudiante (55% en université)<sup>178</sup>. Parmi les recommandations figurent la mise en place de campus plus durables, agissant sur la consommation, les déchets, l'alimentation et l'énergie, ainsi que des efforts sur la formation, avec un socle commun transdisciplinaire, un accompagnement des étudiants dans leur insertion professionnelle et la demande d'élaborer une stratégie plus globale pour l'établissement, en créant un organe dédié à la politique de développement durable. Il est intéressant de souligner que les objectifs et les recommandations portés par les feuilles de route présentées par les universités rejoignent ainsi les attentes formulées par les étudiants et prennent forme concrètement par la création d'organes dédiés dans l'organigramme des universités que nous avons déjà évoqué, sans visiblement parvenir à donner corps à leur action.

Selon cette même étude, 48% des étudiants interrogés estiment que les associations étudiantes sont les plus actives sur les questions environnementales sur leurs campus, loin devant la direction et l'administration (17%), qui se situe après « Je ne sais pas » (20%)<sup>179</sup>. Ces chiffres mettent en lumière deux points importants : premièrement, l'administration et les services de l'université (dont la bibliothèque) peinent à donner une visibilité suffisante aux actions qu'elles mènent, malgré la bonne volonté affichée dans les supports de communication déjà mentionnés et deuxièmement, qu'il existe une place pour répondre aux attentes de ceux qui ne savent pas qui sont les acteurs les plus engagés (soit 1 étudiant sur 5). La bibliothèque pourrait ainsi valoriser ses engagements de manière à devenir un des acteurs de référence au sein de l'écosystème universitaire.

---

<sup>177</sup> <https://www.facebook.com/scpozerofossile/>

<sup>178</sup> REFEDD, « Enquête : Les étudiant.e.s face aux enjeux environnementaux », septembre 2020, [https://refedd.org/wp-content/uploads/2020/09/2-SYNTHESE\\_CNE2020\\_REFEDD.pdf](https://refedd.org/wp-content/uploads/2020/09/2-SYNTHESE_CNE2020_REFEDD.pdf).

<sup>179</sup> Cette étude montre également que 21% sont engagés dans une association portant sur des sujets environnementaux, 21% dans une autre association (42% en tout). La principale difficulté à s'engager est le temps (54%), et seuls 11% ne souhaitant pas s'engager. Ces données sur l'engagement concernant les étudiants, elles ne seront pas traitées extensivement dans ce mémoire, orienté vers les questions d'engagement institutionnel mais permettent d'illustrer les attentes des publics étudiants mais dont les difficultés s'avèrent similaires à celles que nous étudions.

### C.2.2 Incarner la responsabilité

Les bibliothécaires interrogés expriment un intérêt pour agir, comme l'indiquent les réponses positives (12 sur 13) au questionnaire (Q) : « *Pensez-vous que la bibliothèque joue un rôle dans la lutte contre le changement climatique ?* », et ce pour faire comprendre les enjeux (11), faire agir et changer les comportements (5), développer l'esprit critique (11), ou être une institution modèle et inspirer le changement (1). Pour 11 répondants sur 13, on peut donc parler de responsabilité de la bibliothèque. Pourtant, cette réponse ne doit pas occulter le fait que d'une part, ce sont probablement les agents les plus convaincus qui ont répondu à ce questionnaire, et d'autre part, que l'intention ne suffit pas à devenir un acteur exemplaire, c'est-à-dire devenir un « modèle dont se sert une cause efficiente douée d'intelligence, lorsqu'elle exerce son influence en vue de produire un effet déterminé » pour reprendre la définition de l'exemplarité étudiée en première partie. L'exemplarité implique d'avoir à la fois d'avoir une cause à défendre, des moyens suffisants pour agir et de donner de la visibilité à une action structurée et inspirante, éléments qui semblent aujourd'hui manquants – de manière partielle ou totale – dans l'action des bibliothèques universitaires.

Une réponse à la question (Q) « *Avez-vous mené des actions autour du développement durable et/ou du changement climatique en 2019 ou 2020 ? Si non, pourquoi ?* » a particulièrement attiré notre attention pour questionner l'horizon d'exemplarité vers lequel peut tendre la bibliothèque universitaire. Selon ce répondant, les actions pouvant être menées par les bibliothèques universitaires ne seraient pas à la hauteur des enjeux, et ne seraient qu'un trompe-l'œil pour donner l'impression que les actions en faveur du développement durable sont suffisantes. Cette remarque nous permet de nous interroger sur d'éventuels effets d'annonce correspondant à une simple responsabilité de façade, sans réel impact pour les usagers et les agents, ou du moins sans lien avec un engagement sincère de la part de la bibliothèque. Cet élément nous renvoie à la question de l'évaluation et à la façon dont la bibliothèque peut valoriser son action auprès de ses publics. Ces questions seront abordées dans le cadre de la troisième partie de ce mémoire.

\* \* \*

Malgré la légitimité dont dispose la bibliothèque universitaire, les freins existants sont encore nombreux : le manque de lisibilité de l'engagement, le manque de moyens et le manque de crédibilité nuisent à l'incarnation de la responsabilité. Néanmoins, nous l'avons vu, certaines bibliothèques universitaires se montrent volontaires et se posent des questions pour essayer de penser leur responsabilité plus concrètement. Cette démarche, certes embryonnaire, permet de s'interroger sur ce que la bibliothèque universitaire peut tirer de la responsabilité, qui est un levier potentiel pour penser une échelle de valeurs de la bibliothèque, c'est-à-dire les valeurs professionnelles que nous cherchons à atteindre, ainsi que leur influence sur nos activités et sur nos publics.

## TROISIÈME PARTIE

# LA RESPONSABILITÉ, UN LEVIER POTENTIEL POUR PENSER SA VALEUR

---

Malgré les freins matériels et économiques qui subsistent, il existe un questionnement des bibliothèques sur elles-mêmes et sur la manière dont elles peuvent parvenir à être responsables. La responsabilité, nous l'avons vu en première partie, est une dynamique juridique et symbolique, qui implique de devoir répondre de ses actes. La condition nécessaire pour atteindre la responsabilité est de s'engager, d'agir pour une cause afin d'en tirer un bénéfice, individuel ou collectif. La posture morale, inhérente à l'engagement nous permet de nous interroger sur l'existence d'une échelle de valeurs de la responsabilité de la bibliothèque, qui pourrait venir aider à développer les démarches initiées par les bibliothèques universitaires et développées en deuxième partie.

La mesure et l'analyse de la valeur est associée en premier lieu aux questions de rentabilité économique dans le secteur industriel<sup>180</sup>. Selon l'Afnor, la valeur se définit comme « une grandeur qui croît lorsque la satisfaction du besoin augmente et/ou que le coût du produit diminue. La valeur peut donc être considérée comme le rapport entre l'aptitude aux fonctions divisée par le coût des solutions »<sup>181</sup>. Avec cette définition, la valeur devient fonction de la satisfaction de l'utilisateur, et non seulement des coûts. La notion de valeur est largement convoquée dans la réflexion bibliothéconomique, notamment concernant le calcul de ce que permet d'économiser la bibliothèque, c'est-à-dire le retour sur investissement pour la communauté<sup>182</sup>.

La philosophie interroge quant à elle la façon dont les individus valorisent les choses. Sans entrer dans des débats axiologiques, il est possible de poser un regard critique sur la valeur que nous accordons aux choses, en la considérant comme une construction historique et sociologique à l'instar du philosophe Friedrich Nietzsche :

Nous avons besoin d'une critique des valeurs morales, et la valeur de ces valeurs doit tout d'abord être mise en question – et pour cela, il est de toute nécessité de connaître les conditions et les milieux qui leur ont donné naissance, au sein desquels elles se sont développées et déformées (la morale en tant que conséquence, symptôme, masque, tartuferie, maladie ou malentendu, mais aussi la morale en tant que cause, remède, stimulant, entrave, ou poison), connaissance telle qu'il n'y e a pas encore eu de pareille jusqu'à présent, telle qu'on ne la recherchait même pas<sup>183</sup>.

---

<sup>180</sup> Voir notamment les travaux de Lawrence Delos Miles

<sup>181</sup> [https://www.cci.fr/web/performance-et-innovation/fiches-point-sur/-/asset\\_publisher/fOS3/content/fiche-pratique-point-sur-analyse-la-valeur-sept-2015#:~:text=La%20valeur%20d'un%20produit,solutions%20\(Source%20%3A%20AFNOR\).](https://www.cci.fr/web/performance-et-innovation/fiches-point-sur/-/asset_publisher/fOS3/content/fiche-pratique-point-sur-analyse-la-valeur-sept-2015#:~:text=La%20valeur%20d'un%20produit,solutions%20(Source%20%3A%20AFNOR).)

<sup>182</sup> Françoise Riedinger, « Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? : journée AFNOR / ADBU / Enssib / BPI / ABF », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 8 (2016), [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliothèques\\_66504](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliothèques_66504).

Voir également les études du CILIP (Chartered Institute of Library and Information Professionals) britannique, qui démontrent que les bibliothèques universitaires contribuent à la réussite étudiante et sont un bon retour sur investissement pour les universités.

[https://cdn.ymaws.com/www.cilip.org.uk/resource/resmgr/cilip\\_new\\_website/research/value\\_trained\\_information\\_professionals/value\\_trained\\_lik\\_pro\\_summar.pdf](https://cdn.ymaws.com/www.cilip.org.uk/resource/resmgr/cilip_new_website/research/value_trained_information_professionals/value_trained_lik_pro_summar.pdf)

<sup>183</sup> Friedrich Nietzsche, *La généalogie de la Morale*, Société du Mercure de France, Oeuvres complètes, publiées sous la direction d'Henri Albert (Paris, 1900), p. 18

La définition de la valeur est donc double : elle est à la fois facteur de la satisfaction de l'utilisateur et des coûts et est une construction, à laquelle chacun peut contribuer en matérialisant ses propres impératifs moraux.

Il est dès lors possible de s'interroger en amont sur les valeurs morales que les bibliothèques choisissent (ou non) de porter (A), sur les outils qu'elles peuvent utiliser à la fois pour valoriser leurs actions et pour tenter d'en mesurer l'impact (B) et enfin, sur les implications positives que l'engagement peut générer, notamment en termes d'approches managériales (C).



## A. PENSER ET CREER UNE ECHELLE DE VALEUR EN BIBLIOTHEQUE

Si la question de la neutralité a été posée en première partie, celle des valeurs que la bibliothèque doit porter n'en est pas moins évidente. Comment définir de manière consensuelle les notions d'éthique et de valeur ? Celles-ci peuvent-elles être les mêmes pour toutes les bibliothèques, qu'elles soient municipales ou universitaires ? Comment les concilier ?

Penser la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires va de pair avec un questionnement sur les valeurs que la bibliothèque souhaite transmettre. L'élaboration d'une telle réflexion peut permettre de justifier l'inscription de la responsabilité dans les priorités de l'établissement. La formalisation d'un cadre conceptuel de pensée (A.1) pourrait en effet être un moyen pour la bibliothèque de définir son rôle et son action de manière concrète (A.2).

### A.1 Éthique et responsabilité professionnelles : un cadre conceptuel de pensée

#### A.1.1 L'éthique de responsabilité, un cadre pour l'action

Pour Joachim Schöpfel, la prise de conscience collective de l'urgence sociale et environnementale contemporaine doit être un moyen d'aller vers davantage de professionnalisme éthique. Il estime ainsi que les Agendas successifs de l'ONU sont des cadres qui permettent de repenser toute l'éthique de l'action des professionnels de l'information :

Assumer pleinement la responsabilité sociale, pour les uns au sein de la fonction publique, pour les autres dans le secteur privé, cela veut dire contribuer à la transformation sociale et réaliser ce principe de responsabilité qui consiste à penser d'une manière globale pour assurer la survie de l'humanité. Cela peut paraître compliqué, abstrait, voire utopique. Mais l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain, et le professionnalisme de demain sera jugé à l'aune du développement durable<sup>184</sup>

Plus qu'un outil de sensibilisation des publics, le développement durable devient alors un moyen pour les bibliothèques d'interroger toutes les composantes de leur action professionnelle. Le développement durable peut, pour Schöpfel, constituer un vecteur de questionnement critique pour la bibliothèque. Toutefois, il ne précise pas la forme concrète que cette responsabilité peut prendre au-delà de l'utilisation des Agendas de l'ONU. Il insiste sur le besoin d'aller au-delà de l'engagement individuel, de ne plus considérer que le développement durable est un horizon d'action lointain, mais un engagement collectif présent qui aura des conséquences sur le futur.

Cette question de la temporalité est théorisée par le sociologue Max Weber. Dans son ouvrage *Le savant et le politique*, ce dernier distingue deux éthiques de l'action : une

---

<sup>184</sup> Joachim Schöpfel, « L'éthique, l'engagement et le professionnalisme », *I2D - Information, données & documents* 53, n° 1 (2016): 67-67, <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2016-1-page-67.htm>.



éthique<sup>185</sup> de conviction et une éthique de responsabilité. Raymond Aron résume ainsi la distinction entre les deux dans sa préface à l'édition de 1963 :

Le pathétique de l'action était lié, à ses yeux, à l'antithèse des deux morales, morale de la responsabilité et morale de la conviction. Ou bien j'obéis à mes convictions - pacifistes ou révolutionnaires, peu importe - sans me soucier des conséquences de mes actes, ou bien je me tiens pour comptable de ce que je fais, même sans l'avoir directement voulu, et alors les bonnes intentions et les cœurs purs ne suffisent pas à justifier les acteurs<sup>186</sup>

Pour Weber, accepter la responsabilité est un moyen de penser son action, d'essayer de se projeter sur les conséquences de ses actes pour ceux qu'elles concernent ou concerneront dans le futur. La position de Weber nous permet de faire le lien entre éthique et responsabilité, et de concevoir la responsabilité comme une démarche intellectuelle à intégrer dans un cadre conceptuel de pensée commun. Pour rendre ses actions cohérentes, la bibliothèque doit donc au-delà de son action, proposer un cadre d'action lisible.

### **A.1.2 Quelles valeurs pour les bibliothèques universitaires ?**

Le courant de pensée de la *critical library* peut nous permettre de poser un premier fondement à ce cadre de pensée, en établissant une hiérarchisation des valeurs. Selon Toni Samek, la bibliothéconomie critique est :

An international movement of library and information workers that considers the human condition and human rights above other professional concerns<sup>187</sup>.

Un mouvement international des professionnels de l'information qui considère que la condition humaine et les droits de l'homme doivent être au-dessus de toutes les autres préoccupations professionnelles.

Pour reprendre la terminologie de Kelsen, il pourrait exister une hiérarchie des valeurs, au sommet de laquelle se situe la défense des droits humains, qui implique d'utiliser tous les moyens, humains comme financiers dont la bibliothèque dispose pour mener son action de manière toujours plus efficace.

L'IFLA a travaillé à établir les contours plus précis d'un cadre commun sur l'éthique en 2012. Le code d'éthique et de conduite professionnelle de l'IFLA<sup>188</sup> pour les bibliothécaires et autres professionnel(le)s de l'information expose l'idée que « le métier de bibliothécaire est, par son essence même, une activité éthique qui implique une approche axiologique du travail sur l'information » et donne un guide d'action pour tous les professionnels. Le code repose sur six points : l'accès à l'information (1), les responsabilités envers les individus et la société (2), la vie privée, l'intimité et la transparence (3), l'Open access et la propriété intellectuelle (4), la neutralité, l'intégrité de la personne et les compétences professionnelles (5) et les relations entre collègues et entre employés et employeurs (6). L'association entre la responsabilité portée par les bibliothèques et la notion d'éthique place la responsabilité comme une des composantes les plus importantes de l'éthique professionnelle défendue par l'association. Sont cités

---

<sup>185</sup> Max Weber emploie le mot éthique comme renvoyant à « l'ethos » de la politique, c'est-à-dire la cause à défendre.

<sup>186</sup> Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris : Union Générale d'Éditions, Le monde en 18-10, 1963, p. 21

<sup>187</sup> Cité par Ian Beilin, « Critical Librarianship as an Academic Pursuit », 2018, 195-210, <https://academiccommons.columbia.edu/doi/10.7916/D8698KKP>.

<sup>188</sup> <https://www.ifla.org/files/assets/faife/codesofethics/frenchcodeofethicsfull.pdf>

notamment « l'intégration et [l'éradication] de la discrimination », le respect des « minorités linguistiques », le soutien à la recherche d'information...

Les bibliothèques universitaires peuvent faire dialoguer ces valeurs, propres aux bibliothèques, avec celles retenues par les universités dans leur propre démarche de responsabilité. L'université de Leeds a par exemple mis l'accent sur « la confiance, l'égalité, la diversité, l'inclusion » dans sa stratégie 2020 - 2030<sup>189</sup>. En mars 2021, l'université Aix-Marseille a lancé une campagne de communication autour de quatre valeurs : « une force, l'audace » « un engagement, transmettre », « un défi, le meilleur pour tous » et « une ouverture, le monde »<sup>190</sup>. La formulation claire des valeurs prioritaires par la bibliothèque permet aux agents de s'y retrouver parmi la multitude d'engagements possibles et de cibler les éléments qui leur semblent les plus essentiels.

Cependant, une fois le cadre établi, se pose la question de son utilisation : que faire avec les valeurs qui ont été retenues ? Sont-elles un simple moyen d'afficher sa bonne volonté ou peuvent-elles constituer un véritable guide pour l'action ? Comment faire pour que le discours ainsi élaboré devienne réellement performatif<sup>191</sup>, c'est-à-dire capable d'accomplir ce qu'il énonce ?

## A.2 Un cadre pour aider les bibliothécaires à mieux définir leur rôle

### A.2.1 Créer sa propre échelle de valeur

L'échelle de valeur, nous l'avons vu, doit être le reflet de deux choses : le rapport entre les coûts et la satisfaction des utilisateurs. Sur cette question, des méthodes de quantification des attentes des usagers et d'évaluation seront proposées dans la partie suivante. L'échelle de valeur doit d'autre part être un ensemble construit sur la base de valeurs morales partagées par un groupe à un instant donné.

Les valeurs des bibliothécaires ont fait l'objet d'un référencement en 2000, par Dominique Arot, du Conseil supérieur des bibliothèques<sup>192</sup>. Il se base premièrement sur l'histoire des bibliothèques pour établir que la garde, l'accroissement, le bon ordre, rendre accessible et communiquer sont les valeurs historiques des bibliothécaires. Deuxièmement, l'analyse d'une centaine d'offres d'emplois publiées en 1997 et 1998 pour cerner les attendus de ces profils montre que l'informatique et les nouvelles technologies (62), l'expérience (53) et la gestion administrative (45) sont les plus citées. Quelles seraient les réponses d'une telle étude aujourd'hui ? Si les compétences informatiques sont plus répandues, montrant bien que les valeurs sont évolutives avec le temps, la responsabilité et l'engagement seraient-ils davantage cités ? Il serait intéressant de mener une telle étude à l'échelle nationale pour analyser l'évolution de l'échelle de valeurs des bibliothécaires et matérialiser les attentes des professionnels d'aujourd'hui. Parallèlement, il serait possible d'établir un cadre par compétences, valorisées au sein d'une institution documentaire qui souhaite se penser responsable. Noémie Rosemberg souligne la rigidité des référentiels de compétences existants et imagine la systématisation de « cartographies », qui permettraient d'identifier les emplois et les compétences, et

---

<sup>189</sup> <https://spotlight.leeds.ac.uk/strategy/>

<sup>190</sup> <https://www.univ-amu.fr/fr/public/les-valeurs>

<sup>191</sup> John Austin, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Points essais, 1970.

<sup>192</sup> Dominique Arot, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n° 1 (2000). <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>.

d'imaginer l'élaboration de portefeuilles de compétences<sup>193</sup>. Il serait dès lors tout à fait possible d'imaginer un ensemble de compétences valorisant la responsabilité, associé à un plan de formation dédié au sein de la bibliothèque.

Parallèlement, il pourrait être intéressant pour chaque bibliothèque universitaire de poser plus concrètement l'échelle de valeur des agents de sa bibliothèque, permettant à chacun de prendre du recul sur ses missions du quotidien et ses aspirations. La bibliothèque se poserait ainsi concrètement la question de sa responsabilité à répondre aux attentes de ses agents, en lien avec les problématiques du développement durable, de la science ouverte, des questions de genre...

Les outils de la participation et de la collaboration pourraient donc utilement être employés pour que chaque bibliothèque crée sa propre échelle de valeurs, à partir du code général de l'éthique proposé par l'IFLA et des valeurs choisies par les universités.

### *A.2.2 La participation, un outil pour dépasser l'effet d'annonce*

Cependant, comme le souligne Raphaëlle Bats dans sa thèse, il n'est pas aisé de dépasser l'effet d'annonce d'un projet participatif pour réellement s'interroger sur le rôle de la bibliothèque dans la société. Elle étudie les pratiques participatives sur la transformation du métier même de bibliothécaire et met l'accent sur la nécessaire réflexion éthique de l'action, aujourd'hui encore lacunaire :

La participation est l'occasion d'un travail éthique de la bibliothèque sur elle-même et la mise en œuvre de la participation dans les bibliothèques ne saurait se passer d'une réflexion à mener sur l'éthique de la bibliothèque, pour une bibliothèque qui n'est pas qu'intentionnelle, mais responsable et engagée. A l'heure actuelle, cette éthique, ce regard critique que la bibliothèque peut alors porter sur elle-même, n'est pas assez poussée pour lui permettre de se transformer sans se renier (animation contre prescription) ou sans minorer le poids de son activité (plaidoyer contre neutralité). Faire aboutir la participation, à la fois comme outil d'*empowerment* pour les habitants, outil de transformation des politiques publiques et outil d'évolution des pratiques professionnelles, nécessitera un travail profond sur les valeurs et l'éthique des bibliothèques pour encourager les bibliothèques à se considérer comme des institutions en mouvement, responsables et en action, et non comme des piliers, immobiles et inamovibles d'une démocratie acquise et immuable<sup>194</sup>

La participation de tous au processus d'organisation peut donc être l'un des outils permettant d'accéder à la responsabilité des bibliothèques universitaires. La logique participative a une double fonction : elle permet d'une part de mettre en valeur les aspirations réelles des agents et d'autre part, celles des utilisateurs, tout en étant au cœur de la réflexion sur le développement durable<sup>195</sup>. La France y a par exemple consacré le 5<sup>e</sup>

---

<sup>193</sup> Noémie Rosemberg, « La gestion des compétences en bibliothèque : une approche par les référentiels métiers » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2019), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68852-la-gestion-des-competences-en-bibliotheque-une-approche-par-les-referentiels-metiers.pdf>, p. 76-81

<sup>194</sup> Raphaëlle Bats, « De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique » (Thèse, université Paris Diderot, 2019), <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02465951>, p. 376

<sup>195</sup> Qu'il s'agisse de la conférence de Rio ou bien de l'Agenda 2030. Il existe également une littérature autour de la question climatique plus spécifiquement. Le philosophe Dominique Bourg considère ainsi la lutte contre le réchauffement climatique comme une cause qui permet de repenser l'engagement politique et la question de la représentativité : voir Dominique Bourg et Kerry Whiteside, OUAZZANI Johanna | DCB 29 | Mémoire d'étude | mars 2021

enjeu de sa feuille de route : « rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale »<sup>196</sup>. Les budgets participatifs y sont considérés comme des outils de référence permettant aux citoyens à participer à l'action publique. L'université Paris-Saclay a lancé une consultation en octobre 2020 auprès des personnels et des étudiants pour définir de manière conjointe la stratégie de développement durable à mener<sup>197</sup>. Les agents de la bibliothèque ont été invités à répondre en tant que membres du personnel de l'université.

Si dans la recherche bibliothéconomique, les pratiques participatives ont davantage été étudiées dans les bibliothèques de lecture publique, la bibliothèque universitaire peut également se saisir des méthodes et outils participatifs pour penser son action et le regard qu'elle pose sur elle-même, et donc mieux définir son éthique professionnelle. La littérature étudie l'essor de ces nouvelles pratiques, analysées à la fois comme une mutation observée à l'échelle de notre société démocratique mais également au sein des bibliothèques. Dans son mémoire d'étude, Damien Day présente les différents outils juridiques qui existent aujourd'hui pour favoriser la participation des citoyens, devenu un « nouvel impératif » de l'action publique<sup>198</sup>. Il envisage par ailleurs la participation comme une réponse face à la mutation des pratiques. En co-crédant les contenus, les bibliothèques apprennent à différencier leurs services de ceux qui sont fournis par le Web, et à mieux les adapter à leurs publics. La recherche d'une plus grande satisfaction des usagers et l'influence de l'émergence de nouveaux modèles de bibliothèques 3<sup>e</sup> lieu ont permis de légitimer le développement de nouveaux usages participatifs et collaboratifs en bibliothèque.

L'étude menée sur le développement durable dans les bibliothèques universitaires françaises ne nous a pas permis de faire émerger des pratiques participatives qui seraient associées à la responsabilité sociétale et environnementale des BU. Pourtant, plusieurs évolutions permettent d'envisager une mutation des pratiques : le besoin d'attractivité des universités conduit la différenciation des services proposés de l'université et le développement de nouveaux campus durables peut permettre de repenser l'implication des étudiants, qui aspirent, nous l'avons vu, à plus d'engagement. La participation peut dès lors devenir un outil pour concevoir de manière collective une échelle de valeurs et de compétences liées à la responsabilité, à implémenter efficacement.

\* \* \*

Penser son échelle de valeurs peut être un moyen pour la bibliothèque à la fois de quantifier le réel intérêt de ses agents pour les questions de responsabilité et d'autre part, de s'engager à essayer de trouver des réponses communes aux attentes de chacun. Cela permettrait de dépasser les effets d'annonce et de penser un continuum entre la responsabilité et les actions menées. Au-delà de cette interrogation sur sa propre posture, la bibliothèque peut également valoriser ses actions vers l'extérieur : d'une part auprès de ses publics, en valorisant et quantifiant les résultats de ses actions, et d'autre part auprès des financeurs et des tutelles afin d'obtenir des moyens supplémentaires.

---

« Écologie, démocratie et représentation », *Le débat*, n° 164 (février 2011), pp. 145-53. <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2011-2-page-145.htm>

<sup>196</sup> <https://www.agenda-2030.fr/enjeu-5-Rendre-effective-la-participation-citoyenne-a-l-atteinte-des-odd#scrollNav-3>

<sup>197</sup> <https://enquete.ds2021-universite-paris-saclay.fr/activate/1> et <https://ds2021-universite-paris-saclay.fr/>

<sup>198</sup> Damien Day, « Enjeux, état des lieux et dynamiques de participation en bibliothèques » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64226-enjeux-etat-des-lieux-et-dynamiques-de-participation-en-bibliotheques.pdf>.

## B. UTILISER LES OUTILS DE LA RESPONSABILISATION POUR MESURER L'ACTION

La responsabilité implique donc d'une part de mener une réflexion sur soi-même et sur l'action en interne, pour quantifier l'intérêt et y apporter des réponses mais également sur la visibilité de la responsabilité auprès des acteurs externes. La question de l'évaluation et de l'élaboration des critères d'impact est en effet centrale pour légitimer l'action, auprès des publics, des agents ou des tutelles.

Sans avoir la prétention de vouloir toucher tout le monde et de faire en sorte que tous les agents ou les publics soient enthousiastes et volontaires à l'idée de participer à ces événements, intégrer une part d'évaluation à l'action de la bibliothèque doit d'abord rester un moyen d'objectiver l'action en se basant sur une méthodologie structurée et sur des données fiables.

Établir une méthodologie englobante pour répondre à cette double attente permet d'inscrire la démarche de responsabilisation dans une logique itérative (B.1). La quantification du retour sur investissement peut être un moyen d'évaluer l'impact des engagements et de proposer une mesure des externalités positives générées par l'engagement des bibliothèques universitaires, ouvrant la voie à la valorisation des actions menées auprès des tutelles dans une logique de plaidoyer, permettant de demander plus de moyens humains et financiers (B.2)

### B.1 Mener des études d'impact pour légitimer l'action

#### B.1.1 Une méthodologie difficile à élaborer

L'évaluation des politiques publiques comme outil d'aide à la décision – et à la systématisation ou non de certaines expérimentations – s'est largement répandue dans les institutions en France au cours des dernières décennies<sup>199</sup>. Celles-ci se structurent en trois temps : une évaluation *ex ante* qui permet de préciser les objectifs et les indicateurs qui seront utilisés, une évaluation à mi-parcours *in itinere* qui permet de suivre la mise en œuvre et une évaluation *ex post* qui mesure les retombées et les impacts. Ce suivi est rendu possible par la définition préalable d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, associés à une période de temps donnée.

Parmi les chartes établies au niveau des universités, certaines proposent des indicateurs et d'autres non : il n'existe pas de référentiel-type. Il n'y a pas encore d'évaluation à mi-parcours ou finale des dispositifs DDRS. Plus ancien, le référentiel Plan Vert pour les établissements d'enseignement supérieur (2010) proposait également des indicateurs à destination des universités ainsi qu'un dispositif d'auto-évaluation<sup>200</sup>. Le faible nombre de publications disponibles à ce sujet et la communication quasi-inexistante des universités<sup>201</sup> montrent la difficulté à mettre en œuvre une politique d'évaluation efficace

---

<sup>199</sup> Voir notamment le décret n° 98-1048 du 18 novembre 1998, qui a créé un Conseil national de l'évaluation, La mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée Nationale (1999) devenue Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (2009) et la progressive systématisation de l'évaluation des politiques publiques culturelles (Label sur les librairies indépendantes, le dispositif École et Cinéma, le Crédit d'impôt audiovisuel...)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005626964/>

<sup>200</sup> <https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DDD-canevas-plan-vert.pdf>

<sup>201</sup> Jean-Francois Ory, Jean-Luc Petitjean, et Thierry Côme, « Plan vert des universités : plan stratégique ou outil de communication ? », *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, n° 21 (décembre 2016): 46-62 [https://hal.archives-](https://hal.archives-OUAZZANI Johanna | DCB 29 | Mémoire d'étude | mars 2021)



et accessible. Toutefois, les universités tentent d'établir un cadre dans leurs rapports d'activité. Il peut tout d'abord s'agir de défis qualitatifs à atteindre, élaborés pour toute l'université, fixés sans cadre temporel ni objectif quantitatif, comme c'est le cas à l'Institut Polytechnique de Bordeaux<sup>202</sup>. D'autres peuvent être plus spécifiquement associés à la bibliothèque et à son champ d'action, comme c'est le cas à l'université Paris 1, qui établit 4 domaines d'action pour le SCD dans son rapport d'activité 2019<sup>203</sup> : le don de livres périmés, le recyclage de livres en mauvais état, le lancement d'un groupe de travail et l'amélioration de l'accessibilité de la bibliothèque. L'université de Limoges dans sa stratégie en matière de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale<sup>204</sup> décline 101 objectifs en 7 actions, selon un critère de priorité (court, moyen et long-terme) et selon leur nature (formaliser, mieux communiquer, développer et innover, former et sensibiliser). Dans son Plan d'action sur la transition écologique 2020-2023<sup>205</sup>, Sciences Po établit des indicateurs (kWh consommés, volume de données stockées, nombre d'impressions...) mais sans donner de valeur de référence, qu'il s'agisse de la valeur actuelle ou de celle qui est visée. Quelques objectifs chiffrés sont parfois fixés, comme à l'université de Perpignan, qui fixe 16 engagements parmi lesquels « porter à 80% la part des formations comportant un enjeu significatif DDRS » ou encore « 50% de déplacements domicile-campus sont réalisés par transports doux »<sup>206</sup>. Ces objectifs ont en commun de donner un cap général à l'action souhaitée par les universités mais la méthode pour mesure de l'impact concret sur la construction de l'individu et sur la structure n'est pas donnée.

En bibliothèque, les politiques d'évaluation se sont également enrichies au cours des vingt dernières années, passant de l'analyse d'indicateurs uniquement biblio-centrés sur des données souvent matérielles à l'élaboration d'indicateurs davantage tournés vers le public. L'environnement concurrentiel produit par le numérique est en définitive venu introduire l'idée de mesurer l'impact et la satisfaction des usagers de la bibliothèque<sup>207</sup>. Dans le cadre de l'évaluation des actions liées à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires, l'évaluation pourrait viser à mesurer plusieurs éléments :

- L'intention (inscription de l'action dans une feuille de route...) ;
- Le résultat des actions organisées (nombre de participants...) ;
- L'impact concret sur la construction de l'étudiant en tant que futur citoyen (compétences, sujets de recherche...) ;
- Le changement des pratiques internes à l'organisation (intégration de pratiques participatives...).

Cependant, le choix de ces indicateurs est complexe, car il pose la question de ce que l'on cherche à prouver et de ce qui est jugé pertinent. L'intention est-elle suffisante ou faut-il un nombre minimum de personnes effectivement impactées ? Comment quantifier

---

[ouvertes.fr/hal-](https://www.ouvertes.fr/hal-01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs.)

[01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs.](https://www.ouvertes.fr/hal-01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs.)

<sup>202</sup> 9 défis dans le cadre du Plan Vert de l'université de Bordeaux : <https://www.bordeaux-inp.fr/fr/dossier-23-le-developpement-durable-au-coeur-des-preoccupations-de-bordeaux-inp>. C'est également le cas pour l'université du Mans et l'université Picardie Jules Verne

<sup>203</sup> [https://www.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/2020-09/rapport\\_activite\\_2019-web.pdf](https://www.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/2020-09/rapport_activite_2019-web.pdf), p. 17.

<sup>204</sup> <https://www.unilim.fr/wp-content/uploads/sites/8/2018/12/Strategie-DDRS-2018-2022-compressed.pdf>

<sup>205</sup> [https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Plan%20action%20transition%20ecologique\\_sciencespo\\_2020\\_FR.pdf](https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/Plan%20action%20transition%20ecologique_sciencespo_2020_FR.pdf)

<sup>206</sup> <https://www.univ-perp.fr/fr/demarche-qualite-ddrs/nos-engagements>

<sup>207</sup> Cécile Toutou (dir), *La valeur sociétale des bibliothèques Construire un plaidoyer pour les décideurs*, Éditions du cercle de la librairie, Bibliothèques, 2017, <https://www.cairn.info/la-valeur-societale-des-bibliotheques--9782765415343.htm.p.11-14>

OUAZZANI Johanna | DCB 29 | Mémoire d'étude | mars 2021

un réel impact ? Faut-il un cadre général ou *ad hoc* selon les actions ? A ce jour, les BU françaises n'ont pas établi de documents-cadres sur lesquels nous pourrions nous appuyer, mais plusieurs exemples peuvent venir alimenter la réflexion.

### ***B.1.2 Des pratiques d'évaluation en gestation***

Plusieurs exemples pourraient aider les bibliothèques universitaires qui souhaitent s'engager dans cette voie pour mesurer la valeur de leurs actions envers leurs publics (en termes de coût et de satisfaction de l'utilisateur).

L'évaluation de l'impact peut s'appuyer sur les normes françaises ISO 2789, 11620 et 16439 publiées et mises à jour au cours des dernières années et qui font explicitement le lien avec l'ODD 4 « Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité ». Nadine Delcarmine et Sabine Donnard Cusse étudient la norme ISO16439 « Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques » pour accompagner la formalisation d'objectifs stratégiques et opérationnels dans les champs de la formation, la culture, la vie économique et sociale ou encore le bien-être individuel :

Dans cette norme, la notion d'impact est envisagée comme la différence ou le changement pour un individu ou un groupe que provoque le contact avec les services de la bibliothèque. L'impact sur les personnes est appréhendé au travers de la modification des attitudes, compétences, l'aboutissement d'une recherche, des études, la réussite professionnelle ou le bien-être personnel. L'impact sur la société peut se traduire dans l'insertion sociale, l'accès libre à l'information, le niveau d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, la culture locale, la santé<sup>208</sup>

Comme le rappelle le livre blanc de l'Afnor publié sur le même sujet en 2016<sup>209</sup>, la norme ne propose toutefois pas de méthode délimitée pour mesurer l'impact sociétal, en dehors des sondages ou entretiens qualitatifs. Dans une étude consacrée à l'application de la norme ISO16439 aux bibliothèques de lecture publique aux Pays-Bas, Frank Huysmans et Marjolein Oomes définissent six types d'effets positifs (« *outcomes* ») possibles : « l'acquisition de nouvelles connaissances et/ou des progrès de compréhension ; le développement de certaines compétences, un changement dans les attitudes, les normes et les valeurs sociales (par exemple à l'égard des personnes issues d'autres cultures, comme les demandeurs d'asile), un effet sur les activités et les comportements, un changement de statut social et de conditions d'existence (lié à un nouvel emploi ou une meilleure situation financière), des effets émotionnels ou intellectuels, la découverte de nouvelles expériences (le plaisir, l'inspiration, la créativité, la confiance en soi) »<sup>210</sup>. La valeur de la bibliothèque publique y est appréhendée à travers quatre dimensions principales (sociale, culturelle, éducative et économique) toutes placées sous l'égide de la dimension affective qui renvoient à la valeur de l'expérience de la seule fréquentation de la bibliothèque. Le cadre de cette étude pourrait utilement être réemployé pour quantifier l'apport des bibliothèques dans une logique de responsabilisation.

<sup>208</sup> Nadine Delcarmine et Sabine Donnard Cusse, « Une norme pour évaluer l'impact des bibliothèques », *Documentaliste-Sciences de l'Information* 51, n° 4 (2014): 21-22. <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-4-page-21.htm>

<sup>209</sup> AFNOR/CN46-8, « Livre blanc : Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? », février 2016, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65997-qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliotheques-livre-blanc.pdf>.

<sup>210</sup> Frank Huysmans et Marjolein Oomes, « Mesurer la valeur sociétale de la bibliothèque publique : définitions, critères et méthodes », in *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts*, La Boîte à outils (Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2019), 65-74, <http://books.openedition.org/pressesenssib/5526>.



Par ailleurs, le travail de Regina Mays, Carole Tenopir et Paula Kaufman de l'université du Tennessee aux États-Unis<sup>211</sup> complète les bases de la réflexion posées par l'Afnor, en insistant sur le coût économique. Leur étude s'appuie sur trois grandes familles d'activités des bibliothèques : la recherche, l'apprentissage et les enjeux sociaux-professionnels. Partant du constat qu'il n'existe pas de grille permettant aux bibliothèques universitaires de calculer leur retour sur investissement, les auteures ont formalisé des outils et grilles d'analyse disponibles en ligne<sup>212</sup>, qu'il serait possible de réutiliser dans le cadre de l'analyse d'impact du développement durable. Le « *Value and ROI Comprehensive Study : Syracuse* »<sup>213</sup> propose une méthode pour mesurer l'impact économique, environnemental et social des bibliothèques universitaires, et met à disposition des questionnaires en ligne à destination des agents et des publics ainsi qu'une méthode. Cependant la méthode pour la valeur environnementale des bibliothèques se base uniquement sur les économies d'énergies permises grâce à l'accès aux ressources électroniques, ce qui peut sembler insuffisant puisqu'elle ne prend pas en compte les émissions de la bibliothèque par exemple.

L'exemple de l'université Laval semble à ce jour le plus abouti : dans le cadre de l'élaboration du plan d'action développement durable 2015-2018, chaque service de l'université a listé des actions prévues, ainsi que des indicateurs assortis *ad hoc*<sup>214</sup>. Il peut s'agir d'indicateurs quantitatifs (nombre de liens vers un espace numérique de travail) ou qualitatifs (création d'un comité DD). Par ailleurs, dès 2010, l'université a proposé un guide des événements écoresponsables<sup>215</sup>, permettant de mettre en relation les 10 exigences du développement durable retenues (partenariats, alimentation, déchets...) avec des mesures suggérées pour certifier chacune des actions, accompagnées de fichiers proposant des méthodes de calcul, de modèles de rédaction, de contacts... Chaque service est ainsi invité à se saisir de ce cadre pour le mettre en regard de ses propres actions.

Les responsables des bibliothèques universitaires pourraient enfin s'appuyer sur les outils déjà utilisés au sein de leurs bibliothèques, comme le référentiel Marianne<sup>216</sup> pour intégrer des dispositions relatives à leur responsabilité sur les thèmes du développement durable par exemple. Comme évoqué dans la première partie du mémoire, des travaux sont en cours (EBLIDA) pour élaborer des indicateurs spécifiques aux bibliothèques dans le cadre du développement durable, qui pourront utilement être employés par les bibliothèques universitaires à la fois pour mesurer leurs actions et pour venir alimenter leur réflexion et la valorisation de leurs actions dans une logique de plaidoyer.

---

<sup>211</sup> Regina Mays, Carole Tenopir, et Paula Kaufman, « Lib-Value: Measuring Value and Return on Investment of Academic Libraries », *Serials : The Journal for the Serials Community* 23, n° 271 (2010): 182-90. <https://publications.arl.org/rli271/38>.

<sup>212</sup> [http://www.libvalue.org/home#xd\\_co\\_f=MWIwNjhjMGMtNDEwZC00ZjgzLTljNzUtN2ExZTJkNWZhZWVj~](http://www.libvalue.org/home#xd_co_f=MWIwNjhjMGMtNDEwZC00ZjgzLTljNzUtN2ExZTJkNWZhZWVj~)

<sup>213</sup> <http://www.libvalue.org/about/toolkit/value-roi-syracuse>. Cette étude a montré que pour 1\$ investi chaque année, le retour économique et environnemental sur investissement est de 4,49\$.

<sup>214</sup> [https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement\\_durable/documents/PlanActionDD/PlanTriennal-DD-2015-2018.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/PlanActionDD/PlanTriennal-DD-2015-2018.pdf), p. 19

<sup>215</sup> Université Laval, « Guide des événements écoresponsables », 2010, mis à jour en 2016, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement\\_durable/documents/Guides\\_et\\_politiques/GuideEvenementEcoresponsable-UL.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/Guides_et_politiques/GuideEvenementEcoresponsable-UL.pdf).

<sup>216</sup> Le référentiel s'appuie sur 12 engagements communs à tous les services publics. Les bibliothèques peuvent ensuite déterminer des plans d'action qui leur sont propres pour répondre à ces engagements (<https://kitmarianne.modernisation.gouv.fr/marianne/je-decouvre/marianne-en-bref/>)

## B.2 Rendre visible et convaincre

### B.2.1 Les bibliothèques universitaires et l'advocacy

L'*advocacy* est une notion anglo-saxonne qui a pris de l'importance pour les bibliothécaires français au cours des dernières années. Comme le rappelle Raphaële Bats, sa définition première, hors contexte bibliothéconomique est de « se faire l'avocat de quelque chose, en construire la défense et l'incarner devant un auditoire à convaincre en vue d'un gain »<sup>217</sup>. Ses usages premiers sont la politique et le marketing. Pour les bibliothèques, il s'agit d'un mélange des deux, qui permet à la fois de rendre visible et de convaincre. C'est ainsi que le définit l'IFLA, soulignant la dimension politique essentielle de l'action en question<sup>218</sup> :

The actions individuals or organizations undertake to influence decision making at the local, regional, state, national, and international levels that help create a desired policy or funding change in support of public libraries<sup>219</sup>

Les actions menées par des individus ou des organisations, dans le but d'influencer la prise de décision aux échelons locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, et qui contribuent à atteindre la politique visée ou financer l'action des bibliothèques publiques.

Depuis quelques années pourtant, les bibliothèques universitaires se sentent également de plus en plus concernées par cette dynamique d'*advocacy*, et ce pour au moins deux raisons.

La première, comme le souligne Cécile Touitou, lorsqu'elle présente les origines de ce mouvement aux États-Unis, est que les bibliothécaires se sont « engagé[s] dans] une transformation radicale visant à modifier la perception de leur utilité sociétale »<sup>220</sup>. Cette notion d'utilité sociétale est ainsi tout à fait pertinente pour les bibliothèques universitaires. L'American Library Association, à l'origine de cette dynamique met ainsi en avant dans le guide disponible en ligne<sup>221</sup> la nécessité de se positionner, en tant que bibliothécaire sur les questions sociétales contemporaines, comme la formation tout au long de la vie et pour tous les publics, les questions de diversité et d'égalité, la désinformation...

La deuxième relève d'une logique financière propre aux universités. Dans les bibliothèques universitaires, l'intérêt croissant pour l'exercice de la communication s'explique par la nécessité de rendre visible la bibliothèque, dont les crédits dépendent de l'importance donnée à son action par les instances de décision. Les universités développent ainsi elle-même des marques, des moyens de se différencier les unes par rapport aux autres, à travers des logos ou des identités visuelles qui leurs sont propres<sup>222</sup>. La logique est donc double : d'une part être mieux identifié par ses publics, d'autre part

<sup>217</sup> A l'occasion de la formation « Argumenter, positionner, rendre visible : construire un plaidoyer pour sa bibliothèque » dispensée en 2019 dont le support se trouve en ligne » <https://fr.slideshare.net/knitandb/construire-un-plaidoyer-pour-les-bibliothèques>

<sup>218</sup> Ce sont en effet d'abord les bibliothèques de lecture publique qui se sont saisies de cet enjeu, comme en témoigne la création de la commission dédiée de l'ABF : <https://www.abf.asso.fr/4/155/582/ABF/commission-advocacy>

<sup>219</sup> « Global Libraries Advocacy Guide », 2011, <https://onedrive.live.com/?authkey=!AE7zcm5eCCcPauk&cid=69D9A1EBADFCA884&id=69D9A1EBADFCA884!321&parId=69D9A1EBADFCA884!118&o=OneUp>.

<sup>220</sup> Cécile Touitou (dir), *La valeur sociétale des bibliothèques Construire un plaidoyer pour les décideurs.*, p. 129

<sup>221</sup> <http://www.ala.org/advocacy/>

<sup>222</sup> C'est notamment le cas de la bibliothèque Ulm-Jourdan de l'ENS ou à la bibliothèque universitaire de Paris 8

se différencier des autres services ou des autres bibliothèques universitaires, en travaillant sur la perception de la bibliothèque qu'ont les décideurs.

### ***B.2.2 Accroître la conscience du public pour obtenir davantage de moyens***

Utiliser les outils de *l'advocacy*, c'est se donner les moyens d'accroître la conscience du public (« *increase awareness* ») comme le montrent les campagnes d'*advocacy* américaines. Accroître la conscience du grand public sur le fait que les bibliothèques peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion du développement durable. L'IFLA a dans cette logique, publié l'International Advocacy Programme (2016-2018) centré sur les objectifs du développement durable<sup>223</sup>, ainsi qu'un guide d'aide à la narration, « A Storytelling Manual »<sup>224</sup>, qui encourage les bibliothèques du monde entier à entrer dans une démarche d'*advocacy*, de plaidoyer et de publicisation des initiatives. Plusieurs actions peuvent être spécifiquement portées par les bibliothèques universitaires, dans des domaines spécialisés comme l'agriculture (ODD 2), le médical (ODD 3) ou généraux comme l'éducation (ODD 4) et l'accès à internet (ODD 9). Une carte interactive a été créée par objectif pour répertorier les différents projets dans les bibliothèques<sup>225</sup>. Le site rencontre toutefois un succès mitigé en France. Au 18 février 2021, on comptait ainsi 28 pays et 45 projets mais aucun en France, alors que sur une plateforme française dédiée à ce sujet<sup>226</sup>, qui recense de la même manière les projets organisés en lien avec les ODD, on retrouve plus de 80 témoignages, dont ceux de la Bibliothèque nationale de France, du Ministère de la Culture, des bibliothèques municipales ou encore des BU. Le site a été créé par le groupe de travail Agenda 2030 et Bibliothèques françaises<sup>227</sup>, autour de la journée du 25 septembre, journée mondiale dédiée au développement durable (cf. II). Des indicateurs ont également été mis à disposition des différentes parties prenantes pour se saisir de ces sujets<sup>228</sup>. On y retrouve notamment, les « nouveaux indicateurs de richesse », qui selon l'INSEE « concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le bien-être « ailleurs », c'est-à-dire celui des autres régions du monde, « impactées par notre mode de vie »<sup>229</sup>.

L'objectif de ces guides et de ces plateformes est de montrer aux décideurs publics que les bibliothèques ont besoin de moyens pour mener à bien leurs missions. Elles témoignent aussi de l'importance que la direction de la bibliothèque va accorder à un certain sujet, pour lequel elle va consacrer du temps humain et des moyens financiers. Les exemples d'actions doivent servir à convaincre les tutelles de l'intérêt de donner des moyens financiers et humains supplémentaires pour mener à bien davantage de projets dans la même dynamique.

---

<sup>223</sup> <https://www.ifla.org/ldp/iap>

<sup>224</sup> IFLA, « Libraries and the Sustainable Development Goals: A Storytelling Manual », juin 2019, <https://www.ifla.org/publications/libraries-and-the-sustainable-development-goals--a-storytelling-manual>.

L'IFLA et le LIBER ont également organisé une série de webinaires en 2019, « Citizen science supporting Sustainable development goals : the possible role of libraries », Giuseppe Vitiello (EBLIDA), Thomas Kaarsted (University Library of Southern Denmark) ou encore un autre webinaire intitulé : Sustainable Development Goals : EBLIDA and IFLA Approaches.

<sup>225</sup> <https://librarymap.ifla.org/stories>

<sup>226</sup> <https://airtable.com/shr7YkW20CqgjOhP1/tbl5D13r4TpKOWOSp/viw6Aa3w0NrZHLQNi> (82 au 18/02)

<sup>227</sup> <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib/copie-de-se-former>

<sup>228</sup> Le tableau excel est directement téléchargeable depuis la page : [https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/indicateurs-des-objectifs-du-developpement-durable-odd/#\\_](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/indicateurs-des-objectifs-du-developpement-durable-odd/#_)

<sup>229</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964#documentation-sommaire>

\* \* \*

Créer une échelle de valeurs en incitant les agents à s'interroger sur le potentiel de l'engagement et utiliser les outils de la responsabilisation (la mesure de l'impact et le plaidoyer) sont des moyens d'apporter des réponses aux freins explicités en deuxième partie que sont le manque de moyens ou d'intérêt pour ces questions. Un dernier moyen pour mobiliser les agents des bibliothèques serait de parvenir à montrer que la responsabilité sociale, sociétale et environnementale est une véritable opportunité pour devenir le lieu d'expression de dynamiques de travail positives.

## C. LES EFFETS POSITIFS DE LA RESPONSABILITE POUR LA BIBLIOTHEQUE

Enfin, il est intéressant de s'interroger sur les effets positifs que peut avoir la responsabilité sur l'organisation elle-même, en tant qu'institution documentaire. La responsabilité fait en effet écho aux études autour de la recherche d'un sens à donner à son travail<sup>230</sup>. L'appréciation que chacun fait de son travail – au sens de l'activité qu'il effectue au quotidien, de manière rémunérée – est subjective : l'individu accorde une valeur à son activité, qui repose sur son expérience et son éthique personnelle. La bibliothèque, en tant qu'organisation, peut également se poser cette question.

La responsabilisation peut ainsi aider les bibliothèques universitaires et leurs agents à définir le sens de leur action (C.1), autour d'un projet fédérateur permettant de réaffirmer la place de la bibliothèque comme un acteur incontournable au sein de l'université (C.2).

### C.1 Le management par le sens

#### C.1.1 Donner du sens à l'action, une responsabilité managériale

Dans le cadre de notre étude, il est apparu que l'utilité sociale des bibliothèques n'est pas remise en question en interne par les agents comme dans la littérature, comme cela peut être le cas pour d'autres<sup>231</sup>. Les bibliothécaires revendiquent leur utilité sociale, en tant qu'agents de la fonction publique travaillant dans des bibliothèques, qui sont un « moyen d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres de l'imagination »<sup>232</sup>.

La question du sens à donner à l'action publique a fait l'objet de plusieurs réflexions au cours des dernières années, mettant l'accent sur l'éthique de la responsabilité qui doit animer la réflexion managériale et donner du sens à l'action. Deux orientations sont possibles : mettre en valeur le sens déjà existant dans l'action ou bien ajouter un sens qui n'existerait pas ou peu. Benoît Jourjon souligne ainsi que l'État rencontre aujourd'hui des difficultés à définir ce qui est constitutif de « l'intérêt général », censé orienter toute son action<sup>233</sup>. Le sens dans l'action, y compris l'action publique, serait donc insuffisamment défini ou trop peu affirmé dans la gestion de l'organisation qu'est l'État. Par extension, chaque administration publique peut se poser cette même question. La responsabilité sociale, sociétale et environnementale pourrait être considérée comme un moyen de structurer et de valoriser le travail de chacun, en faisant partie intégrante du règlement intérieur de la bibliothèque par exemple.

Toutefois, la délimitation entre engagement, responsabilité et performance est toutefois parfois difficile à établir, comme l'étudie Antoine Tarrago dans son mémoire d'étude

<sup>230</sup> Caroline Arnoux-Nicolas, « Chapitre 1. Qu'est-ce que le sens du travail ? », in *Donner un sens au travail*, Ressources humaines (Paris: Dunod, 2019), 3 à 58, <https://www.cairn.info/donner-un-sens-au-travail--9782100801107-page-3.htm>. Voir également les différents courants philosophiques sur la place du travail (la centralité du travail et sa critique) de Céline Marty : <http://www.implications-philosophiques.org/ethique-et-politique/philosophie-politique/recension-david-graeber-bullshit-jobs/>

<sup>231</sup> Au cœur des travaux de l'anthropologue américain David Graeber, *Bullshit jobs*, Les liens qui libèrent, 2018. La notion d'utilité sociale est subjective : l'individu lui-même qui ne parvient plus à justifier l'utilité de son travail.

<sup>232</sup> IFLA, « Le rôle fondamental des bibliothèques dans la Société de l'information », 2004, [https://www.ifla.org/files/assets/wsis/Documents/wsis\\_af.pdf](https://www.ifla.org/files/assets/wsis/Documents/wsis_af.pdf).

<sup>233</sup> Benoît Jourjon, « Comment redonner du sens à l'action publique ? », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 74, n° 2 (2014): 92-93. [https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2014-2-page-92.htm?try\\_download=1](https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2014-2-page-92.htm?try_download=1)

consacré à la reconnaissance au travail<sup>234</sup>. Les politiques publiques, dans le sillage du *New public management*, ont en effet privilégié un système managérial où l'engagement et la performance sont les conditions d'obtention d'une prime ou d'une évolution dans les missions, dans un contexte de rigueur budgétaire accru. La tension réside donc d'un côté entre l'emploi de la responsabilité comme un moyen de donner un sens commun à l'action, en inscrivant chaque activité de la bibliothèque dans une logique de responsabilité et de l'autre un outil pour entraîner tout le monde dans une logique conformiste ne laissant pas la possibilité à chacun de s'exprimer. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas limiter la responsabilité à un ensemble d'outils managériaux qui permettrait de fixer une orientation globale pour l'action et de structurer l'action quotidienne mais également de la considérer comme un élément inhérent au fonctionnement de l'organisation, y compris dans ses dimensions managériales, en laissant à chacun le choix de participer ou non à une politique de responsabilité mise en œuvre de façon participative, comme nous avons pu l'évoquer précédemment.

### C.1.2 Lutter contre « l'impuissance apprise », une responsabilité commune

Introduire la responsabilité par l'outil managérial ne doit donc pas se limiter à une prise de décision verticale, mais intégrer une dynamique participative. Toutefois, bien que les sujets liés au développement durable soient très présents dans le débat public, les problèmes environnementaux ou sociaux n'intéressent aujourd'hui pas tout le monde, y compris au sein de la bibliothèque. Si le désintérêt pour ces questions ne doit pas faire l'objet d'un jugement ou d'une pression normative trop importante, pour que l'action ait un impact, un seuil d'engagement minimal semble nécessaire, un seul ou deux agents ne pouvant porter seul toute une politique de responsabilité. Deux principales explications pour ce désintérêt global peuvent être retenues.

L'effet générationnel, tout d'abord est souvent évoqué, entre ceux qui sont appelés par les anglo-saxons « *sustainable natives* » ou « *Nachhaltige Unternehmensberatung* » en allemand, nés à partir des années 2000 et les générations précédentes, peut partiellement expliquer ce désintérêt. Celui-ci tendrait à naturellement se résoudre avec le temps.

L'autre explication, exprimée dans une réponse au questionnaire (Q) par une directrice de BU, est le décalage entre l'impact des actions menées et l'ampleur des enjeux : la bibliothèque n'est pas un décideur public dont la seule volonté peut résoudre les problèmes systémiques. Le cadre d'action du développement durable a pu être lui-même considéré comme insuffisant et impuissant, comme le rappelle le chercheur Jacques Theys<sup>235</sup>. En ce qui concerne l'impuissance des bibliothèques le travail de Jonathan Chalier et Michaël Føssel peut venir éclairer notre réflexion. Ce qu'ils appellent le « mythe de l'impuissance démocratique »<sup>236</sup> face aux crises<sup>237</sup> nécessite selon eux des

---

<sup>234</sup> Antoine Tarrago, « Politiques de reconnaissance au travail en bibliothèque : pratiques, enjeux et préconisations » (Mémoire d'étude, ENSSIB, 2020), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69600-politiques-de-reconnaissance-au-travail-en-bibliotheque-pratiques-enjeux-et-preconisations.pdf>, p.68-70

<sup>235</sup> Jacques Theys, « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé? », *Développement durable et territoires* 11, n° 2 (24 juillet 2014), <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10196> considère comme un aveu d'échec le consensus de limiter le réchauffement climatique à 2° C à horizon 2050, compte-tenu des impacts irréversibles que cela aura à moyen terme.

<sup>236</sup> Jonathan Chalier et Michaël Føssel, « Le mythe de l'impuissance démocratique. Introduction », *Esprit* Octobre, n° 10 (2020): 37-40. <https://www.cairn.info/revue-esprit-2020-10-page-37.htm>

<sup>237</sup> Le numéro de cette revue est consacré à la crise de la Covid-19 et à la réponse que peut apporter la démocratie française. Il nous a semblé intéressant de faire le parallèle entre la crise sanitaire sur cette question d'impuissance, à plusieurs égards (absence de visibilité, crises reposant sur un constat scientifique, importantes attentes vis-à-vis de l'État et des responsables publics ...)



formes nouvelles de coopération et davantage de confiance, horizontale comme verticale, que nous avons développées.

A l'échelle individuelle, « l'impuissance apprise » ou la « résignation acquise », théorisée par le psychologue américain Martin Seligman<sup>238</sup> consiste en un sentiment construit d'impuissance face aux événements extérieurs. Une étude récente par des chercheurs canadiens et néo-zélandais tire les conclusions suivantes :

Pro-environmental actions available to most individuals are often viewed as ineffective at creating meaningful environmental benefits particularly for multifaceted problems such as climate change that requires alteration of government policies and large-scale social and economic reforms (...) Our findings demonstrated that self-reported learned helplessness moderated associations between environmental concern and behavior<sup>239</sup>

Les actions pro-environnementales disponibles pour la plupart des individus sont souvent perçues comme inefficaces à créer des bénéfices significatifs, en particulier pour des problèmes multifactoriels comme le réchauffement climatique, qui demande de profonds changements de politiques publiques et des réformes sociales et économiques d'ampleur (...). Notre étude montre que l'impuissance apprise subjective atténue la relation entre préoccupations environnementales et l'action.

L'impuissance apprise apparaît comme un frein à l'action : il est donc intéressant d'en tenir compte au sein de la bibliothèque. Une réponse à ce phénomène pourrait consister à présenter la responsabilité comme un projet fédérateur permettant de répondre à un enjeu sociétal majeur, tout en donnant une plus grande confiance dans la capacité à agir<sup>240</sup> de chacun.

## C.2 La responsabilité, un projet fédérateur pour le service

### C.2.1 Un moyen de fédérer

S'interroger sur « la bibliothèque responsable » peut permettre d'apporter des réponses aux incertitudes que nous connaissons aujourd'hui. La « fatigue pandémique »<sup>241</sup>, telle que l'a théorisée l'Organisation Mondiale de la Santé, est liée à l'incertitude et à l'absence de projection possible et conduit une démotivation généralisée des populations, notamment dans la poursuite des actions susceptibles de venir à bout de la pandémie. Cette fatigue, présente de manière systémique, touche également les agents des bibliothèques. L'une des pistes explorées par l'OMS est de se concerter de manière étroite avec les individus, pour imaginer les solutions adaptées à des problèmes souvent communs. Cette méthode renvoie à la question de la définition d'une éthique

<sup>238</sup> Martin Seligman et Steven Maier, « Learned helplessness : theory and evidence », *Journal of experimental psychology*, American Psychological Association, 105 (1976), <https://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.me.23.020172.002203>.

<sup>239</sup> Nicholas Landry et al., « Learned helplessness moderates the relationship between environmental concern and behavior », *Journal of Environmental Psychology* 55, n° 55 (2018): 18-22. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0272494417301706>

<sup>240</sup> La question de l'empowerment ou du développement du pouvoir d'agir est définie par le Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir et des collectivités (LADPA) comme : « un processus par lequel une personne, qui se trouve dans des conditions de vie plus ou moins incapacitantes, développe, par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique et sociale qui sont importants pour elle ou pour ses proches. Ce sentiment peut déboucher sur l'exercice d'un contrôle réel »

Yann Le Bossé et Marguerite Lavallée, « Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspectives d'avenir », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 18 (1993): 7-20., [https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site\\_ladpa/documents/Recherche\\_DPA/Articles\\_avec\\_comite\\_de\\_lecture/Le\\_Bosse\\_Y.\\_Lavallee\\_M.\\_1993\\_Empowerment\\_-\\_Psychologie\\_communautaire\\_RMG.pdf](https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ladpa/documents/Recherche_DPA/Articles_avec_comite_de_lecture/Le_Bosse_Y._Lavallee_M._1993_Empowerment_-_Psychologie_communautaire_RMG.pdf). p. 17

<sup>241</sup> Pandemic fatigue, reinvigorating the public to prevent Covid-19, Revised version November 2020, World Health Organization <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/337574/WHO-EURO-2020-1573-41324-56242-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

professionnelle commune, que nous avons précédemment interrogée ainsi qu'à la fédération autour d'un mode projet, de plus en plus utilisé dans les bibliothèques.

La diffusion d'une culture du mode « projet » dans la fonction publique peut être un levier potentiel pour réellement s'impliquer dans la responsabilité. Comme le rappelle le Ministère de l'action et des comptes publics, un projet est : « un processus unique », « mis en œuvre afin d'atteindre un objectif précis, qui suppose de coordonner et de maîtriser des activités différentes », « en mobilisant des ressources variées », « réalisé dans un délai donné »<sup>242</sup>.

Le mode projet peut être employé pour donner un premier élan à la responsabilité. C'est ainsi que l'université Laval a demandé à chacun de ses services de faire émerger des initiatives propres, fédérées autour du développement durable. La bibliothèque a donc constitué un groupe de travail sur cette question, afin de fournir des réponses concertées et adaptées à la demande, en mode projet. Les objectifs de la bibliothèque ne sont aujourd'hui plus mis en avant sur le site internet, mais font partie intégrante des chantiers en cours ou à venir. Il est par exemple question d'un réaménagement de la bibliothèque, dans lequel des détecteurs de mouvement seront installés dans les rayons, pour que la lumière soit conditionnée à la présence d'une personne. Utiliser le mode projet de manière collaborative et participative sur les sujets de responsabilités peut donc être un moyen de fédérer et de redonner du sens à l'action, dans une période où la motivation des agents peut être grandement mise à mal.

### ***C.2.2 Une opportunité pour trouver sa place dans l'université***

Enfin, inventer la « bibliothèque universitaire responsable » est également une opportunité pour affirmer le positionnement de la bibliothèque au sein de l'université.

Les universités se sont saisies de l'importance politique des sujets de développement durable, d'égalité entre les genres, de handicap etc. qui nous l'avons vu sont autant de formes possibles de l'engagement envers une plus grande responsabilité. L'objectif pour les universités est de s'affirmer comme des acteurs d'importance, précurseurs sur ces sujets au niveau national, dans une optique d'exemplarité, aussi bien vis-à-vis de ses étudiants que vis-à-vis des autres universités.

La bibliothèque universitaire a elle aussi également intérêt à se positionner sur ces sujets, à la fois pour des raisons politiques, et pour gagner en visibilité. Dans le sillage des universités, leurs bibliothèques, en tant que services, peuvent également se positionner sur la question de la responsabilité. Les bibliothèques gagneraient à ce que leurs actions, élaborées en synergie avec la politique de leur université, soient par exemple mises en avant dans les rapports d'activité des universités, qui ne les mentionnent aujourd'hui pas. Nous l'avons vu, la responsabilité peut être un moyen de définir ce qui est important pour la bibliothèque et donc de mieux se définir auprès de ses publics, afin que son action gagne en lisibilité. Le potentiel des bibliothèques universitaires réside également dans la structuration des réseaux professionnels, comme l'ADBU, qui peuvent permettre un partage de compétences et de connaissances efficace sur les diverses facettes de la responsabilité.

---

<sup>242</sup> DGAFP, « Diffuser la culture du mode projet dans la fonction publique », dition 2019, [https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll\\_cadres\\_de\\_la\\_FP/guide\\_diffuser\\_culture\\_mode\\_projet\\_dans\\_FP.pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_cadres_de_la_FP/guide_diffuser_culture_mode_projet_dans_FP.pdf).

## CONCLUSION

---

Si « l'État ne peut pas tout »<sup>243</sup>, la bibliothèque – qu'elle soit universitaire ou non – ne peut pas tout non plus. Elle ne peut résoudre à elle-seule l'ensemble des problèmes sociétaux et environnementaux contemporains. Mais elle peut nourrir la réflexion, grâce à ses actions, ses collections, ses partenariats et faire preuve de résilience pour continuer à se réinventer. La réflexion est continue et peut prendre des formes très variées, adaptées aux profils et aux préoccupations des bibliothèques. La position du bibliothécaire et chercheur argentin Edgardo Civallero nous permet de synthétiser le cœur de notre réflexion autour de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires. Étudiant le lien entre bibliothèques et décroissance, il estime que les bibliothèques ne peuvent plus se contenter de rester neutres face à la crise environnementale et sociale à venir :

En réalisant qu'elles font partie d'un réseau social, politique et culturel plus vaste (un réseau qui ne peut s'abstraire des limites et règles naturelles, et dont le destin est inévitablement lié à celui de la planète), et en comprenant les nombreux défis à relever (au-delà des Objectifs de Développement Durable, bien-intentionnés mais très discutables), elles pourront être mieux préparées à devenir un lieu de résistance et d'activisme, tout en continuant à jouer leur rôle traditionnel d'offrir à chacun les chances et les moyens d'apprendre et de s'informer; rôle qui est, en fait, essentiel pour sensibiliser et supporter les projets et actions impulsés par la communauté<sup>244</sup>

Edgardo Civallero résume ainsi bien la tension à l'œuvre dans la question de la responsabilité des bibliothèques : assurer les missions traditionnelles d'accès à l'information indispensables pour les citoyens, tout en s'interrogeant légitimement, de manière continue et évolutive sur la place et le rôle qu'elles occupent dans une société en mouvement. Les bibliothèques universitaires sont dès lors légitimes pour s'engager à double-titre, à la fois au service de leurs utilisateurs, les citoyens d'aujourd'hui et de demain, mais aussi d'elles-mêmes.

Donner une cohérence à la responsabilité, au-delà de l'intention, reste aujourd'hui la difficulté principale pour les bibliothèques universitaires, malgré l'existence de cadres d'action, autour du développement durable par exemple. Si les universités, auxquelles elles sont rattachées, semblent très volontaires pour devenir des acteurs responsables, les bibliothèques cherchent encore à définir le rôle qu'elles peuvent jouer dans cette dynamique. La question de l'évaluation est centrale : elle impose d'une part de penser le cadre d'action qui correspond le mieux aux caractéristiques de la bibliothèque et permet d'autre part d'analyser le résultat obtenu par l'engagement et les actions associées. Si de nombreuses difficultés accompagnent la formalisation de tels indicateurs permettant de mesurer les effets de la bibliothèque, des réflexions sont aujourd'hui à l'œuvre pour progresser dans cette démarche. L'utilisation des outils de la responsabilité semble aujourd'hui être l'étape nécessaire pour parvenir à réellement devenir des acteurs responsables, pouvant être mobilisés comme des exemples pour les autres institutions.

---

<sup>243</sup> Phrase prononcée par Lionel Jospin en 2000, dans le contexte des licenciements de l'entreprise Michelin [https://www.liberation.fr/france/1999/09/14/jospin-aux-francais-mobilisez-vous-a-propos-de-michelin-il-affirme-que-l-etat-ne-peut-pas-tout\\_283464/](https://www.liberation.fr/france/1999/09/14/jospin-aux-francais-mobilisez-vous-a-propos-de-michelin-il-affirme-que-l-etat-ne-peut-pas-tout_283464/)

<sup>244</sup> Edgardo Civallero, « Bibliothèques et décroissance. Première approche », trad. par Marie Garambois, *Bibliothèque(s)*, n° 102-103 (décembre 2020), <http://www.abf.asso.fr/bib102-103>.

Enfin, la responsabilité est un levier pour générer des effets positifs pour la bibliothèque, en ce qu'elle est un moyen de donner du sens à son action. Les agents peuvent, par le biais de l'engagement au service d'une responsabilité pensée et assumée, prendre conscience de ce qu'ils apportent à la société.

## SOURCES

---

Tous les entretiens ont été menés par téléphone.

|   |          |
|---|----------|
| Joachim Schöpfel, maître de conférences - Sciences de l'information et de la documentation,                                     | 06/07/20 |
| Pauline Delafontaine, Responsable de la communication, direction des ressources et de l'information scientifique de Sciences Po | 10/07/20 |
| Jean-Yves Juban, directeur de l'IUT de Valence  | 20/07/20 |
| Caroline Lafon, directrice de la direction de la documentation, université de Bordeaux  | 20/07/20 |
| Charles Bérubé, directeur des services administratifs de la bibliothèque de l'université Laval                                  | 23/07/20 |
| Anne Morenvillé, Responsable du site BU Sciences humaines et sociales, Service commun de la documentation, université de Lille  | 11/09/20 |
| Marie Smouts, Missions services aux publics, action culturelle, communication   | 23/09/20 |
| Pascale Félizat-Chartier, agente de recherche au laboratoire Design et Société,   | 26/10/20 |
| Benjamin Caraco, directeur adjoint, Service des bibliothèques, université de Strasbourg   | 26/11/20 |
| Floriane Berti, directrice adjointe, Direction des bibliothèques Universitaires, université Sorbonne-Nouvelle                   | 13/01/21 |
| Amandine Wallon, Responsable service Appui à la pédagogie – Communication, Service Commun de la documentation, Dauphine         | 19/02/21 |





## BIBLIOGRAPHIE

---

Les liens ont été vérifiés le 5 mars 2021.

### Responsabilité et engagement, définitions et bases théoriques

#### Encyclopédie en ligne

Ladrière, Jean, Jacques Lecarme, et Christiane Moatti. « Engagement ». *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Consulté le 5 mars 2021. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/engagement/>.

#### Monographies

Austin, John. *Quand dire, c'est faire*. Seuil. Points Essais, 1970.

Camus, Albert. *L'homme révolté*. Gallimard. Folio Essais, 1985.

Hirschman Albert. *Exit, voice, loyalty: défection et prise de parole*. Traduit par Besseyrias Claude. Éditions de l'université de Bruxelles. UBlire. Fondamentaux. Bruxelles, 2011.

Illich, Ivan. *Une société sans école*. Points, Essais, 1971.

Ion, Jacques. *La fin des militants ?* Enjeux de société. Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997.

———. *L'engagement au pluriel*. Collection Sociologie Matières à penser. Saint-Etienne: Publications de l'université de Saint-Etienne, 2001.

———. *S'engager dans une société d'individus*. Individu et société. Paris: AColin, 2012.

Jordan Tim. *S'engager !: les nouveaux militants, activistes, agitateurs...* Traduit par Saurat Sophie. Autrement. Frontières. Paris, 2003.

Le Pors, Anicet. *La citoyenneté*. Presses Universitaires de France. Que sais-je ?, 2011. <https://www.cairn.info/la-citoyennete--9782130585343.htm>.

Lefort, Claude. *L'invention démocratique*. Fayard., 1981.

Levinas, Emmanuel. *Éthique et infini*. Le livre de Poche. Biblio Essais, 1984.

Nietzsche, Friedrich. *La généalogie de la Morale*. Société du Mercure de France. Œuvres complètes, publiées sous la direction d'Henri Albert. Paris, 1900.

Olson Mancur. *Logique de l'action collective*. Traduit par Mario Levi. UBlire. Fondamentaux. Bruxelles: Éditions de l'université de Bruxelles, 2011.

Passet, René. *L'Économique et Le Vivant*. Economica (programme ReLIRE). Hors collection, 1996. <https://www.cairn.info/l-economique-et-le-vivant--9782717831047.htm>.

Perrineau Pascal. *L'engagement politique : déclin ou mutation ?* Centre de recherches politiques de Sciences Po. Paris: Presses de la FNSP, 1994.

Rognon, Frédéric (dir). *Colère, indignation, engagement : formes contemporaines de citoyenneté [issu du séminaire interdisciplinaire « Ethique et droits de l'homme », tenu à l'université de Strasbourg durant les deux années académiques 2016-2017 et 2017-2018]*. Chemins d'éthique. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg, 2019.

Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social (1762)*. Flammarion. GF, 2011.

Sartre, Jean-Paul. *L'existentialisme est un humanisme*. Gallimard. Folio Essais, 1996.

Thévenot Laurent. *L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte, 2012.

Tilly, Charles. *From Mobilization to Revolution*. Addison-Wesley. Reading Mass, 1978.

Weber, Max. *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Éditions. Le monde en 18-10, 1963.

#### Articles de revues

Chalier, Jonathan, et Michaël Fœssel. « Le mythe de l'impuissance démocratique. Introduction ». *Esprit* Octobre, n° 10 (2020): 37-40. <https://www.cairn.info/revue-esprit-2020-10-page-37.htm>.

Deschamps, Emmanuelle. « L'état exemplaire: slogan ou nouveau principe? » *Revue française d'administration publique* n° 143, n° 3 (1 novembre 2012): 829-45. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2012-3-page-829.htm>

Doré, Antoine. « Jacques Ion, S'engager dans une société d'individus ». *Lectures*, 12 novembre 2012. <http://journals.openedition.org/lectures/9794>.

Gabas, Jean-Jacques, et Philippe Hugon. « Les biens publics mondiaux et la coopération internationale ». *L'Economie politique* n° 12, n° 4 (2001): 19-31. <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2001-4-page-19.htm>.

Jourjon, Benoît. « Comment redonner du sens à l'action publique ? » *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 74, n° 2 (2014): 92-93. [https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2014-2-page-92.htm?try\\_download=1](https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2014-2-page-92.htm?try_download=1)

Landry, Nicholas, Robert Gifford, Tociano Millfont, Andrew Weeks, et Steven Arnocky. « Learned helplessness moderates the relationship between environmental concern and behavior ». *Journal of Environmental Psychology* 55, n° 55 (2018): 18-22. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0272494417301706>.

Lapied, André, et Olivier Renaud. « Modèles de décision intertemporels et temps subjectivement perçu ». *Œconomia [En ligne]*, n° 7-2 (2017): 201-17. <http://journals.openedition.org/oeconomia/2714>.

Le Bossé, Yann, et Marguerite Lavallée. « Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspectives d'avenir ». *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 18 (1993): 7-20. [https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site\\_ladpa/documents/Recherche\\_DPA/Articles\\_avec](https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ladpa/documents/Recherche_DPA/Articles_avec)

[comite de lecture/Le Bosse Y. Lavallee M. 1993 Empowerment - Psychologie communautaire RMG.pdf.](#)

Melucci, Alberto. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques ». *Lien social et Politiques*, n° 75 (2016): 173-90. <https://www.erudit.org/en/journals/lsp/2016-n75-lsp02493/1036303ar/>.

Morel, Maxence, et Patricia Vendramin. « L'engagement militant ». *Les comptes rendus*, Presses universitaires de Louvain, 2013. <http://journals.openedition.org/lectures/11912>.

Michon, Sébastien. « Les effets des contextes d'études sur la politisation ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 163 (1 juin 2008): 63-75. <https://doi.org/10.4000/rfp.987>.

Pirotte, Gautier. « Engagement citoyen et société civile ». *SociologieS*, 2009. <http://journals.openedition.org/sociologies/3017>.

Pleyers, Geoffrey, et Brieg Capitaine. « Introduction. La subjectivation au cœur des mouvements contemporains ». In *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur*, 7-24. 54. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017. <http://books.openedition.org/editionsmsh/9894>.

Savinell, Bérengère. « Les paradoxes d'une institution militante ». *Politix* n° 125, n° 1 (2 septembre 2019): 191-218. <https://www.cairn.info/revue-politix-2019-1-page-191.htm>.

Seligman, Martin, et Steven Maier. « Learned helplessness : theory and evidence ». *Journal of experimental psychology*, American Psychological Association, 105 (1976). <https://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.me.23.020172.002203>.

### Article de magazine

Ion, Jacques. « Bénévolat, assistance...Pourquoi s'engage-t-on ? » *Sciences Humaines*. Éditions Sciences Humaines, 8 mars 2011.

### Rapports

Brovelli, Lydia, Xavier Drago, et Eric Molinié. « Rapport : Responsabilité et performance des organisations », 2013. <https://www.economie.gouv.fr/files/rapport-brovelli-drago.pdf>.

## Le développement durable, enjeux et tensions

### Rapports

« Agenda 21 », United Nations Conference on Environment & Development et Rio de Janeiro, Brazil. 3 juin 1992. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>.

« Rapport Brundtland - Notre avenir à tous ». Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987. [http://www.ceres.ens.fr/IMG/pdf/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.ceres.ens.fr/IMG/pdf/rapport_brundtland.pdf).

Vieille, Natacha (dir). « La formation des agents publics aux enjeux de la fonction publique », mai 2020.

[https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/la\\_formation\\_des\\_agents\\_publics\\_aux\\_enjeux\\_de\\_la\\_transition\\_ecologiquev2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/la_formation_des_agents_publics_aux_enjeux_de_la_transition_ecologiquev2.pdf).

### Monographies

Bourg, Dominique, et Christian Arnsperger. *L'écologie intégrale, Pour une société permacirculaire*. Presses Universitaires de France. L'écologie en question, 2017.

Buclet Nicolas. *Le territoire, entre liberté et durabilité*. Développement durable et innovation institutionnelle. Paris [Boulogne-Billancourt] : Presses universitaires de France, Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme UNIL, université de Lausanne, 2011.

Gorz, André. *Leur écologie et la nôtre. Anthologie d'écologie politique*. Anthropocène, Éditions du seuil, 2020.

Zaccai, Edwin. *Vingt-cinq ans de développement durable, et après ?* Presses Universitaires de France. Développement durable et innovation institutionnelle, 2015.

### Articles de revues

Boudet, Jean-François. « La gestion publique au prisme du développement durable : l'« administration exemplaire » ». *Politiques et management public*, n° Vol 28/4 (15 décembre 2011). <http://journals.openedition.org/pmp/4502>.

Bourg, Dominique, et Kerry Whiteside. « Écologie, démocratie et représentation ». *Le débat*, n° 164 (février 2011): 145-53. <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2011-2-page-145.htm>.

Boutaud, Aurélien, et Christian Brodhag. « Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux ». *Natures Sciences Sociétés* 14, n° 2 (2006): 154-62. <https://www.cairn.info/journal-natures-sciences-societes-2006-2-page-154.htm>.

Héran, François. « Pour en finir avec « sociétal » ». *Revue française de sociologie* 32, n° 4 (1991): 615-21. [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1991\\_num\\_32\\_4\\_4079](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_4_4079).

Mormont, Marc, Catherine Mougenot, et Christine Dasnoy. « La participation composante du développement durable : quatre études de cas ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 7 Numéro 2 (8 septembre 2006). <https://journals.openedition.org/vertigo/2346>.

Petit, Victor. « Transition écologique et numérique. Vers des territoires communs ? » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* Décembre, n° 5 (2017): 797-818. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2017-5-page-797.htm>.

Ponsart, Pascal. « Éthique et développement durable : deux concepts pour l'action ». *IFORE éd., Éthique et développement durable*, L'Harmattan, 2010, 13-20. <https://www.cairn.info/ethique-et-developpement-durable--9782296109063-page-13.htm>.

Theys, Jacques. « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? » *Développement durable et territoires* 11, n° 2 (24 juillet 2014). <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10196>.

## La responsabilité des universités

### Rapports

Charpin, Jean-Michel, Ghislaine Filliatreau, Pascal Aimé, Philippe Dulbecco, et Marc Foucault. « Rapport : La prise en compte des classements internationaux dans les politiques de site », 2017. [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/87/6/2017-036\\_classements\\_internationaux\\_799876.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/87/6/2017-036_classements_internationaux_799876.pdf).

Commission européenne. « Livre vert – Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises », 2001. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52001DC0366>.

CPU, CGE, B&L Évolution, et CNOUS, MGEN, CDC. « Objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ? », 2018. [http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/GUIDE20Version\\_A5\\_1.2.pdf](http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/GUIDE20Version_A5_1.2.pdf).

Université Laval. « Guide des événements écoresponsables », 2010, mis à jour en 2016. [https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement\\_durable/documents/Guides\\_et\\_politiques/GuideEvenementEcoresponsable-UL.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/Guides_et_politiques/GuideEvenementEcoresponsable-UL.pdf).

### Enquête

REFEDD. « Enquête : Les étudiant.e.s face aux enjeux environnementaux », septembre 2020. [https://refedd.org/wp-content/uploads/2020/09/2-SYNTHESE\\_CNE2020\\_REFEDD.pdf](https://refedd.org/wp-content/uploads/2020/09/2-SYNTHESE_CNE2020_REFEDD.pdf).

### Monographie

De Ketele, Jean-Marie, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier, et Laurent Cosnefroy. *Quelle excellence pour l'enseignement supérieur ?* De Boeck. Pédagogies en développement, s. d.

### Articles de revues

Barbot, Gildas, et Jean-Yves Juban. « L'université peut-elle porter une conception renouvelée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ». *La responsabilité sociétale des écoles de management en France*, Management & Sciences Sociales, n° 25 (décembre 2018). [https://www.researchgate.net/profile/Juban-Jean-Yves/publication/331220708\\_L%27universite\\_peut-elle\\_porter\\_une\\_conception\\_renouvee\\_de\\_la\\_Responsabilite\\_Sociale\\_d%27Entreprise/links/5d52772f92851c9ba2eed8eb/Luniversite-peut-elle-porter-une-conception-renouvee-de-la-Responsabilite-Sociale-dEntreprise.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Juban-Jean-Yves/publication/331220708_L%27universite_peut-elle_porter_une_conception_renouvee_de_la_Responsabilite_Sociale_d%27Entreprise/links/5d52772f92851c9ba2eed8eb/Luniversite-peut-elle-porter-une-conception-renouvee-de-la-Responsabilite-Sociale-dEntreprise.pdf)

Ory, Jean-François, Jean-Luc Petitjean, et Thierry Côme. « La mise en œuvre d'un contrôle environnemental à l'université : freins et facteurs de réussite ». *Revue de l'organisation responsable* Vol. 13, n° 2 (2018): 60-73. <https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2018-2-page-60.htm>.

Ory, Jean-François, Jean-Luc Petitjean, et Thierry Côme. « Plan vert des universités : plan stratégique ou outil de communication ? » *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, n° 21 (décembre 2016): 46-62. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01695045/document#:~:text=Cependant%2C%20pour%20la%20plupart%20des,des%20objectifs%20a%20priori%20communs>.

Ory, Pascal, et Jean-Luc Petitjean. « RSE et performance financière : une approche par la communication des entreprises ». *La Revue des Sciences de Gestion* 267-268, n° 3-4 (2014): 69-78. <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2014-3-page-69.htm>.

Rolland, Blandine, et Gérald Majou de La Debutrie. « Un regard théorique sur la Responsabilité Sociale des universités et des Grandes Écoles en France ». *Management & Sciences Sociales*, La responsabilité sociétale des écoles de management en France Management, n° 25 (décembre 2018): 06-13. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02158721/document>.

#### Article de journal

Galinier, Pascal. « Les étudiants de HEC veulent un patron « vert » pour leur école ». *Le Monde*, 13 janvier 2021. [https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/01/13/les-etudiants-d-hec-veulent-un-patron-vert-pour-leur-ecole\\_6066117\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/01/13/les-etudiants-d-hec-veulent-un-patron-vert-pour-leur-ecole_6066117_4401467.html).

#### Thèse

Morin, Yoann. « L'université En Ses Territoires: L'Enseignement Supérieur et La Recherche Comme Opérateur Territorial ». Thèse, université Grenoble Alpes, 2016. HAL. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01433816/document>.

## Enjeux des bibliothèques universitaires

#### Rapports

Caraco, Alain. « Open Access et bibliothèques », 2018. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>.

Secrétariat d'EBLIDA. « Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) - Fonds 2021-2027 - Opportunités de financement pour les bibliothèques », mai 2020. <http://www.eblida.org/Documents/FR-fonds-2021-2027-opportunit-de-financement-pour-les-bibliotheques.pdf>.

#### Monographies

Bernard, Huchet, et Emmanuèle Payen. *L'action culturelle en bibliothèque*. Éditions du Cercle de la Librairie. Bibliothèques, 2008. <https://www.cairn.info/l-action-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588.htm>.



Cavalier, François, et Martine Poulain. *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Éditions du Cercle de la Librairie. Bibliothèques, 2015.

Snavely, Loanne. *Student engagement and the academic library*. Libraries Unlimited. Santa Barbara, California, 2012.

### Articles de revues

Brunetti, Marion. « Lutte contre les fake news – quels défis pour l’information scientifique, les bibliothèques et les journalistes ? » *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 16 (2018). [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/lutte-contre-les-fake-news-quels-defis-pour-l-information-scientifique-les-bibliotheques-et-les-journalistes\\_68735](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/lutte-contre-les-fake-news-quels-defis-pour-l-information-scientifique-les-bibliotheques-et-les-journalistes_68735).

### Dossiers

« Bibliothèques et science ouverte : Expérimenter de nouvelles formules ». *Ar(abes)ques*, n° 93 (juin 2019). <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1460&file=1>.

### Mémoire d'étude

Martin, Adèle. « Action culturelle à l’université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ? » Mémoire d’étude, ENSSIB, 2014. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65113-action-culturelle-a-l-universite-quels-territoires-pour-la-bibliotheque-universitaire.pdf>.

## Le bibliothécaire et les dynamiques de responsabilité

### Déclarations et chartes

« Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques », 7 novembre 1991. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf%20>:

« Déclaration de Lyon sur l’accès à l’Information et au Développement », août 2014. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64676-declaration-de-lyon-sur-l-acces-a-l-information-et-au-developpement.pdf>.

« Global Libraries Advocacy Guide », 2011. <https://onedrive.live.com/?authkey=!AE7zcm5eCCcPauk&cid=69D9A1EBADFC884&id=69D9A1EBADFC884!321&parId=69D9A1EBADFC884!118&o=OneUp>.

IFLA. « Libraries and the Sustainable Development Goals: A Storytelling Manual », juin 2019. <https://www.ifla.org/publications/libraries-and-the-sustainable-development-goals--a-storytelling-manual>.

———. « Le rôle fondamental des bibliothèques dans la Société de l’information », 2004. [https://www.ifla.org/files/assets/wsis/Documents/wsis\\_af.pdf](https://www.ifla.org/files/assets/wsis/Documents/wsis_af.pdf).

### Monographies

Arnoux-Nicolas, Caroline. « Chapitre 1. Qu'est-ce que le sens du travail ? » In *Donner un sens au travail*, 3 à 58. Ressources humaines. Paris: Dunod, 2019. <https://www.cairn.info/donner-un-sens-au-travail--9782100801107-page-3.htm>.

Bats, Raphaëlle, éd. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques. Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. La Boîte à outils. Villeurbanne: Presses de l'Essib, 2019. <http://books.openedition.org/pressesenssib/4137>.

Connie, Christopher. *Empowering Your Library: A Guide to Improving Service, Productivity, & Participation*. ALA Editions., 2003.

Lankes, David. *Exigeons de meilleures bibliothèques Plaidoyer pour une bibliothéconomie nouvelle*. Traduit par Jean-Michel Lapointe (dir). Sens Public., 2018.

———. *The Atlas of New Librarianship*. MIT Press., 2011. <https://davidlankes.org/new-librarianship/the-atlas-of-new-librarianship-online/>

Miribel, Marielle de, et avec la participation de Brigitte Evano, Benoît Lizée et Tony Faragasso. *Accueillir les publics, comprendre et agir*. Éditions du cercle de la librairie., 2013.

#### Articles de revues

Accart, Jean-Philippe. « Bibliothécaires : des entrepreneurs en devenir ? Quelles orientations du métier pour un rôle social ». *Bibliothèque(s)*, n° 92-93 (juin 2018): 47-51. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>.

Arot, Dominique. « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1 (2000). <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>.

Beilin, Ian. « Critical Librarianship as an Academic Pursuit », 2018, 195-210. <https://academiccommons.columbia.edu/doi/10.7916/D8698KKP>.

Schöpfel, Joachim. « L'éthique, l'engagement et le professionnalisme ». *I2D - Information, données & documents* 53, n° 1 (2016): 67-67. <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2016-1-page-67.htm>.

Suchman, Mark. « Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches ». *The Academy of Management Review* 20, n° 3 (1995): 571-610. <https://www.jstor.org/stable/258788?seq=1>.

#### Billets de blog

Bourg, Chris. « Never neutral: Libraries, technology, and inclusion ». *Feral Librarian* (blog), 2015. <https://chrisbourg.wordpress.com/2015/01/28/never-neutral-libraries-technology-and-inclusion/>.

Maurel, Lionel. « Devoir de réserve et devoir de résistance ». *S.I.Lex* (blog), 9 avril 2017. <https://scinfolex.com/2017/04/09/devoir-de-reserve-et-devoir-de-resistance-en-bibliotheque/>.

Quinlan, Lauren. « “Librarians Are More Freedom Fighters Than Shushers”: Carla Hayden ». *American Library Association Archives* (blog), 12 février 2020. <https://archives.library.illinois.edu/ala/librarians-are-more-freedom-fighters-than-shushers-carla-hayden/>.

### Thèses et mémoires d'études

Bats, Raphaëlle. « De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique ». Thèse, université Paris Diderot, 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02465951>.

Coutagne, Solenne. « Wikipédia et les bibliothèques françaises. » Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64681-wikipedia-et-les-bibliotheques-francaises.pdf>

Day, Damien. « Enjeux, état des lieux et dynamiques de participation en bibliothèques ». Mémoire d'étude, ENSSIB, 2014. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64226-enjeux-etat-des-lieux-et-dynamiques-de-participation-en-bibliotheques.pdf>.

Rosemberg, Noémie. « La gestion des compétences en bibliothèque : une approche par les référentiels métiers ». Mémoire d'étude, ENSSIB, 2019. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68852-la-gestion-des-competences-en-bibliotheque-une-approche-par-les-referentiels-metiers.pdf>.

Tarrago, Antoine. « Politiques de reconnaissance au travail en bibliothèque : pratiques, enjeux et préconisations ». Mémoire d'étude, ENSSIB, 2020. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69600-politiques-de-reconnaissance-au-travail-en-bibliotheque-pratiques-enjeux-et-preconisations.pdf>.

## Bibliothèques et développement durable

### Monographies

Schöpfel, Joachim, et Chérifa Boukacem-Zeghmouri. *Vers la bibliothèque globale, L'Agenda 21 dans les bibliothèques.*, Editions du Cercle de la Librairie. Bibliothèques, 2014.

### Articles de revue

Civallero, Edgardo. « Bibliothèques et décroissance. Première approche ». Traduit par Marie Garambois. *Bibliothèque(s)*, n° 102-103 (décembre 2020). <http://www.abf.asso.fr/bib102-103>.

### Billets de blog

Bats, Raphaëlle. « Séminaire #BiblioCovid19 : J'ai vu un sanglier dans la rue ; bibliothèques et changement climatique », 2020. <https://raphaellebats.blogspot.com/2020/09/bibliocovid-episode6.html>.

Beasley, Gerald. « Four things academic libraries can do for the United Nations' Sustainable Development Goals ». *Views from the Library, Cornell University Library* (blog), 23 septembre 2019. <https://blogs.cornell.edu/viewsfromthelibrary/2019/09/23/four-things-academic-libraries-can-do-for-the-united-nations-sustainable-development-goals/>.

Bibliomancienne. « Les bibliothèques publiques, partenaires de l'Agenda 2030 : un plaidoyer », 23 octobre 2020. [https://bibliomancienne.com/2020/10/23/les-bibliotheques-publiques-partenaires-de-lagenda-2030-un-plaidoyer-banq\\_mp2020-sembiblio/](https://bibliomancienne.com/2020/10/23/les-bibliotheques-publiques-partenaires-de-lagenda-2030-un-plaidoyer-banq_mp2020-sembiblio/).

Canopée La Fontaine. « La transition écologique au travail, on en parle ? » *La fabrique à idées* (blog), 30 janvier 2019. <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2019/01/30/la-transition-ecologique-au-travail-on-en-parle/>.

Canopée La Fontaine, et Aurore Tessa. « Intégrer la question environnementale dans une médiathèque : le cas du système de management environnemental ». *La fabrique à idées* (blog), 5 janvier 2021. <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/01/05/integrer-la-question-environnementale-dans-une-mediathèque-le-cas-du-système-de-management-environnemental/>.

« Le développement durable à l'honneur dans les bibliothèques », 16 septembre 2019. <https://pro.bpi.fr/le-developpement-durable-a-lhonneur-dans-les-bibliotheques/>.

« Newsletter EBLIDA, "Green inside, Green outside: evaluating the implementation of SDGs in libraries" », 12 novembre 2020. [https://mailchi.mp/287dde33bbaa/ebilda-newsletter-4478962?e=\[UNIQID\]#green](https://mailchi.mp/287dde33bbaa/ebilda-newsletter-4478962?e=[UNIQID]#green).

### Thèses et mémoires d'études

Le Guennec, Manon. « Bibliothèques et écologie : les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux ». Mémoire d'étude, ENSSIB, 2018. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliotheques-et-ecologie-les-bibliotheques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf>

## Indicateurs et mesure de la valeur

### Rapports

Data and the Sustainable Development Goals, An IFLA Briefing : [https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/sdg\\_data\\_brief.pdf](https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/sdg_data_brief.pdf)

AFNOR/CN46-8. « Livre blanc : Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? », février 2016. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65997-qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliotheques-livre-blanc.pdf>.

### Monographies

Cécile Toutou (dir). *La valeur sociétale des bibliothèques Construire un plaidoyer pour les décideurs*. Éditions du cercle de la librairie. Bibliothèques, 2017. <https://www.cairn.info/la-valeur-societale-des-bibliotheques--9782765415343.htm>.

### Articles de revue

Delcarmine, Nadine, et Sabine Donnard Cusse. « Une norme pour évaluer l'impact des bibliothèques ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* 51, n° 4 (2014): 21-22. <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-4-page-21.htm>.

Huysmans, Frank, et Marjolein Oomes. « Mesurer la valeur sociétale de la bibliothèque publique : définitions, critères et méthodes ». In *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts*, 65-74. La Boîte à outils. Villeurbanne: Presses de l'Enssib, 2019. <http://books.openedition.org/pressesenssib/5526>.

Mays, Regina, Carole Tenopir, et Paula Kaufman. « Lib-Value: Measuring Value and Return on Investment of Academic Libraries ». *Serials : The Journal for the Serials Community* 23, n° 271 (2010): 182-90. <https://publications.arl.org/rli271/38>.

Riedinger, Françoise. « Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? : journée AFNOR / ADBU / Enssib / BPI / ABF ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 8 (2016). [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/qu-est-ce-qui-fait-la-valeurdes-bibliotheques\\_66504](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/qu-est-ce-qui-fait-la-valeurdes-bibliotheques_66504).

## Sources Web récurrentes

### Définitions :

<https://www.cnrtl.fr>

### Sur les objectifs du développement durable :

<https://sdgs.un.org/>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

### Cadre réglementaire et législatif :

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

<https://eur-lex.europa.eu>

<https://www.economie.gouv.fr>

<https://www.ecologie.gouv.fr>

<https://www.fonction-publique.gouv.fr>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

<https://www.label-ddrs.org/>

<https://www.afnor.org>

## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ANNEXE 1 : LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....</b>                                  | <b>93</b> |
| <b>ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....</b>                                       | <b>94</b> |
| <b>ANNEXE 3 : QUESTIONS DE L'ENQUETE « BIBLIOTHEQUES ET<br/>RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ».....</b> | <b>95</b> |
| <b>ANNEXE 4 : TABLEAU COMPARATIF DE LA RESPONSABILITE<br/>AFFICHEE DES UNIVERSITÉS.....</b>     | <b>96</b> |



## ANNEXE 1 : LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Cette grille d'entretien a été utilisée pour les entretiens semi-directifs réalisés par téléphone entre les mois de juillet et de février 2021.

*Pouvez-vous me parler de la politique de votre établissement en matière de responsabilité sociale et sociétale ?*

*Quelles actions concrètes illustrent cette politique ? Y a-t-il selon vous un traitement égal des questions sociales et environnementales ?*

*Comment cette politique trouve-t-elle un écho au sein de la bibliothèque ? Avez-vous vous-même fait des propositions ? Si oui, sous quelle forme ?*

*Est-ce que vous avez mis en place une politique particulière au sein de la bibliothèque en matière de responsabilité sociale et environnementale ? Est-elle formalisée dans un document ?*

*Avez-vous des objectifs ou des indicateurs pour la réalisation de ces actions ?*

*Quels moyens (financiers et humains) y sont dédiés ?*

*Avez-vous eu des retours, positifs comme négatifs, sur ces actions en interne ? et de la part de vos publics ?*

*Quelle valorisation et quelle publicisation faites-vous de ces actions, en interne comme en externe et pour quel objectif à chaque fois ?*

## ANNEXE 3 : QUESTIONS DE L'ENQUETE « BIBLIOTHEQUES ET RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

Les questions ci-dessous sont celles de l'enquête menée par Raphaëlle Bats et Mathilde Gaffet, utilisée pour notre étude avec leur accord.

- 1.1 Type de bibliothèque
- 1.2 Taille de l'équipe de votre bibliothèque
- 1.3 Taille de la ville
  
- 2.1 Quelle est la position de votre tutelle vis-à-vis du développement durable et/ou du changement climatique ?
- 2.2 L'engagement de votre bibliothèque envers le développement durable et/ou le changement climatique est-il rendu public ?
- 2.3 Avez-vous défini des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre de votre engagement ?
- 2.4 Parmi les mots suivants, quel vocabulaire retenir dans vos documents stratégiques ou documents de communication ? [*plusieurs choix possibles*]
  
- 3.1 Avez-vous mené des actions autour du développement durable et/ou du changement climatique en 2019 ou 2020 ?
- 3.2 Dans quel champ d'activité se situent ces actions [*plusieurs choix possibles*]
- 3.3 & 3.4 Décrivez l'une de ces actions
  
- 4.1 Avez-vous déjà entendu parler de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD ?
- 4.2 Parmi les 17 ODD de l'Agenda 2030, choisissez les 3 objectifs les plus importants pour votre bibliothèque
- 4.3 Pour chacun des 3 ODD choisis, donnez en exemple une action menée au sein de votre bibliothèque en 2019 ou 2020
- 4.4 Participez-vous à la Semaine du Développement durable prévue cette année du 18 septembre au 8 octobre 2020 ?
- 4.5 Votre bibliothèque participe-t-elle à d'autres événements nationaux, internationaux ou locaux sur la question du changement climatique ?
- 4.6 Est-ce que l'Agenda 2030 vous est un outil utile ?
  
- 5.1 Pensez-vous que votre équipe est suffisamment formée aux enjeux du développement durable et/ou du changement climatique ? Selon vous, quelles compétences seraient nécessaires à vos équipes pour pouvoir mieux s'engager sur ces questions ?
- 5.2 Selon vous, quel est le frein principal à la mise en place d'actions dans votre bibliothèque ?
- 5.3 Pensez-vous que la médiation de votre bibliothèque sur ces questions soit spécifique, différente des autres médiations que vous mettez en place ? En quoi ?
- 5.4 Pensez-vous que la bibliothèque joue un rôle dans la lutte contre le changement climatique ?
- 5.5 Pour vous, peut-on parler de responsabilité de la bibliothèque ?
- 5.6 Classez ces mots par ordre de préférence selon votre usage personnel : développement durable, objectif de développement durable, responsabilité sociétale, changement global, changement climatique, décroissance, engagement citoyen, durabilité, écocitoyenneté.

## ANNEXE 4 : TABLEAU COMPARATIF DE LA RESPONSABILITE AFFICHEE DES UNIVERSITÉS

*Les liens ont été vérifiés le 5 mars 2021*

| Université                               | Étudiants | Personnels | Rubrique responsabilité sociétale / développement durable  | Organigramme   | Mots clés orientation stratégique  | Charte ou document cadre | Animations portées par l'université | Label DDRS |
|--|-----------|------------|--|--|--|--------------------------|-------------------------------------|------------|
| <a href="#">Avignon université</a>       | 7 500     | 712        | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)<br>Chiffres-clés : pourcentage H/F, 40% de boursiers | <u>Chargé de mission handicap</u>  | Rapport annuel non publié sur le site internet   | Pas de document en ligne | Non                                 | Non        |
| <a href="#">Aix-Marseille université</a> | 80 000    | 8 000      | En-tête du site "Socialement engagée"<br><u>Oui</u> , avec documents ressources  | VP déléguée au développement durable<br>Direction du développement durable<br>VP égalité F/H et lutte contre les discriminations | <u>Axe prioritaire</u> du projet d'établissement 2018-2022 : « renforcer la responsabilité sociétale de l'université » (p. 23)<br><br>Également dans <u>la plaquette institutionnelle 2020</u> | En cours                 | Non                                 | Non        |

|                                    |        |       |  |  |   |   |  |     |
|------------------------------------|--------|-------|--|--|---|---|--|-----|
| <u>Université de Picardie</u>      | 32 000 | 3 000 | Oui, rubrique <u>Développement durable et transition écologique</u> (égalité des chances, handicap, égalités F/H et développement durable) | VP action sociale<br>VP handicap<br>Chargée de mission au développement durable<br>Chargé de mission égalité F/H | Rapport annuel non publié sur le site internet  | <u>Charte du développement durable de l'UPJV</u>                                  | Le printemps durable (récurrent, édition 2020 annulée) | Non |
| <u>Université de Franche-Comté</u> | 30 000 | 2 500 | Projet interrégional Laboratoire de l'Égalité ( <u>PILE</u> )  | Référente égalité, parité femmes-hommes  | Projet d'établissement 2017-2021 : mention de "l'exercice de ses responsabilités sociales et économiques"<br>Mention du développement durable dans le projet Éco-campus | Pas de document en ligne  | Non  | Non |
| <u>Université de Bordeaux</u>      | 57 400 | 6 000 | <u>Oui</u>   | Référent handicap  | <u>U25 et U30, importance des ODD</u>   | <u>Rapport responsabilité sociale</u> mais élaboration du document cadre en cours | Climat : on s'engage ! (Édition 2020 annulée)          | Non |

|   |        |       |  |   |                                     |                          |     |     |
|---|--------|-------|--|---|-------------------------------------|--------------------------|-----|-----|
| <u>Université Bordeaux-Montaigne</u>            | 18 340 | 1 255 | <u>Égalité femmes-hommes, Bordeaux Montaigne s'engage</u>  | VP déléguée aménagement et développement durable<br>Chargée de mission transition écologique et solidaire<br>Chargée de mission égalité femme/homme | Non (pas dans le bilan social 2016) | Pas de document en ligne | Non | Non |
| <u>Université de Pau et des Pays de l'Adour</u> | 13 500 | 1 510 | <u>Engagements :</u><br>« Accompagner l'entrepreneuriat<br>Une université ancrée sur son territoire<br>Une université ouverte sur le monde<br>Promouvoir la culture scientifique et technique<br>Lutter contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles<br>Accompagner les étudiants en situation de handicap » | Organigramme non accessible   | Non                                 | Pas de document en ligne | Non | Non |



|  |        |       |  |   |   |  |                              |     |
|--|--------|-------|--|---|---|--|------------------------------|-----|
| <a href="#">Bordeaux INP</a>                       | 26 000 | ?     | <u>Rubrique Engagement citoyen</u> : "au travers d'actions de sensibilisation au handicap, à la parité ou encore au développement durable, Bordeaux INP favorise l'engagement citoyen de ses personnels et étudiant-e-s" | Chargé de mission développement durable et responsabilité sociétale / chargé de mission égalité F/H | <u>Orientation stratégique</u> : "Soutenir le développement économique et sociétal durable du territoire régional et national"<br>Infographie : gestion des géoressources, l'économie circulaire de l'eau | Non mais définition de <u>9 défis présentés dans le dossier #23</u> (sur 32)   | Non mais réflexions en cours | Oui |
| <a href="#">Université de Caen Normandie</a>       | 32 700 | 2 643 | <u>Oui</u> : « Une université engagée et responsable »   | VP délégué en charge du développement durable   | <u>Projet d'établissement 2017-2021</u> : parmi les valeurs, la responsabilité sociétale. Axe 3 : « pour une université responsable, engagée et citoyenne »   | Diagnostic des pratiques de l'établissement en terme de développement durable ( <u>Campus 21</u> ) qui sert de référence | <u>Oui</u>                   | Non |
| <a href="#">Université Clermont Auvergne</a>       | 35 000 | 3 320 | <u>Page Eco campus</u>   | VP Responsabilité sociétale et environnementale et Conditions de travail                            | <u>Projet d'établissement 2017-2020</u> : 4e axe, « Engager pleinement l'université dans sa responsabilité sociale et environnementale »  | Axes définis dans le projet d'établissement (avec actions, jalons et indicateurs)  | Non                          | Non |
| <a href="#">Université de Corse Pasquale Paoli</a> | 4 800  | 650   | <u>Enjeux sociétaux et environnementaux</u>  | Mission égalité H/F, diversité  | <u>L'un des 8 projets structurant de recherche</u> : "Territoires, ressources, acteurs"   | Pas de document en ligne   | Non                          | Non |

|   |        |       |  |  |   |  |   |               |
|---|--------|-------|--|--|---|--|---|---------------|
| <u>Université Gustave Eiffel UGE</u>          | 17 000 | 2 300 | <u>Développement durable, enjeux et actions à l'université</u>   | Mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale (5 personnes)  | Pas de projet d'établissement (création université 01/2020)   | Pas de document en ligne   | Non   | Objectif 2023 |
| <u>Université Paris 8</u>                     | 23 115 | 1 650 | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)  | Chargé de mission « Transition écologique, développement durable et responsabilité sociétale »   | Pas de document disponible en ligne   | Pas de document en ligne   | Non   | Non           |
| <u>Université Sorbonne Paris Nord</u>         | 25 000 | ?     | « L'université paris 13 s'engage dans <u>une politique de développement durable et de responsabilité sociétale</u> »                               | Chargé de mission « développement durable et campus vert »   | Pas de mention dans le contrat de l'université Sorbonne Paris-Nord - université Paris XIII pour 2019 2023   | Non mais définition d'axes stratégiques + comité de pilotage depuis 2018               | <u>Définition de principaux axes</u>  | Non           |
| <u>École nationale des ponts et chaussées</u> | 2 025  | 560   | <u>Une école engagée</u><br>Trois rubriques :<br>« Développement durable<br>Ouverture sociale<br>Programme d'accueil pour les étudiants réfugiés » | Le vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable, qui assure les fonctions de vice-président, ou son représentant | Oui, <u>dans le plan stratégique 2016-2025</u> :<br>« La responsabilité sociétale des grandes écoles, inscrite dans leur mission de service public, constitue un enjeu central pour les plus engagées d'entre elles et devra se décliner dans l'ensemble des activités de l'École » + 3 objectifs | Mention d'un tableau de bord « <u>École exemplaire</u> » (pas de lien vers le tableau) | Oui via association Develop'Ponts, journées nationales des cordées de la réussite, programme d'accueil d'étudiants réfugiés | Non           |

|  |        |       |   |  |  |  |                    |     |
|--|--------|-------|---|--|--|--|--------------------|-----|
|  |        |       |   |  | dans le contrat 2015-2019  |  |                    |     |
| <u>Université Paris-Est Créteil UPEC</u> | 38 000 | 3 000 | Pas de rubrique responsabilité, engagement ou développement durable mais <u>page sur les missions et les valeurs</u> de l'Université + <u>5 axes stratégiques</u> | VP Patrimoine et développement durable DGS adjoint Patrimoine et développement durable   | <u>Stratégie 2020-2024</u> : mention développement durable + définition des valeurs : « engagement, participation, ouverture et excellences » (p. 5) | <u>Charte de l'égalité FH 2013</u>             | Animations SEDD    | Non |
| <u>Université de Bourgogne</u>           | 34 160 | 2 775 | Tag développement durable mais pas de rubrique dédiée <u>Infographie Campus durable</u> (chiffres clés)   | Mention d'une VP patrimoine, développement durable stratégie sites territoriaux en 2013 mais qui n'apparaît plus sur l'organigramme en vigueur | <u>Oui</u> , rapport DD entre 2013 et 2017   | <u>Rapport développement durable 2013-2017</u> | Oui notamment SEDD | Non |

|  |        |       |   |  |   |   |                     |     |
|--|--------|-------|---|--|---|---|---------------------|-----|
| <a href="#"><u>Agrosup Dijon</u></a>                 | 1 150  | 480   | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)             | Non  | <a href="#"><u>Projet stratégique 2018 2022</u></a> , « développer en interne de comportements exemplaires en matière de développer durable »<br>Pas de mention dans le rapport d'activité 2019   | Pas de document en ligne                                  | Non                 | Non |
| <a href="#"><u>Université Grenoble Alpes UGA</u></a> | 55 000 | 6 600 | <a href="#"><u>Les engagements sociétaux et environnementaux</u></a>                          | Vice-président « Responsabilité sociétale de l'université »              | <a href="#"><u>Plan stratégique 2021 2024</u></a> : Axe 5 : installer ensemble un nouveau modèle d'université et développer les moyens de son ambition  | Non mais objectif fixé dans le plan stratégique 2021-2024 | Quelques actualités | Non |
| <a href="#"><u>Université Savoie Mont Blanc</u></a>  | 15 000 | 1 310 | Page dédiée au projet <a href="#"><u>RESPIRE</u></a>  | VP Patrimoine et transition énergétique                                  | Contrat de site 2016 2020 « Levier 6 : Déployer une politique de développement durable environnementale et sociale audacieuse »<br><a href="#"><u>Rapport d'activité 2019</u></a> : « Engager l'université dans une démarche citoyenne et responsable » | Non mais objectif fixé                                    | Non                 | Non |
| <a href="#"><u>Université des Antilles</u></a>       | 12 000 | 900   | <a href="#"><u>Identité de l'université</u></a> : valeurs, éthique, humanisme, responsabilité | Non (information non indiquée sur la page dédiée à l'équipe sur le site) | Pas de document accessible  | Pas de document en ligne                                  | Non                 | Non |

|  |        |       |   |   |  |                          |   |     |
|--|--------|-------|---|---|--|--------------------------|---|-----|
| <u>Université de Guyane</u>                | 4 500  | 145   | <u>Orientation</u> : « Devenir une université responsable, qui s'investit dans le développement durable et qui gère ses ressources de façon responsable » | Non   | Pas de mention dans le contrat de site   | Pas de document en ligne | Mise en avant de l'action de la BU pour la journée du 25 septembre                | Non |
| <u>Université de la Réunion</u>            | 15 600 | 1 240 | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)   | Vice-président en charge de l'égalité femmes-hommes et de la prévention des discriminations | Objectif stratégique 4.1 du projet 2020 2024 : « développer des campus de référence en écologie tropicale valorisant les savoir-faire universitaires et 4.3 Concevoir une offre immobilière responsable et durable » | Pas de document en ligne | Animations SEDD   | Non |
| <u>Université d'Artois</u>                 | 12 500 | 850   | <u>Rubrique « Action écologique et sociale »</u>  | Non   | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne | Animations SEDD   | Non |
| <u>Université de Lille</u>                 | 74 000 | 7 215 | <u>L'université s'engage</u> (développement durable et responsabilité sociale)  | Dir Développement Durable et Responsabilité sociétale                                       | Pas mentionné dans les « Grands projets »  | Pas de document en ligne | université lauréate du fonds solidarité climat pour le projet "Campus comestible" | Non |
| <u>Université du Littoral Côte d'Opale</u> | 10 000 | 1 000 | <u>Projet ENERULCO</u> (dimension technique et comportementale) + <u>site dédié</u>   | Non   | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne | Focus sur actions étudiantes  | Non |

|   |        |   |   |   |  |   |   |               |
|---|--------|---|---|---|--|---|---|---------------|
| <a href="#">Université Polytechnique UPHF</a> | 10 900 | 1 178   | <u>Université durable (Bilan carbone + plan vert)</u>                               | Non   | Pas de document trouvé en ligne  | <u>Référentiel Plan Vert (2012)</u>                           | Animations anciennes (université Valenciennes)                | Non           |
| <a href="#">Université de Limoges</a>         | 17 880 | 1 120   | <u>Rubrique "Qualité et développement durable"</u>                                  | Vice-Président délégué au développement durable         | Projet stratégique de l'université 2018 : « Une démarche DDRS »<br><u>Objectif chiffré</u> : "Sur l'année universitaire 2020/2021, « l'université de Limoges fait le pari de sensibiliser au moins 1500 étudiant.e.s et personnels au changement climatique via La Fresque du Climat » | <u>Stratégie de l'université en matière de DDRS 2018 2022</u> | Animations (fresque du climat, orientation, COP étudiante...) | Objectif 2020 |
| <a href="#">ENSSIB</a>                        | 100    | 150 étudiants en master + élèves-fonctionnaires | Non (mais création d'un Libguide " <u>Bibliothèques et changement climatique</u> ") | Non (mais mission dans les faits portée par une agente) | Pas de mention dans le projet d'établissement Enssib 2020) mais pilotage GT national   | Pas de document en ligne                                      | Animations (journée du 25 septembre) + GT national            | Non           |



|   |        |       |   |   |   |   |  |     |
|---|--------|-------|---|---|---|---|--|-----|
| <a href="#"><u>Université Jean Monnet</u></a>           | 20 000 | 1 500 | Rubrique « <u>Égalité Femmes/Hommes</u> »   | Organigramme en cours de mise à jour    | Pas de projet d'établissement mais mention de plusieurs actions en lien avec le développement durable <u>dans le rapport d'activité 2019</u>                        | Pas de document en ligne  | Actualités de l'université, initiatives étudiantes, SEDD, Journée du développement durable | Non |
| <a href="#"><u>Vet Agro Sup</u></a>                     | 1 100  | 480   | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable ») <u>Mot de la directrice</u> (Santé globale)   | Pas de document en ligne                | La Santé Globale (Global Health) comme <u>fil conducteur de la stratégie d'établissement</u>  | Pas de document en ligne  | Événements, en lien avec le développement durable  | Non |
| <a href="#"><u>Université Lumière Lyon 2</u></a>        | 30 000 | 910   | Rubriques « Pour une politique inclusive du handicap<br>Lutte contre la précarité étudiante<br><u>Développement durable</u><br>Lutte contre toutes les formes de discrimination » | Mission égalité H/F                     | Pas de mention du dd dans le <u>rapport d'activité 2018 2019</u> mais mise en valeur des journées de l'Égalité F/H + lumière sur la nouvelle référente sur ce sujet | Pas de document en ligne  | Mise en avant des événements et initiatives récentes                                       | Non |
| <a href="#"><u>Université Claude Bernard Lyon 1</u></a> | 47 570 | 4 572 | <u>Nos engagements</u> : « QVT, Égalité entre les hommes et les femmes, Une responsabilité civile et sociétale, Développement durable »   | Chargé de mission développement durable | Mise en avant de divers projets sur la page « <u>Politique de développement durable</u> »   | Pas de document en ligne<br>Signataire de la charte pour l'efficacité énergétique et environnementale du parc | Mise en avant des événements, SEDD   | Non |

|  |        |       |  |  |                                 |  |  |     |
|--|--------|-------|--|--|---------------------------------|--|--|-----|
|  |        |       |  |  |                                 | tertiaire public et privé                    |  |     |
| <a href="#"><u>Université Jean Moulin Lyon 3</u></a> | 27 900 | 1 320 | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »), mais mise en valeur de <u>l'engagement étudiant</u> | Organigramme en cours de mise à jour   | Pas de document trouvé en ligne | Pas de document en ligne                     | SEDD   | Non |
| <a href="#"><u>Université de Perpignan</u></a>       | 9 500  | 9 900 | <u>Démarche qualité DDRS</u><br><u>Opération campus vert</u>   | Chargé de mission développement durable et prospective immobilière (rattaché au DGS) | Pas de document trouvé en ligne | <u>16 engagements</u> horizon 2025 (en 2019) | World Clean Up Day, Opération Campus vert                              | Oui |
| <a href="#"><u>Université de Montpellier</u></a>     | 49 000 | ?     | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)  | Vice-président délégué à l'immobilier et au développement durable                    | Pas de document trouvé en ligne | Pas de document en ligne                     | Égalité HF, débats et événements en lien avec le développement durable | Non |

|  |        |       |   |  |   |  |  |     |
|--|--------|-------|---|--|---|--|--|-----|
| <u>Université de Nîmes</u>   | 4 350  | 242   | Engagement pour le DD « (politique <u>environnementale et sociale</u> ) »   | VP responsabilité sociale (+ référent développement durable, référent égalité HF, laïcité, racisme, antisémitisme, homophobie) | Pas de document trouvé en ligne   | <u>Charte</u> pour une « Alliance des universités françaises en faveur du développement durable » (2010) | SEDD, événements en cours  | Non |
| <u>Université Paul Valéry UPV</u>  | 14 150 | 1 250 | <u>Université durable, solidaire et citoyenne</u> (avec rubriques « DD, université du tiers temps, égalité, engagement étudiant, handicap, sport de haut niveau, référent déontologie et référent radicalisation ») | Vice-présidente déléguée à la transition écologique<br>Chargé de mission dd et responsabilité sociétale                        | <u>Stratégie établissement</u> :<br>I «a maîtrise de la politique énergétique ; la réduction de l'empreinte écologique ; la poursuite des conditions d'une université durable et citoyenne »<br>Éléments également dans le <u>rapport d'activité 2019</u> | Pas de document en ligne   | Actualités, colloque, campus Biodiversité +, opération zéro mégot, SEDD... | Oui |
| <u>Université de Lorraine</u>  | 60 000 | 6 700 | <u>Mission Développement durable</u><br><u>Mission égalité, diversité</u><br><u>Charte des valeurs</u><br>(« Universalité, créativité, réflexivité, solidarité, responsabilité »)                                   | Chargé de mission pour la responsabilité sociétale   | <u>Grands projets</u> : Projet Campus   | Pas de document en ligne   | Oui (mais pas de mäj de la page dédiée depuis 2015)                        | Non |
| <u>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, ONIRIS</u> | 1 100  |       | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)<br>Thématique recherche « <u>procédés alimentaires</u> ,  | Direction du Patrimoine, de la logistique, et développement durable  | Pas dans la stratégie d'établissement   | Pas de document en ligne   | Journées, conférences  | Non |

|                               |        |       |  |  |   |  |  |     |
|-------------------------------|--------|-------|--|--|---|--|--|-----|
|                               |        |       | <u>management et développement durable</u> »   |  |   |  |  |     |
| <u>Le Mans université</u>     | 12 450 | 1 100 | <u>Nos engagements</u><br>« Développement durable et responsabilité sociétale, égalité HF, handicap »  | Pôle développement durable rattaché aux Affaires générales et au pilotage        | Pas dans le dépliant institutionnel mais objectifs de moyen terme formalisés sur la rubrique dédiée + <u>stratégie DDRS à part entière (2017)</u> | Oui<br>Charte DDRS<br>Label AGIR ensemble  | SEDD...  | Oui |
| <u>Université de Nantes</u>   | 37 000 | 3 900 | Rubriques<br>« <u>développement durable</u><br><u>égalité des chances</u> »  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne              | <u>Rapport d'activité 2018</u> , partie dédiée à la qualité et au développement durable (environnement)   | Priorités accompagnées de 2 plans d'action : transition énergétique et gestion des déchets | oui (page dédiée aux actualités liées au DD depuis 2016) | Non |
| <u>Université d'Angers</u>    | 24 450 | 1 925 | <u>Politique patrimoniale et environnementale, Égalité</u><br>(stratégie et grands projets)  | 1er VP en charge de l'égalité, VP Patrimoine, transition écologique et numérique | Voir page « Stratégie et grands projets »   | Pas de document en ligne   | Actualités (0 phyto, Énergie tour, conférences)          | Non |
| <u>Université Côte d'Azur</u> | 35 000 |       | <u>Responsabilité éthique et universitaire</u><br>« Handicap, inclusion, égalité femmes-hommes, éthique et intégrité scientifique, campus écoresponsable » | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne              | <u>université Côte d'Azur 2020</u>  | Pas de document en ligne   | "Projets circulaires", conférences, ateliers DIY         | Non |

|  |        |       |   |  |  |  |   |     |
|--|--------|-------|---|--|--|--|---|-----|
| <a href="#"><u>Université de Toulon</u></a>                | 9 545  | 900   | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »), <u>valorisation de l'engagement étudiant</u> | <u>Pôle de recherche</u> « Mer, environnement et développement durable » | Mentionné dans le <u>rapport d'activité 2019</u> sous l'angle de la formation (l'un des pôles de recherche thématique) | Pas de document en ligne   | Non   | Non |
| <a href="#"><u>Université de la Nouvelle Calédonie</u></a> | 3 160  | 198   | <u>Mission égalité</u>  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne      | <u>Contrat de site</u> : appartenance au PIURN (consortium de recherche), réseau reconnu par l'ONU au niveau des ODD   | Pas de document en ligne mais mention Charte égalité HF 2013 (CPU) | Expositions 2018 + 2019 (Journée internationale du droit des femmes)          | Non |
| <a href="#"><u>Université d'Orléans</u></a>                | 19 026 | 1 990 | Rubrique " <u>Égalité, diversité</u> "  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne      | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne   | Appel à projets thématiques pour l'amélioration de la vie des campus          | Non |
| <a href="#"><u>Université de Tours</u></a>                 | 23 000 | 2 300 | « Nos valeurs <u>Développement durable, QVT, mission égalité, mission handicap</u> »  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne      | <u>Plan université 2040</u> (rapport d'activité 2019 et sur le site internet)  | <u>Plan vert</u>   | Ateliers, gestion des déchets + bilan annuel des événements (université 2040) | Non |

|  |                    |       |  |   |  |  |   |                   |
|--|--------------------|-------|--|---|--|--|---|-------------------|
| <a href="#"><u>Arts et Métiers Sciences et Technologie</u></a> | 6 000              | 1 100 | « <u>Une école engagée</u> » avec des onglets « ouverture sociale, égalité HF, handicap, développement durable »                               | Pas de document en ligne  | Pas de mention explicite dans le <u>rapport d'activité 2019</u>  | Pas de document en ligne   | Projets déclinés par campus et exemples de contributions + dernières actualités | Non               |
| <a href="#"><u>CNAM</u></a>                                    | 53 000 (auditeurs) | 2 450 | « <u>Un acteur engagé au service de la promotion sociale</u> » / notre développement durable (infographie)                                     | Pas de document en ligne  | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne   | Blog dédié (planète verte)  | Non               |
| <a href="#"><u>INHA</u></a>                                    | ?                  | ?     | Non (absence de rubrique « responsabilité, engagement ou développement durable »)  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne | Pas de document trouvé en ligne (pas de mention dans le livret de présentation)  | Pas de document en ligne   | Non   | Non               |
| <a href="#"><u>INALCO</u></a>                                  | 8 000              | 400   | Non (absence de rubrique responsabilité, engagement ou développement durable)  | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne   | Non   | Non               |
| <a href="#"><u>Université Sorbonne Nouvelle</u></a>            | 16 800             | 1 630 | Page <u>DDRS</u><br>Page <u>Développement Durable à la Sorbonne Nouvelle</u> . Définition de 3 axes : « campus responsable, zéro déchet, QVT » | Vice-présidence chargée du dialogue social et développement durable | <u>Axe stratégique 3.2 du contrat de site 2019</u> : « Mettre en place une politique RH et DDS »<br>Projet d'établissement 2019 en cours de définition (mode participatif) | Non mais volonté de « fixer collectivement ODD et les suivre dans le rapport d'activités » | Animations ponctuelles  | Non mais objectif |

|                            |        |                       |   |  |   |  |  |     |
|----------------------------|--------|-----------------------|---|--|---|--|--|-----|
| <u>Université Paris 1</u>  | 43 700 | 1430<br>(enseignants) | Page « Engagements » : développement durable, dispositifs de lutte contre les harcèlements, handicap                            | Pas de document en ligne                             | Rapport d'activité 2019 : « Développement durable et responsabilité sociétale des universités », déclinaison des actions par service (yc SCD) | Pas de document en ligne   | Semaine #P1PS, SEDD, Programme Sorbonne Développement Durable    | Non |
| <u>EHESS</u>               | 3 000  | 1 300                 | Non (absence de rubrique responsabilité, engagement ou développement durable)   | Chargé de mission égalité                            | Pas de document trouvé en ligne   | Pas de document en ligne   | Liens vers des événements autour de cette thématique conférences | Non |
| <u>Université de Paris</u> | 63 000 | 11 400                | Page valeurs (liberté de penser, service de la société, ouverture sur le monde, promotion des égalités, intégrité scientifique) | Non  | Pas de document trouvé en ligne   | Pas de document trouvé en ligne  | Liens vers initiatives étudiantes ou conférences département     | Non |
| <u>Sciences Po</u>         | 14 000 | 1 100                 | Pages « Une université ouverte à tous » et « notre initiative pour le climat »  | Référente transition écologique, référent Engagement | Pas de rapport d'activité en ligne mais création d'une chaire européenne sur le développement durable et la transition climatique             | Feuille de route 2020 2023 + plan d'action pour la transition écologique | SEDD, événements en cours, Global pulic policy network etc.      | Non |



|   |        |        |   |  |  |  |   |                        |
|---|--------|--------|---|--|--|--|---|------------------------|
| <a href="#"><u>Sorbonne université</u></a>  | 55 300 | 10 000 | <u>Organisation, développement durable</u>  | Vice-président Patrimoine, infrastructures, accessibilité et développement durable                   | <u>Rapport d'activité 2018 2019</u> : mention de la charte de développement durable, mise en avant de projets collectifs interdisciplinaires pour relever les défis de société | Charte de développement durable de Sorbonne université (2019) mais document introuvable en ligne <u>publication du bilan carbone</u> | Publications sur les actions étudiantes en faveur du DD                         | Non                    |
| <a href="#"><u>MNHN</u></a>   | 270    | ?      | <i>Site internet particulier (Musée + établissement d'enseignement), l'information n'est pas structurée de la même manière</i>          | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne                                  | <u>Rapport d'activité 2019</u> : mention du développement durable (lien avec les enseignements dans les filières concernées)   | Pas de document en ligne   | Publication actualités, Colloque janvier 21 recherche / innovation responsables | Non                    |
| <a href="#"><u>Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement</u></a> | 3 700  |        | Pas sur le site global mais sur chacun des sites des deux campus, page dédiée au développement durable et à la responsabilité sociétale | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme en ligne (Campus ouest, organigramme non disponible) | Campus Ouest : dans les grands axes stratégiques (levier : <u>intégrer les enjeux DDRS</u> )   | Campus Montpellier : Baromètre de l'ouverture sociale  | Oui, principalement en lien avec la formation                                   | Oui (Agrocampus Ouest) |
| <a href="#"><u>Université Panthéon-Assas</u></a>  | 18 000 | 2 412  | <u>Institut pour l'égalité des chances</u>  | Pas de document en ligne, pas explicité dans la liste des VP   | Pas de document trouvé en ligne  | Pas de document en ligne   | Conférences thématiques (en lien avec le droit)                                 | Non                    |

|  |        |       |   |  |   |   |   |     |
|--|--------|-------|---|--|---|---|---|-----|
| <a href="#"><u>La Rochelle université</u></a>                | 8 860  | 890   | <u>Égalité et diversité</u> ,<br>« l'Université s'engage »<br><u>Grands projets</u> : Smart campus                            | VP Patrimoine et développement durable<br>VP Handicap<br>Chargées de mission égalité FH / accompagnement social et santé des étudiants | Principaux projets cités par le <u>Président</u> : Littoral Urbain Durable intelligent, Smart Campus (DD intégré "campus intelligent, durable et responsable à l'horizon 2050)                          | Pas de document en ligne                                    | Lien vers conférences et événements   | Non |
| <a href="#"><u>Université de Poitiers</u></a>                | 28 000 | 3 000 | <u>Nos engagements</u> :<br>« université citoyenne, égalité HF, développement durable, rendre les études accessibles à tous » | VP développement durable   | Pas de rapport d'activité en ligne  | <u>Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes</u> | SEDD, partenariats, colloques   | Oui |
| <a href="#"><u>Université de la Polynésie française</u></a>  | 3 150  | 487   | <u>Missions égalité HF</u>  | Chargés de mission Campus éco responsable, égalité HF, handicap  | <u>Rapport d'activité 2018</u> :<br>« Patrimoine : Le fil rouge de chaque action entreprise est celui du développement durable » (mentionné à plusieurs autres reprises dans le cadre d'autres projets) | Pas de document en ligne                                    | Lien vers conférences et événements + mise en valeur de l'engagement étudiant | Non |
| <a href="#"><u>Université de Reims Champagne-Ardenne</u></a> | 27 790 | 2 450 | <u>Actions</u> : « handicap / égalité et diversité (le rôle social et sociétal de l'URCA) »                                   | VP déléguée à la responsabilité sociétale et à la transition écologique  | Pas de document trouvé en ligne   | Pas de document en ligne                                    | Journées, séminaires  | Non |

|                                |        |     |  |   |   |   |  |     |
|--------------------------------|--------|-----|--|---|---|---|--|-----|
| <u>Université de Rennes 1</u>  | 31 408 | ?   | <u>Une université responsable</u><br>(égalité et droit des femmes)<br>+ <u>développement durable</u> | Vice-président en charge du Développement durable et de l'Agenda 21, délégué auprès du VP en charge du patrimoine et de la transition énergétique et écologique | <u>Les grands projets</u> :<br>Campus 2030 (Charte Bâtiment durable, rappel de la labellisation)  | Charte de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations, plaquette DDRS | Mardis de l'égalité, initiatives étudiantes          | Oui |
| <u>Université Bretagne Sud</u> | 10 000 | 900 | <u>Égalité et discriminations</u><br>Université qui se décrit comme engagée et citoyenne             | Vice-présidente en charge de la responsabilité sociétale et environnementale / chargée de mission égalité HF  | Pas de mention du développement durable dans le <u>projet d'établissement 2017 2021</u> / création d'un poste de chargée de mission égalité HF et lutte contre toutes les discriminations | Pas de document en ligne  | Conférences mobilisations                            | Non |
| <u>EHESP</u>                   | 8 000  | ?   | <u>Missions et valeurs</u><br><u>Développement durable et responsabilité sociétale</u>               | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne   | <u>Projet d'établissement 2019 - 2023</u> : objectifs DDRS déclinés dans les différents axes stratégique  | Pas de document en ligne mais nombreux liens vers de la documentation externe           | Mise en avant d'exemples de dispositifs mis en place | Oui |

|   |        |       |   |  |  |   |  |     |
|---|--------|-------|---|--|--|---|--|-----|
| <a href="#"><u>Université de Bretagne Occidentale</u></a> | 21 920 | 2 300 | <u>Mission égalité H/F à l'UBO + engagement pour la langue et la culture bretonne</u>   | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne  | Dernier document en ligne : <u>contrat quinquennal 2012-2016</u> (pas de mention)  | Pas de document en ligne                                      | Pépinière PepSE valorise les initiatives étudiantes (culture, solidarité, dd, sport) | Non |
| <a href="#"><u>Université Rennes 2</u></a>                | 21 500 | 2 055 | « <u>Valeurs et objectifs</u> Rennes 2 s'engage ( <u>DDRS, Tiers lieu et innovation sociale, actions pour l'égalité, innovation pédagogique</u> ) »   | VP Patrimoine immobilier, développement durable et transition énergétique<br>Missions égalité FH, DD, ESS Cargo          | Point 8 du projet <u>d'établissement 2017 2022</u>   | Déclinaison dans le projet stratégique de 5 axes prioritaires | Actualités sur la politique DDRS de l'université (ESS Cargo), mardis de l'égalité    | Non |
| <a href="#"><u>Université Le Havre Normandie</u></a>      | 8 097  | 846   | « <u>Nos engagements</u> , nos atouts (la responsabilité sociale de l'université, l'aide à la réussite de tous les étudiants, l'objectif de l'insertion professionnelle, une université ouverte sur le monde) » | Vice-président en charge du Développement durable, de la Responsabilité sociale et de la Culture, Premier Vice-Président | Pas de document en ligne mais précisions sur la page consacrée aux engagements sociétaux qu'il s'agit d'un point mentionné dans le plan d'action | Pas de document en ligne                                      | Mise en avant des projets, parcours de formation etc.                                | Non |

|  |        |       |   |  |   |   |   |     |
|--|--------|-------|---|--|---|---|---|-----|
| <a href="#"><u>Université de Rouen Normandie</u></a> | 30 000 | 2 500 | Actualité sur la page d'accueil : <a href="#"><u>Une université solidaire et engagée</u></a>  | Responsabilité sociétale et développement durable (Affaires générales) + chargé de mission<br>Soutenabilité sociétale et développement durable | <a href="#"><u>Axes stratégiques</u></a> du contrat de site 2017 2021 : des campus thématiques et soutenables, indicateurs consacrés au développement durable   | Pas de document en ligne  | Enquête sur les étudiants et le développement durable, informations sur le campus | Oui |
| <a href="#"><u>Université de Strasbourg</u></a>      | 52 000 | 5 100 | Rubrique <a href="#"><u>Responsabilité sociétale</u></a> : mission égalité-parité, médiateur de l'université, Cellule de veille et d'alerte pour les étudiants internationaux, éthique et intégrité de la recherche | Pas explicitement mentionné dans l'organigramme disponible en ligne  | <a href="#"><u>Orientation stratégique 2030</u></a> : « DD est un des quatre leviers, avec deux actions soutien des initiatives et l'engagement des étudiants comme des personnels + réduire l'impact environnemental de la structure » | Pas de document en ligne  | Conférences forums, journée Fac verte   | Non |
| <a href="#"><u>Université de Haute-Alsace</u></a>    | 10 540 | 1 045 | <a href="#"><u>DDRS</u></a> (contraintes environnementales, équité sociale et développement économique)   | VP Patrimoine et développement durable   | <a href="#"><u>Rapport d'activité 2019</u></a> : mention d'actions en lien avec DDRS mais pas de partie dédiée  | <a href="#"><u>Charte développement durable</u></a>   | Conférences projets, tables rondes  | Non |
| <a href="#"><u>Université Toulouse Capitole</u></a>  | 21 800 | 1 230 | Rubrique <a href="#"><u>Développement durable</u></a>   | VP Responsabilité sociale de l'université  | Pas de document trouvé en ligne   | <a href="#"><u>Schéma directeur du handicap</u></a><br><a href="#"><u>Lien vers Plan Vert</u></a> (pas de document propre à l'université) | Communication principalement institutionnelle                                     | Non |

|  |        |          |  |   |  |  |   |                   |
|--|--------|----------|--|---|--|--|---|-------------------|
| <a href="#"><u>Université Toulouse III Paul Sabatier</u></a> | 35 000 | 4 330    | « <u>Nos engagements et atouts</u> , responsabilité sociétale de l'université »      | VP déléguée en charge de la responsabilité sociétale de l'université (+ 4 chargés de mission)             | Pas de document trouvé en ligne  | <u>Charte de l'égalité FH + charte LGBT (2018)</u>                                     | Journée internationale des violences à l'égard des femmes, World Clean Up Day | Oui               |
| <a href="#"><u>Université Toulouse II Jean Jaurès</u></a>    | 30 760 | 2 105    | <u>Politique handicap + écocampus</u>  | Mission égalité et lutte contre les discriminations de genre et le harcèlement sexuel                     | Pas mentionné dans le <u>projet d'établissement 2016 2020</u>  | <u>Charte pour une université écologiquement responsable (2009)</u>                    | Communication axée sur les formations   | Non               |
| <a href="#"><u>Université Paris Nanterre</u></a>             | 33 000 | 2 700    | <u>Éthique, intégrité scientifique, déontologie DDRS (site internet dédié RSUDD)</u> | Service Service Communs et généraux : Responsabilité Sociétale des universités et Développement Durable   | <u>Brochure institutionnelle</u> : mention « d'une mission de responsabilité sociétale »   | Pas de document en ligne   | SEDD  | Oui               |
| <a href="#"><u>Université Paris-Saclay</u></a>               | 48 000 | 20 000 ? | <u>Développement soutenable</u>  | Mission Égalité-Diversité-Handicap VP développement Soutenable de l'université Paris-Saclay (+ référents) | Plateforme collaborative en ligne Résultats de la <u>Démarche participative développement soutenable</u> Deuxième partie en cours) | Non mais objectif fixé (CR <u>Assemblée Développement soutenable de l'université</u> ) | Conférences, offre de formation, live   | Non mais objectif |

|  |        |       |  |  |  |  |  |     |
|--|--------|-------|--|--|--|--|--|-----|
| <a href="#"><u>Université d'Évry-Val-d'Essonne</u></a>                 | 11 900 | ?     | Page dédiée au service <u>Hygiène, sécurité et environnement (pôle environnement et DDRS)</u>  | Pas de document en ligne, pas explicité dans la liste des VP (mais pôle rattaché au service H&S) | Pas mentionné dans le rapport " <u>Le meilleur de 2018</u> "   | Pas de document en ligne                                 | Actualités, SEDD, formations                     | Non |
| <a href="#"><u>Cergy Paris université</u></a>                          | 30 000 | ?     | <u>Nos ambitions et nos valeurs</u> : transition sociétale et environnementale + égalité femmes-hommes + handicap (mais pages dédiées ensuite indisponibles) | Vice-président adjoint à l'infrastructure et au développement durable                            | Pas mentionné dans les grands axes du projet <u>EUTOPIA</u>  | <u>Charte égalité HF (2014)</u> , <u>Charte Handicap</u> | Expositions, formations                          | Non |
| <a href="#"><u>Université de Versailles St Quentin en Yvelines</u></a> | 19 000 | 1 680 | <u>Engagements</u> « mission égalité-parité, handicap, apprentissage, Cordées de la réussite, Lutte contre les harcèlements, développement durable »         | Référent handicap VP CA également référent UVSQ du groupe de travail développement durable       | Pas de document trouvé en ligne  | <u>Documentation égalité HF</u>                          | Festival, formations, actions de sensibilisation | Non |
| <a href="#"><u>Université Paris Dauphine</u></a>                       | 7 645  | 913   | <u>Dauphine Durable Responsabilité sociale de l'université</u>   | Vice-président Responsabilité Sociale  | <u>Rapport d'activité 2019</u> « Programme Dauphine Durable autour de 3 enjeux : formation, recherche, campus durable (former des citoyens responsables) » | Pas de document en ligne                                 | Actualités, presse, formations                   | Oui |



# TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>10</b> |
| <b>DE L'ENGAGEMENT À L'EXEMPLARITÉ, LA RESPONSABILITE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES, UN OBJECTIF LEGITIME.....</b>                                 | <b>14</b> |
| <b>A. L'engagement vers une forme de responsabilité dans les bibliothèques, un projet politique.....</b>  | <b>15</b> |
| <i>A. 1 Une typologie de l'engagement.....</i>  | <i>15</i> |
| A. 1. 1 Le paradigme économique.....  | 15        |
| A. 1. 2 Le paradigme sociologique.....  | 16        |
| A. 1. 3. Le paradigme philosophique.....  | 16        |
| <i>A. 2 Le développement durable, un cadre contemporain pour l'engagement.....</i>  | <i>17</i> |
| A. 2. 1 L'engagement en faveur du développement durable .....   | 18        |
| A. 2. 2 Donner accès à l'information, un engagement citoyen primordial au service du développement durable .....                                      | 19        |
| A. 2. 3 Les agents des bibliothèques, des info-entrepreneurs.....   | 20        |
| <b>B. La responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires, un nouveau principe d'action .....</b>               | <b>22</b> |
| <i>B. 1 La formalisation de la responsabilité sociale et sociétale des institutions, une dynamique récente.....</i>                                   | <i>22</i> |
| B. 1. 1 Responsabilité ou exemplarité des institutions ?.....   | 22        |
| B. 1. 2 La responsabilité des universités : entre excellence et rôle social .....   | 25        |
| B. 1. 3 Et la responsabilité des bibliothèques universitaires ?.....  | 26        |
| <i>B. 2 Objectiver la responsabilité .....</i>  | <i>28</i> |
| B. 2. 1 L'émergence de cadres nationaux pour les universités : le plan Vert et le label Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS)..... | 28        |
| <b>C. La légitime responsabilité des bibliothèques universitaires .....</b>   | <b>33</b> |
| <i>C.1 L'exigence de neutralité de l'action des bibliothèques : un frein à l'engagement ? .....</i>   | <i>33</i> |
| C.1.1 Le principe de neutralité du service public appliqué aux bibliothèques ...  | 33        |
| C.1.2 La bibliothèque, un espace neutre ?.....  | 34        |
| <i>C. 2 L'autonomisation des universités et de leurs services, un moyen de légitimer l'action.....</i>  | <i>35</i> |
| C. 2. 1 L'autonomisation des universités et les leviers d'action associés .....   | 35        |
| C. 2. 2 Une évolution des bibliothèques universitaires en synergie avec l'autonomisation des universités .....  | 36        |
| <b>ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, OÙ EN EST-ON ? .....</b>  | <b>38</b> |
| <b>A. Une difficile mise en cohérence de l'action.....</b>  | <b>40</b> |
| <i>A.1 Un large éventail d'actions possibles pour les bibliothèques universitaires... </i>  | <i>40</i> |
| A.1.1 Les objectifs du développement durable en toile de fond des actions menées par les bibliothèques universitaires.....                            | 40        |
| A.1.2 Des animations et une action culturelle organisées autour de moments-clés .....   | 42        |
| <i>A.2 L'objet de l'engagement, une réalité difficile à saisir .....</i>  | <i>44</i> |
| A.2.1 Le développement durable, une réalité protéiforme .....   | 44        |
| A.2.2 Et si d'autres actions des bibliothèques relevaient de la responsabilité ?.   | 45        |
| <b>B. Des moyens encore limités .....</b>   | <b>48</b> |

|  |            |
|--|------------|
| <i>B.1 Des moyens humains et financiers non spécifiques</i> .....                          | 48         |
| B.1.1 Des agents non dédiés et un budget encore faible .....                               | 48         |
| B.1.2 Des réticences encore marquées .....   | 49         |
| <i>B.2 Quels gains pour l'engagement ?</i> .....   | 50         |
| B.2.1 Monter en compétences sur la question de l'engagement .....                          | 50         |
| B.2.2 Insuffler une nouvelle dynamique organisationnelle .....                             | 52         |
| <b>C. La Bibliothèque universitaire, un acteur en quête de crédibilité</b> .....           | <b>54</b>  |
| <i>C.1 La BU, un acteur parmi d'autres</i> .....   | 54         |
| C.1.1 Un des services de l'universités .....   | 54         |
| C.1.2 Un enjeu de communication et de partenariats .....                                   | 56         |
| <i>C.2 Une opportunité de faire de la bibliothèque un acteur visible et exemplaire.</i> .. | 57         |
| C.2.1 Apporter une réponse aux besoins des étudiants .....                                 | 57         |
| C.2.2 Incarner la responsabilité .....   | 58         |
| <b>LA RESPONSABILITÉ, UN LEVIER POTENTIEL POUR PENSER SA VALEUR</b> .....                  | <b>59</b>  |
| <b>A. Penser et créer une échelle de valeur en bibliothèque</b> .....                      | <b>61</b>  |
| <i>A.1 Éthique et responsabilité professionnelles : un cadre conceptuel de pensée</i> ..   | 61         |
| A.1.1 L'éthique de responsabilité, un cadre pour l'action.....                             | 61         |
| A.1.2 Quelles valeurs pour les bibliothèques universitaires ? .....                        | 62         |
| <i>A.2 Un cadre pour aider les bibliothécaires à mieux définir leur rôle</i> .....         | 63         |
| A.2.1 Créer sa propre échelle de valeur.....   | 63         |
| A.2.2 La participation, un outil pour dépasser l'effet d'annonce .....                     | 64         |
| <b>B. Utiliser les outils de la responsabilisation pour mesurer l'action</b> .....         | <b>66</b>  |
| <i>B.1 Mener des études d'impact pour légitimer l'action</i> .....                         | 66         |
| B.1.1 Une méthodologie difficile à élaborer .....  | 66         |
| B.1.2 Des pratiques d'évaluation en gestation .....  | 68         |
| <i>B.2 Rendre visible et convaincre</i> .....  | 70         |
| B.2.1 Les bibliothèques universitaires et l'advocacy .....                                 | 70         |
| B.2.2 Accroître la conscience du public pour obtenir davantage de moyens .....             | 71         |
| <b>C. Les effets positifs de la responsabilité pour la bibliothèque</b> .....              | <b>73</b>  |
| <i>C.1 Le management par le sens</i> .....   | 73         |
| C.1.1 Donner du sens à l'action, une responsabilité managériale .....                      | 73         |
| C.1.2 Lutter contre « l'impuissance apprise », une responsabilité commune .....            | 74         |
| <i>C.2 La responsabilité, un projet fédérateur pour le service</i> .....                   | 75         |
| C.2.1 Un moyen de fédérer.....   | 75         |
| C.2.2 Une opportunité pour trouver sa place dans l'université .....                        | 76         |
| <b>CONCLUSION</b> .....  | <b>77</b>  |
| <b>SOURCES</b> .....   | <b>79</b>  |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....   | <b>81</b>  |
| <b>ANNEXES</b> .....   | <b>92</b>  |
| <b>TABLE DES MATIERES</b> .....  | <b>119</b> |